

EVALUATION FINALE DU PLAN CADRE DE COOPÉRATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (UNSDCF) 2020-2024

RAPPORT FINAL

- Commanditée par : le Bureau du Coordinateur Résident des Nations Unies en RDC
- Réalisée par :

Léger FOYET TCHECHOUPIE Consultant International, Chef d'Equipe

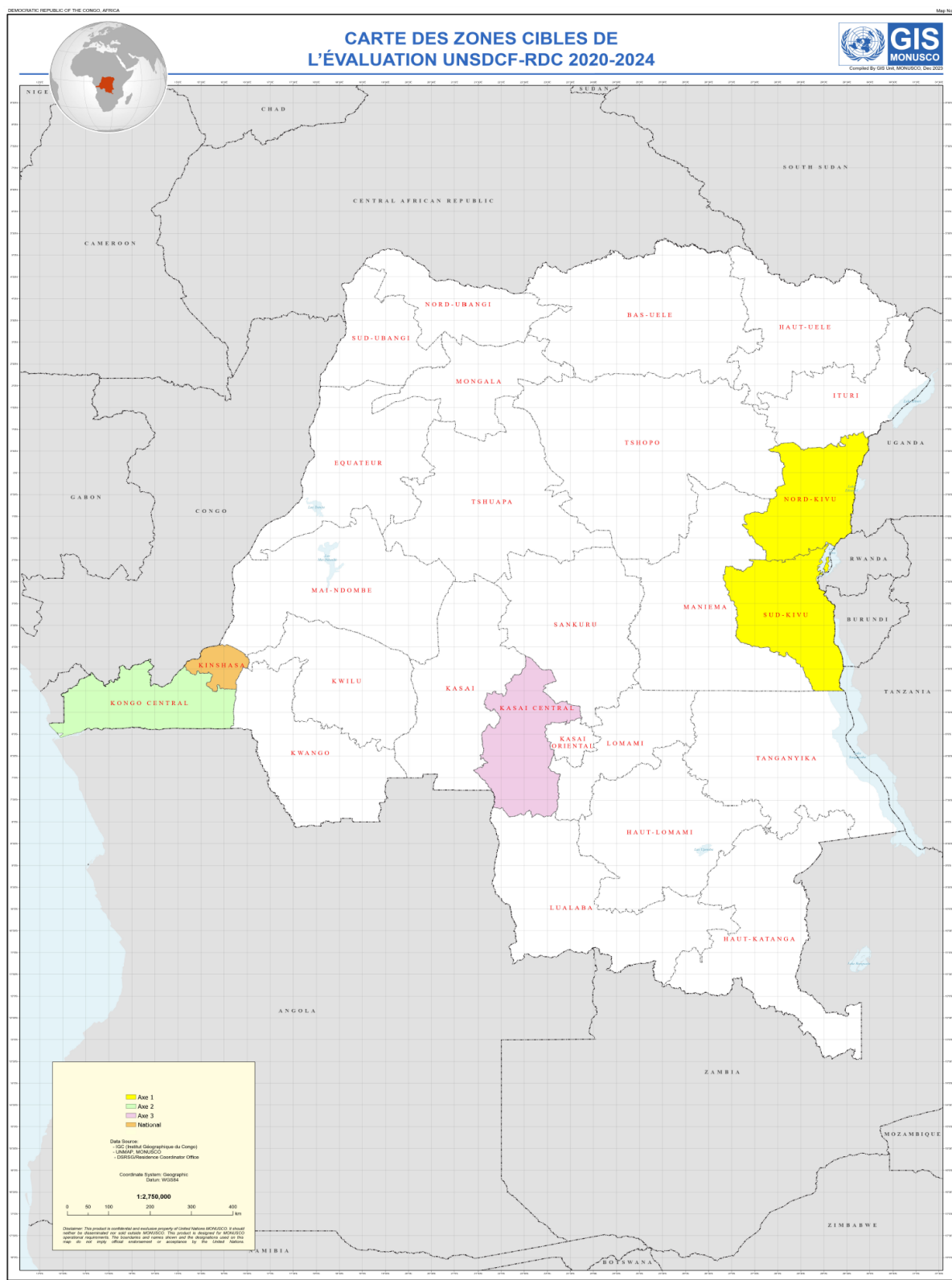
Gaspard LANDU IBANDA Consultant National, en Charge de l'Axe 1

Jean Robert GBEMA AGIDI Consultant National, en Charge de l'Axe 2

Raymond MUHABWA ZISHEBA Consultant National, en Charge de l'Axe 3

Kinshasa, Février 2024

i. CARTE GEOGRAPHIQUE DES ZONES CIBLEES



ii. INFORMATIONS SUR UNSDCF/RDC 2020-2024

Informations sur UNSDCF 2020 – 2024		
Titre du Programme	Plan Cadre de Coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF) 2020-2024	
Numéro Atlas	N/A	
Produits et résultats institutionnel	3 axes stratégiques prioritaires, 8 effets, 22 produits et 145 indicateurs (d'Effet et de Produits).	
Pays	République Démocratique du Congo	
Sites	Tout le pays avec 4 provinces spécifiques dont Kinshasa (national), Nord-Kivu, et Sud Kivu pour l'axe 1, le Kongo Central pour l'axe 2 et le Kasai-Central pour l'axe 3	
Période	Démarrage	Fin prévue
	2020	2024
Budget alloué	4 930 571 858 \$ USD	
Source de financement	Agences des Nations Unies, Etat, Partenaires Techniques et Financiers et ONG internationales	
Agence d'exécution	Agences des Nations Unies & Partenaires Nationaux et internationaux	
Parties prenantes	Agences du Système des Nations Unies (ASNU) : UNICEF, UNFPA, UNESCO, HCR, OMS, ONUSIDA, OIM, FIDA, UNWOMEN, FAO, PNUD, PAM, UNOCHA, UNEP, OHCDH, UNHABITAT, UNOPS, UNCDE, BIT, BCNUDH, ONUDI, UNMAS Structures étatiques (et organes décentralisés) Ministère de la Coopération et des Affaires Étrangères ; Ministère du Plan/Direction des Secteurs Sociaux ; Ministère de la Santé/Direction d'Etudes et de Planification ; Ministère des Affaires Sociales ; Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant ; Ministère de la Justice ; Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel ; Ministère de la Communication et Médias ; Ministère de l'Intérieur et Sécurité ; Ministère du Développement Rural ; Ministère de la Jeunesse ; Ministère de l'intérieur, de la décentralisation et de la Sécurité ; Ministère de la Défense Nationale et de la Démobilisation ; Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; Ministère de Décentralisation et Réformes institutionnelles ; Ministère de la Solidarité ; Ministère des Affaires Humanitaires ; Ministère de l'Environnement ; Ministère de l'Emploi, Travail, et Prévoyance Sociale ; Ministère de l'Aménagement du Territoire. Partenaires techniques de mise en œuvre : ONG internationales, locales et organisations de la Société Civile ; Organisations donatrices : Plusieurs organisations ont soutenu les interventions de l'UNSDCF 2020-2024 (Etat, bailleurs de fonds, structures de coopération bi/multilatérales, SNU...)	

iii. REMERCIEMENTS

L'équipe des évaluateurs remercie très sincèrement les nombreux responsables des différents ministères et institutions connexes de la République Démocratique du Congo (RDC), le Représentant spécial adjoint du Secrétaire Général, Coordonnateur Humanitaire et Coordonnateur Résident des Nations Unies en RDC, **Monsieur Bruno Lemarquis**, les Représentants Résidents des agences, Fonds et Programmes des Nations Unies en RDC, les partenaires techniques et financiers, les institutions bi et multilatérales, et les ONGs nationales et internationales qui ont investi de leur temps, des ressources et du matériel pour l'effectivité de cette évaluation.

Nous avons hautement apprécié la participation active des membres du Groupe Technique Suivi-Evaluation sous la houlette de **Madame Angèle Dikongue-Atangana**, Représentante du HCR, les président(e)s des autres groupes de résultats, en particulier ceux qui ont pris le temps de participer aux réunions d'information et de faire de pertinents commentaires pour la qualité de ce rapport. Nous sommes particulièrement reconnaissants à **Madame Bibata Dille**, Conseillère en planification stratégique et Cheffe de Bureau du Coordinateur Résident et **Madame Rita Bisimwa**, Chargée de la gestion des données au Bureau du Coordinateur Résident, pour leur dextérité dans la coordination et le suivi de tout le processus.

Nous tenons également à remercier les nombreuses autres parties prenantes et bénéficiaires des interventions de UNSDCF qui ont activement contribué à la conduite de cette évaluation malgré leur emploi du temps chargé. L'équipe espère que, les constats, les conclusions factuelles et les recommandations présentés dans ce rapport contribueront à tirer les leçons de UNSDCF 2020-2024 pour bâtir les perspectives stratégiques et opérationnelles du Plan Cadre de Coopération des Nations Unies en RDC pour la période 2025-2029.

Ce rapport d'évaluation a été préparé par une équipe de quatre consultants dont Monsieur **Foyet Tchechoupie Léger**, Consultant international/Chef d'équipe et trois Consultants nationaux dont Monsieur **Gaspard Landu Ibanda** pour l'axe sur la Consolidation de la paix, respect des Droits humains, protection des civils, cohésion sociale et démocratie, Monsieur **Jean Robert Gbema Agidi** pour l'axe 2 sur la Croissance économique inclusive, développement agricole, capture du dividende démographique, protection sociale et gestion durable des ressources naturelles et Monsieur **Raymond Muhabwa Zisheba** pour l'axe 3 sur l'accès aux services sociaux de base et l'assistance humanitaire.

Son contenu et ses recommandations ne reflètent pas nécessairement les opinions du Bureau du Coordinateur Résident, ni celles des agences, Fonds ou Programmes des Nations Unies en RDC. Enfin, ce rapport n'est pas le fruit d'une revue, d'un audit ou d'une évaluation des activités spécifiques des agences ou d'un programme, mais une analyse du Plan Cadre de Coopération fondée sur les évidences issues des interventions des agences pour apprécier sa pertinence, son efficacité, son efficience, sa durabilité et ses mécanismes de coordination.

iv. TABLE DES MATIERES

I. CARTE GEOGRAPHIQUE DES ZONES CIBLEES	1
II. INFORMATIONS SUR UNSDCF/RDC 2020-2024	2
III. REMERCIEMENTS	3
IV. TABLE DES MATIERES	4
V. LISTE DES TABLEAUX	6
VI. LISTE DES GRAPHIQUE ET FIGURES	7
VII. ACRONYMES UTILES ET ABREVIATIONS	8
I. RESUME EXECUTIF	9
1.1. CADRE DE REFERENCE	9
1.2. OBJECTIFS ET PORTEE DE L'EVALUATION	10
1.3. LA METHODOLOGIE DE L'EVALUATION	10
1.4. PRINCIPAUX RESULTATS	11
1.5. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	14
1.5.1. RECOMMANDATIONS DE PORTEE STRATEGIQUE	14
1.5.2. RECOMMANDATIONS DE PORTEE PROGRAMMATIQUE	14
II. INTRODUCTION	15
2.1. BUT	15
2.2. OBJECTIFS DE L'EVALUATION	15
2.3. PORTEE DE L'EVALUATION	16
2.4. SOURCES D'EVIDENCES	16
2.5. STRUCTURE DU RAPPORT	16
III. CONTEXTE PAYS DE MISE ŒUVRE DE UNSDCF 2020-2024	18
3.1. UN PAYS-CONTINENT AVEC DES RICHESSES NATURELLES ET UN POTENTIEL ECONOMIQUE ENORMES	18
3.2. DES DEFIS DE DEVELOPPEMENT DE PLUS EN PLUS IMPORTANTS	19
3.3. LE PLAN NATIONAL STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT (PNSD 2019-2023), UN CADRE PROPICE POUR LE DEVELOPPEMENT INCLUSIF DE LA RDC	23
3.4. PROGRES DU PAYS VERS LA REALISATION DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD)	24
3.5. ROLES DE L'AIDE EXTERIEURE	25
3.6. REPONSES STRATEGIQUES DU SNU A TRAVERS LES PROGRAMMES PAYS	25
IV. METHODOLOGIE DE L'EVALUATION	30
4.1. ÉCHANTILLONNAGE	30

4.1	MATRICE D'EVALUATION -----	32
4.2	LA REVUE DOCUMENTAIRE -----	32
4.3	LES ENTRETIENS INDIVIDUELS ET DE GROUPES -----	33
4.4	LES VISITES D'OBSERVATION DIRECTE SUR LE TERRAIN -----	33
4.5	ANALYSE DES DONNEES ET ASSURANCE QUALITE -----	33
4.6	CALENDRIER DE LA MISSION -----	34
4.7	EVALUABILITE, LIMITES ET CONTRAINTES -----	34
4.8	CONSIDERATIONS ETHIQUES -----	35
V.	PRINCIPAUX RESULTATS DE L'EVALUATION -----	36
5.1	PERTINENCE/ADAPTABILITE -----	36
5.2	EFFICACITE -----	45
5.3	EFFICIENCE -----	57
5.4	DURABILITE -----	65
5.5	COORDINATION/COHERENCE -----	72
VI.	CONCLUSIONS -----	85
6.1	PERTINENCE/ADAPTABILITE -----	85
6.2	EFFICACITE -----	86
6.3	EFFICIENCE -----	87
6.4	DURABILITE -----	88
6.5	COORDINATION -----	89
VII.	RECOMMANDATIONS -----	91
7.1.	PERTINENCE -----	91
7.2.	EFFICACITE -----	92
7.3.	EFFICIENCE -----	93
7.4.	DURABILITE -----	94
7.5.	COORDINATION -----	95
VIII.	LEÇONS APPRISSES -----	96
IX.	ANNEXES (VOIR FICHER CONNEXE) -----	97

v. LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1:Cohérence entre les piliers du PNSD et les axes de UNSDCF 2020-.....	25
Tableau 2:Répartition des ressources mobilisées par Effet (ressources propres, ressources mobilisés, gaps)	27
Tableau 3:Répartition de l'échantillon par catégorie	30
Tableau 4:Régions couvertes.....	32
Tableau 5:Limites et mesures d'atténuation.....	34
Tableau 6:Cohérence interne et externe.....	42
Tableau 7 : Analyse de risques	43
Tableau 8:Niveau d'évolution des indicateurs par effet de l'axe 1	47
Tableau 9: Niveau d'évolution des indicateurs par effet de l'axe 2	50
Tableau 10:Niveau d'évolution des indicateurs par Effet de l'axe 3	54
Tableau 11:Capacité de mobilisation des ressources financières en 2022 et 2023	60
Tableau 12:Capacité de consommation des ressources financières en 2022 et 2023	62

vi. LISTE DES GRAPHIQUE ET FIGURES

Figure 1:Évolution de taux de croissance de PIB	19
Figure 2 : Tendence des ODD en 2023	24
Figure 3: Processus de triangulation et de validation des données.....	34
Figure 4:Coût de mise en œuvre des ODD en RDC de 2016 à 2030.....	56
Figure 5:Organes de gouvernance et de coordination de UNSDCF 2020-2024	74
Figure 6:Taux d'achèvement filles garçons en 2021 -UNICEF	81

vii. ACRONYMES UTILES ET ABREVIATIONS

ADH	Approche axée sur les Droits Humains
CENI	Commission Electorale Nationale Indépendante
EDS/MICS	Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GHI	Global Hunger Index
GTSE	Groupe Technique de Suivi Évaluation
HI	Humanité Inclusion
IDH	Indice de Développement Humain
INFORM	Index for Risk Management
IRC	International Rescue Committee
MGF	Mutilation Génitale Féminine
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
OCHA	Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONU-FEMMES	Organisation des Nations Unies pour les Femmes
ONU-Habitat	Programmes des Nations Unies pour l'Habitat
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
ONUSIDA	Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
OSC	Organisations de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PIB	Produit Intérieur Brut
PNSD	Plan National Stratégique de Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PTF	Partenaire Technique et Financier
PTME	Protection contre la Transmission Mère Enfant
RESEN	Rapport d'Etat du Système Educatif National
RCO	Resident Coordinator Office (Bureau du Coordonnateur Résident)
RNDH	Rapport National sur le Développement Humain
RRC	Réduction des Risques de Catastrophes
ENAMR	Enquête Nutritionnelle Anthropométrique et de Mortalité Rétrospective
SMART	Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste et Temporellement défini
SNU	Système des Nations Unies
SR	Santé de la Reproduction
SSB	Services Sociaux de Base
ToC/TdC	Théorie du Changement
UNCT	Equipe de pays des Nations-Unies
UNDAF	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement
UNEG	Groupe des Nations-Unies pour l'Évaluation
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNODC	Organisation des Nations Unies contre le Crime et la Drogue
UNSDCF	Plan Cadre de Coopération pour le Développement Durable
VBG	Violences basées sur le Genre
VIH/sida	Virus d'Immunodéficience Humaine/syndrome d'immunodéficience acquise

I. RESUME EXECUTIF

1.1. Cadre de référence

Ce rapport présente les résultats, les conclusions et les recommandations de l'évaluation finale indépendante du Plan Cadre de Coopération pour le Développement Durable des Nations Unies (UNSDCF) 2020-2024 avec la RDC, commanditée par le Bureau du Coordonnateur Résident des Nations Unies (UNRCO) et conduite par une équipe d'évaluateurs externes de Décembre 2023 à Février 2024. En effet, le cycle de UNSDCF 2020-2024 arrive à terme en 2024, et cette évaluation se propose de déterminer dans quelles mesures ses produits ont contribué à la réalisation des effets attendus afin d'orienter la mise en œuvre du prochain Plan Cadre de Coopération pour la période 2025-2029. De manière spécifique, il s'agit de mettre en exergue les résultats atteints relativement aux objectifs et de jeter un regard critique sur la manière dont les ressources ont été utilisées à travers une analyse fondée sur des évidences collectées auprès des parties prenantes.

Il convient en effet, de relever que le gouvernement de la RDC, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies (UNCT), a formulé et co-signé le 30 Décembre 2019, UNSDCF 2020-2024 comme un dispositif partenarial pour soutenir la réalisation des priorités de développement de la RDC, fondées sur les leviers du Plan National Stratégique pour le Développement (PNSD) 2019 -2023, les grands principes de gouvernance des Nations Unies (Unis dans l'action, Ne laisser personne de côté), l'Agenda 2063¹ de l'Union Africaine et l'Agenda 2030 des Nations Unies sur les Objectifs de Développement Durable (ODD).

UNSDCF 2020-2024 comporte trois (3) priorités stratégiques identifiées conjointement par le Gouvernement et l'UNCT dont l'axe 1 : "Consolidation de la paix, respect des droits humains, protection des civils, cohésion sociale et démocratie" ; l'axe 2: "Croissance économique inclusive, développement agricole, capture du dividende démographique, protection sociale et gestion durable des ressources naturelles" et l'axe 3 : "Services sociaux de base et assistance humanitaire". Il décrit la manière dont le Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies mettent en commun leurs engagements, à travers la structuration des différents effets et leurs produits, l'architecture de financement, les dispositions de coordination et de mise en œuvre commune des interventions, les partenariats inter-agences dans le SNU et avec les autres acteurs de développement, le suivi des progrès, le système d'information, de rapportage et de communication, et enfin l'évaluation. Les trois (3) priorités stratégiques se déclinent, sur la base d'un lien structuré avec la chaîne des résultats du PNSD 2019-2023, en 08 effets et 22 produits et 155 indicateurs.

¹- L'Agenda 2063 résume non seulement les objectifs de l'UA en matière de développement durable, mais aussi en matière de développement économique et social

1.2. Objectifs et portée de l'évaluation

Cette évaluation se propose d'apprécier à la fois (1) les progrès de la mise en œuvre de l'UNSDCF 2020–2024, (2) sa pertinence par rapport au contexte national actuel et aux engagements mondiaux du pays, (3) l'efficacité de son dispositif de coordination, et (4) l'efficience et la durabilité des interventions engagées. L'examen a porté sur les résultats obtenus, les leçons apprises, l'appréciation des programmes conjoints des Nations Unies, l'optimisation de la gestion budgétaire, les défis et les opportunités, et recommande les meilleures pratiques à prendre en compte pour la formulation du prochain Plan Cadre de Coopération pour le cycle 2025-2029, dans un contexte de désengagement progressif la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation de la République Démocratique du Congo (MONUSCO).

Elle s'est faite de manière analytique, inclusive, participative et intégrée à travers une triple portée temporelle, géographique et programmatique. Au niveau temporel, elle couvre la période de mise en œuvre du Plan Cadre de Coopération allant de janvier 2020 au 30 septembre 2023². Sur le plan géographique, elle s'est réalisée au niveau national à Kinshasa, et à l'échelle provinciale dans 4 provinces dont le Nord et Sud-Kivu pour l'axe 1, le Kongo Central pour Axe 2 et le Kasai pour l'axe 3. Quant au plan programmatique, elle a porté sur les 3 (trois) axes stratégiques en prenant en compte le nexus, les interventions transversales, le désengagement de la MONUSCO, l'approche basée sur les droits humains, l'approche communautaire, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des jeunes, et l'appui à la production et à l'utilisation des données sensibles au genre ainsi que les partenariats.

1.3. La méthodologie de l'évaluation

L'évaluation a porté sur les contributions de l'équipe de pays des Nations Unies aux résultats de l'UNSDCF à travers sa chaîne des résultats et le cadre général de coopération. Elle a adhéré aux normes et standards du Groupe d'évaluation des Nations unies (UNEG/DCO)³ et de OCDE⁴ et aux directives de l'UNEG⁵ sur l'intégration des droits de l'homme et de l'égalité des sexes dans l'évaluation, et aux directives du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) sur l'approche des données fondée sur les droits de l'homme⁶.

La collecte des données a été effectuée à travers des approches complémentaires dont la revue des documents de référence, les entretiens individuels semi-structurés auprès des responsables de la mise en œuvre, des enquêtes auprès des parties prenantes, les entretiens de groupe auprès des utilisateurs et l'observation

2- L'analyse des données programmatiques du 4ème trimestre de 2023 sera conditionnée par la disponibilité des données. Si ces données ne sont pas disponibles, alors la limite temporelle sera dictée par la disponibilité des données les plus actuelles dans UNINFO et les différents rapports disponibles ;

3- Guidelines for the Evaluation of the United Nations Sustainable Development Cooperation Framework, United Nations Evaluation Group/ UN Development Coordination Office (2021). UNEG CF Guidelines. New York : UNEG ;

4- Réseau du CAD de l'OCDE sur l'évaluation du développement (EvalNet), 2019 ;

5- Intégrer les droits de l'homme et l'égalité des sexes aux évaluations –Vers un document d'orientation du GNUE, Mars 2011 ;

6- Une approche des données fondée sur les droits de l'homme : « Ne laisser personne de côté » dans le programme de développement durable à l'horizon 2030, Nations Unies 2018 ;

directe pour apprécier l'opérationnalité de la fourniture des services⁷. L'échantillonnage a été inclusif et a pris en compte toutes les catégories de parties prenantes.

Limites : Les principales limites de l'évaluation comprennent des données incomplètes sur l'état de certains indicateurs, la disponibilité limitée de données fiables et désagrégées pour le genre ou le handicap, en particulier pour certains résultats au niveau des effets. Par ailleurs, l'évaluation s'est focalisée sur les données de 2020 à 2023 pour les programmes et à celles de 2020 à 2022 pour les éléments financiers. Par ailleurs, la RDC est un pays continent avec 26 provinces ayant des enjeux de développements complexes et différents. L'évaluation n'a pu toucher que 4 provinces sur les 19 couvertes par les programmes des Nations Unies pour des raisons d'accès, de temps, de sécurité et de budget.

1.4. Principaux résultats

a) Pertinence/adaptabilité

La cohérence de UNSDCF 2020-2024 aux priorités nationales, aux engagements régionaux et internationaux est très pertinente. En effet, non seulement ses trois axes stratégiques sont cohérents avec les cinq piliers stratégiques de PNSD 2019-2023, mais aussi avec la vision 2063 de l'Union Africaine et l'Agenda 2030 des Nations Unies sur les objectifs de Développement durable. Il y a une consonance remarquable dans la formulation désagrégée des axes prioritaires des effets et des produits suivant des liens logiques et contributifs au cadre de résultats du PNSD 2019-2023 marquée par une prise en compte perceptible des droits humains, du genre et de l'égalité des sexes, quelle que soit l'agence ou la nature de l'intervention.

En outre, l'UNSDCF et l'équipe-pays des Nations Unies en RDC ont généré une excellente capacité d'anticipation, de flexibilité et d'adaptation aux épidémies (crises récurrentes d'Ebola dans plusieurs provinces, choléra dans 519 zones de santé, COVID-19 entre 2021 et 2022, la variole du singe -monkey pox-), aux catastrophes naturelles (érosion et éboulement de terrain dans le territoire de Bushushu, éruption du volcan Nyiragongo dans le Nord Kivu), crise russo-ukrainienne, conflits armés récurrents (environ 266 groupes armés locaux et étrangers sur le territoire), sans compter les nouvelles priorités du gouvernement pour répondre de manière satisfaisante aux besoins de la plupart de ses cibles. Cependant, en plus du déphasage de son ancrage institutionnel, il a une géographie exigüe avec une focalisation dans les provinces de l'Est, un ancrage thématique humanitaire et une priorisation limitée aux interventions traditionnelles et mandataires, qui réduisent son potentiel dans certaines thématiques émergentes comme le capital naturel, le foncier, l'aménagement du territoire ou l'économie verte. Par ailleurs, dans un contexte où les femmes représentent plus de 51% de la population et les jeunes de moins de 30 ans près de 60%, les thématiques sur le genre et la jeunesse restent fondamentales et méritent d'être approfondies pour faciliter le passage de la phase de connaissance et de prise de conscience à une étape transformationnelle.

7- Pour avoir une base de d'information solide et crédible, garantissant des informations valides, fiables et suffisantes pour répondre aux objectifs et aux buts de l'évaluation, une triangulation des données issues de ces différentes sources a été opérée.

b) Efficacité

Les interventions de UNSDCF 2020-2024 ont contribué à certains des résultats destinés à améliorer les priorités de développement de la RDC. Elles ont eu un effet sur certains défis de développement et des politiques publiques du pays dont l'amélioration des capacités du système de planification et de programmation budgétaire, des cadres de promotion de services sociaux clés comme l'emploi et l'accès à l'énergie, l'accès aux moyens de subsistance, le renforcement des infrastructures agricoles de base, sanitaires et scolaires de base, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la protection des civils et la promotion des droits humains, la réponse aux épidémies, l'accès à l'eau et l'assainissement, la promotion de l'environnement durable sans oublier les interventions pour la promotion de la démocratie et de la gouvernance.

La protection des civils et des personnes vivant avec le handicap, la promotion des droits humains, les réponses aux différentes formes d'exploitation, les violences physiques, psychologiques ou sexuelles ont été au cœur des interventions des Agences, Fonds et Programmes (AFP) avec un relief sur l'implication des femmes et des communautés dans les questions de paix, de sécurité, de vulnérabilité économique et de l'assistance humanitaire à travers le triple nexus. Cependant, le contexte global reste fébrile et fragile avec des cas itératifs de violation des droits humains dans le pays, la récurrence des conflits armés à l'Est et surtout l'absence de l'Etat ou obsolescence de son autorité dans certaines régions.

c) Efficience

Les nouvelles prérogatives du Coordinateur Résident (CR) avec la réforme ont été une forte opportunité pour promouvoir les principes cardinaux des Nations Unies en interne dans l'équipe pays et en externe auprès des bailleurs, le public, la société civile et l'Etat. Globalement, les budgets prévus ont été relativement mobilisés (autour de 60% par effet) ou exécutés (80% en moyenne par an et par effet). Les ressources financières, humaines et matérielles canalisées vers les interventions ont été évidentes dans le continuum des services tout au long du cycle, en dépit des nouvelles initiatives du gouvernement et la pandémie de la COVID-19 qui a ralenti certains engagements avec les partenaires de mise en œuvre. Les planifications conjointes, les projets et les initiatives conjoints, les mécanismes de coordination divers au niveau national et progressivement au niveau des provinces, la présence active du CR dans les divers groupes des partenaires bi-multilatéraux et du secteur privé, sont des opportunités accélératrices pour rendre plus efficaces l'offre et les opérations conjointes des Nations Unies dans le pays.

L'utilisation du Business Operations Strategy (BOS) a donné de bonnes perspectives pour l'optimisation dans l'utilisation des ressources. C'est également le cas des projets conjoints dont le profilage raffiné, l'importance des thématiques abordées et l'enjeu des sites d'intervention sont des gages des résultats tangibles. Enfin, des partenariats sectoriels aguerris ont été utilisés pour l'optimisation des résultats atteints en dépit de l'ancrage stratégique limité avec le gouvernement au niveau national et dans certaines provinces.

Cependant, il convient de relever que l'application du Mutual Accountability Framework (MAF) n'est pas optimale pour créer une fusion stratégique dans l'équipe-pays où l'esprit résiduel de positionnement identitaire et de compétition persiste.

d) Durabilité

Le niveau de durabilité perçu est élevé en interne et en externe par la plupart des partenaires rencontrés, surtout les acteurs étatiques, les partenaires de mise en œuvre et davantage les bénéficiaires. Au regard de l'analyse des indicateurs d'effets, des changements positifs ont été relevés à travers certaines interventions des différents AFP au niveau de l'éducation, la croissance économique, le registre social et les droits humains, la modernisation de la justice ou la démocratie. La pertinence, la communication et l'alignement de UNSDCF aux piliers du PNSD sont des facteurs déterminants d'adhésion, de participation et d'engagement des parties prenantes surtout de la partie étatique. Au niveau des agences, le travail en commun et l'harmonisation des approches d'évaluation de renforcement des capacités, de suivi programmatique et budgétaire ont été fortement appréciés.

Cependant, l'élan d'appropriation est faible sur toute la pyramide décisionnelle, tant au niveau national, décentralisé que communautaire. Il en est de même des organisations locales dont les capacités et les compétences restent à renforcer sur le double plan organisationnel et de la gestion efficace des projets. Dans ce contexte, la valorisation des acquis en termes de pérennisation demeure un défi à remonter pour assurer une durabilité institutionnelle, économique, sociale et environnementale tangible. En outre, le déficit de coordination stratégique entre le gouvernement et les initiatives du SNU et la fragmentation des stratégies nationales de développement, n'ont pas facilité les synergies nécessaires pour l'appropriation.

e) Coordination

Les structures et le mandat des groupes de résultats et des groupes thématiques sont bien organisés avec des termes de référence spécifiques, ce qui accroît la cohérence et l'efficacité de UNCT vis-à-vis des objectifs communs en soutien aux ODD. L'UNCT et ses organes de gouvernance ont donné une impulsion importante pour l'organisation des revues annuelles conjointes (y compris la partie nationale, la société civile et les partenaires techniques), le développement des plans de travail conjoints et l'élaboration des rapports annuels. A travers la communication de proximité du RCO, les partenaires techniques et financiers comprennent de mieux en mieux les enjeux de la réforme et apprécient l'élan de cohérence du système dans son ensemble mais déplorent, dans leur large majorité, l'absence d'un cadre de partenariat solide pour porter l'UNDCF. Le Comité de Pilotage Conjoint (CPC), véritable boussole stratégique de UNSDCF, a été tardivement mis en place en début de l'année 5 du Cycle, ce qui traduit l'absence d'un leadership solide et agissant pour porter le Plan Cadre de Coopération.

Même si l'approche nexus actuelle est fragmentée et axée sur les actions opérationnelles, elle est utilisée par excellence pour améliorer l'accès aux services sociaux de base et aux moyens de subsistance, renforcer les mécanismes de coordination et les capacités de facilitation, et consolider le partenariat et l'apprentissage inter organisationnel sur les réponses globales fondées sur l'analyse des causes profondes et structurelles.

1.5. Principales Recommandations

1.5.1. Recommandations de portée stratégique

- a) Pour des raisons d'efficacité et d'opérationnalité, il serait pertinent d'assurer un ancrage institutionnel du Cadre de coopération des NU auprès du Ministère qui assure le suivi des ODD (agenda 2030) et des aspirations de l'agenda 2063 de UA (*A faire par le RCO avant le démarrage du Plan Cadre de Coopération en cours de préparation*) ;
- b) Accompagner l'Etat dans la conduite des études/enquêtes/recensements de souveraineté (exemple du recensement général de la population, de l'habitat et de l'agriculture....) pour améliorer la qualité de la planification des programmes, faciliter le suivi de la performance et mesurer l'impact des interventions (*UNCT pendant le cycle Plan Cadre de Coopération 2025-2029*) ;
- c) Structurer une communication sur le MAF pour relever la valeur ajoutée de la coordination et mieux fixer UNCT et tout le capital humain du système, sur les missions, les moyens et les enjeux de résultats ou de redevabilité mutuelle vis-à-vis du Bureau du Coordinateur Résident (RCO) (*A faire par le RCO en 2024*).

1.5.2. Recommandations de portée programmatique

- a) Compte tenu de la densité et de la complexité des enjeux de développement de la RDC, le prochain cadre de coopération devrait mettre une emphase sur l'identification, l'analyse et la prise en compte des causes structurelles de la pauvreté et des conflits en RDC dans ses programmes pour accompagner le pays à opérer une transformation structurelle sur les plans politique (gouvernance et démocratie), socioéconomique et l'accès des services sociaux de base en se fondant sur les "6 transitions⁸" que sont (a) le système alimentaire; (b) l'éducation de qualité pour tous ; (c) l'emploi et protection sociale; (d) l'accès à l'énergie, (e) la biodiversité et pollution ; et (f) la connectivité digitale à travers l'opérationnalisation des piliers du Programme National Stratégique de Développement (PNSD) en cours d'actualisation
- b) Disposer pour le prochain Plan Cadre de Coopération d'un plan de suivi-évaluation budgétisé et clair avec des indicateurs simplifiés et mesurables (avec des définitions et des modalités de collecte et d'analyse), basé exclusivement sur les ODD et non sur les études des agences plus portées sur l'efficacité que sur l'efficience et la durabilité (*A faire par UNCT lors du développement du Plan Cadre de Coopération 2025/2029*).
- c) Le SNU et les partenaires devraient convenir d'une définition opérationnelle partagée du nexus avec un portage au niveau politique pour faciliter son opérationnalisation et son utilisation comme outil stratégique dans la perspective de (1) réduire les besoins humanitaires, (2) optimiser les solutions durables pour les personnes déplacées internes, y compris le développement de leurs zones de retour/relocalisation ou l'intégration locale et (3) promouvoir la résilience communautaire.

8- Six transitions : Les voies d'investissements pour atteindre les ODD, Septembre 2023

II. INTRODUCTION

2.1. But

Cette évaluation se propose d'apprécier à la fois (1) les progrès de la mise en œuvre de l'UNSDCF 2020–2024, (2) sa pertinence par rapport au contexte national actuel et aux engagements mondiaux du pays, (3) l'efficacité de son dispositif de coordination, et (4) l'efficience et la durabilité des interventions engagées. L'examen a porté sur les résultats obtenus, les leçons apprises, l'appréciation des programmes conjoints des Nations Unies, l'optimisation de la gestion budgétaire, les défis et les opportunités, et recommande les meilleures pratiques à prendre en compte pour la formulation du prochain Plan Cadre de Coopération pour cycle 2025-2029, dans un contexte de désengagement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation de la République Démocratique du Congo (MONUSCO).

2.2. Objectifs de l'évaluation

De manière spécifique, il s'agit de couvrir les objectifs ci-après :

- a. Évaluer de manière indépendante la performance du Plan Cadre de Coopération (UNSDCF 2020-2024) dans ses différents domaines programmatiques, y compris sa contribution aux résultats du développement national ;
- b. Apprécier le partenariat et les mécanismes de mobilisation de ressources pour la mise en œuvre de UNSDCF 2022-2024 ;
- c. Identifier et analyser les facteurs ayant affecté l'effectivité de UNSDCF 2020-2024 avec une emphase sur les facteurs favorables et les goulots d'étranglement (leçons apprises) ainsi que le positionnement stratégique du SNU sur la base des enjeux et opportunités et des priorités du gouvernement pour la RDC ;
- d. Évaluer la contribution du Plan Cadre de Coopération (UNSDCF 2022-2024) à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes (gender equality) et à renforcer l'autonomisation des femmes, et le principe de ne laisser personne de côté de façon plus englobante ;
- e. Identifier et analyser les approches innovantes/à fort impact, les enseignements tirés, les bonnes pratiques, les défis programmatiques et opérationnels (par exemple, l'adhésion de la partie nationale, la capacité du système des Nations Unies et l'orientation du Bureau du Coordonnateur Résident etc.);
- f. Fournir des recommandations stratégiques et réalisables pour éclairer l'orientation du prochain cycle de programme du Plan Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement durable en RDC, ainsi que des orientations sur le mécanisme de coordination du futur Plan Cadre de Coopération pour assurer la cohérence dans le fonctionnement du SNU.

2.3. Portée de l'évaluation

Cet exercice est une opportunité pour l'Équipe Pays de présenter ses résultats d'une manière transparente aux principales parties prenantes, y compris le public et ses bénéficiaires. Ainsi, elle s'est faite de manière analytique, inclusive, participative et intégrée à travers une portée temporelle, spatiale (géographique) et programmatique :

Au niveau temporel, l'évaluation couvre la période de mise en œuvre du Plan Cadre de Coopération allant de janvier 2020 au 30 septembre 2023⁹.

Au niveau géographique, l'évaluation s'est réalisée au niveau national à Kinshasa et à l'échelle provinciale dans 4 provinces¹⁰ sur les 26 que compte le pays. Ces provinces ont été proposées par le RCO et ont été révisées par l'équipe d'évaluation en prenant en compte, l'accès, la sécurité et les zones de concentration des interventions de développement et humanitaire du SNU à l'issue des entretiens préliminaires.

Quant à la portée programmatique, elle a porté sur les 3 (trois) axes stratégiques en prenant en compte le nexus, les interventions transversales, la transition de la MONUSCO, l'approche basée sur les droits humains, l'approche communautaire, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des jeunes, et l'appui à la production et à l'utilisation des données sensibles au genre ainsi que les partenariats.

Il a été dûment pris en considération, les interventions des agences non-résidentes (UNODC et UNECA) et celles mises en œuvre dans le cadre des programmes et de projets mondiaux ou régionaux. Enfin, pour assurer son caractère inclusif, l'évaluation s'est faite en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes (l'État au niveau central et local, les organisations de la société civile, les bénéficiaires et le secteur privé).

2.4. Sources d'évidences

Les évidences ont été collectées à travers la revue documentaire, les entretiens semi-directifs avec les informateurs clés, les discussions de groupes et les visites sur le terrain. La collecte des données a été faite avec des grilles d'entretien élaborées à cet effet sur la base des questions d'évaluation précédemment validées dans le rapport de démarrage pour chaque catégorie de groupe cible.

2.5. Structure du rapport

Ce rapport a une structure classique suivant les recommandations du guide d'évaluation du Plan Cadre de Coopération pour le Développement Durable des

9- L'analyse des données programmatiques du 4^{ième} trimestre de 2023 sera conditionnée par la disponibilité des données. Si ces données ne sont pas disponibles, alors la limite temporelle sera dictée par la disponibilité des données les plus actuelles dans UNINFO et les différents rapports disponibles.

10- Il s'agit des provinces suivantes choisies en fonction de la prépondérance des interventions sur les axes spécifiques, tout en gardant l'accès et la sécurité comme filtre: Kinshasa (national), Nord et Sud-Kivu (Axe 1), Kongo Central (Axe 2) et le Kasai (Axe 3).

Nations Unies fourni par DCO¹¹. Il comprend neuf (9) segments y compris les annexes. Il s'agit d'un résumé exécutif (partie 1), d'une introduction (partie 2), du contexte du pays (partie 3), de la méthodologie de l'évaluation (partie 4), des principaux résultats de l'évaluation (partie 5), des principales conclusions (partie 6), des recommandations (partie 7), des leçons apprises (partie 8) et des annexes (partie 9).

11- Final UNEG-DECO UNSDCF Evaluation guidelines, September 2021

III. CONTEXTE PAYS DE MISE ŒUVRE DE UNSDCF 2020-2024

3.1. Un pays-continent avec des richesses naturelles et un potentiel économique énormes

3.1.1. Sur le plan politique

La République Démocratique du Congo a connu une transition effective suite aux élections présidentielles de 2018. Les élections conjointes (présidentielles, législatives nationales et provinciales) ont régulièrement eu lieu en décembre 2023 en dépit de quelques contraintes logistiques.

3.1.2. Sur le plan démographique et géographique

Pays-continent avec une population estimée à plus de 100 millions habitants en 2022, 4ème des pays plus peuplés d'Afrique¹², la RDC est très fragile à cause de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire (15,5 millions de personnes en 2019). En 2022, environ 62 % de la population du pays (soit 60 millions de personnes) vivait avec moins de 2,15 dollars par jour, regorgeant près d'une personne sur six en situation d'extrême pauvreté en Afrique subsaharienne¹³. Deuxième plus grand pays d'Afrique en superficie (2,345 millions de km²), la RDC se caractérise par un taux de croissance démographique de 3,17% et une faible densité (38 personnes au kilomètre carré)¹⁴ avec 45,6% vivant dans les zones urbaines en 2020¹⁵.

3.1.3. Sur le plan de la gouvernance environnementale

La RDC a ratifié la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en 2017, le Protocole de Kyoto en 2005 et l'Accord de Paris en 2015. Le pays a également adopté divers cadres stratégiques, juridiques et institutionnels pour respecter ses engagements internationaux en matière de changement climatique, y compris un Programme d'action national d'adaptation au changement climatique, un Plan national d'adaptation (PAN), une Stratégie nationale d'actions d'atténuation appropriées au niveau national (NAMA), une Stratégie nationale REDD+ et un Fonds national REDD+¹⁶.

12- Un an avant la signature du plan-cadre objet de cette évaluation ;

13- <https://www.banquemondiales.org/fr/country/drc/overview> ;

14- UN DESA Division de la population, 'World Population Prospects ;

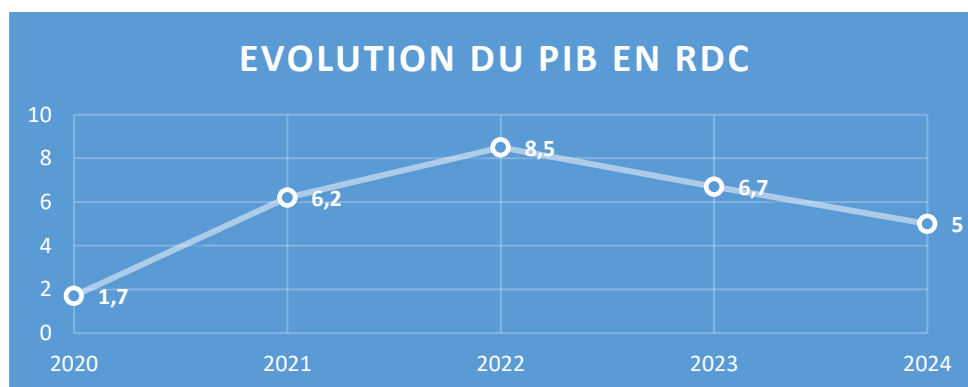
15- ONU Habitat, 'Pourcentage de la population en milieu d'année résidant dans les zones urbaines par pays/zone 2000-2050', Indicateurs urbains ;

16 - Financement climatique infranational, République démocratique du Congo ;

3.1.4. Sur le plan économique

La RDC est connue pour son potentiel minier¹⁷ constitué de différentes substances minérales^{18, 19}. Le secteur minier a apporté une contribution non négligeable de l'ordre de 5,5% dans la croissance totale. La performance du pays a progressé sur la période 2010-2021 avec un taux de croissance annuel du PIB de 5,9% en moyenne, bien qu'elle ait enregistré un taux de croissance du PIB de 1,7% en 2020 dans le contexte de la pandémie de COVID-19²⁰. Toutefois, suite au choc négatif de la Covid_19 de 2020, la RDC s'est engagée sur une trajectoire de croissance positive, avec un taux de croissance de 6,2% en 2021, 8,5 % en 2022 et une projection de 6,7 % pour 2023 tirés par la demande mondiale de produits primaires, d'un secteur des services en forte croissance, de la consolidation des réformes économiques, du climat des affaires et des investissements, mais surtout de l'exploitation minière. Pour diversifier l'économie et doter le pays d'un tissu industriel dynamique, compétitif, responsable en matière d'environnement et de développement durable, la RDC a lancé la mise en place des Zones Économiques Spéciales (ZES) à travers le territoire national répartis en six zones industrielles. Le graphique ci-dessous est une illustration de la croissance en pourcentage du PIB de la RDC entre 2020 et 2024 selon la banque mondiale²¹.

Figure 1:Évolution de taux de croissance de PIB



NB : Les données de 2024 sont une estimation de la Banque Mondiale.

3.2. Des défis de développement de plus en plus importants

En dépit de quelques progrès enregistrés dans certains domaines de la vie politique, économique et sociale²², la RDC reste largement confrontée à des défis majeurs

¹⁷- Toutes les provinces du pays peuvent se prévaloir de détenir des réserves géologiques et minières importantes dont essentiellement de l'or, du cuivre, du lithium, du pétrole, du diamant, du calcaire, du phosphate, du pyroschiste, du vanadium, du plomb, du zinc, de l'étain, du nickel et du manganèse pour ne citer que celles-là ;

¹⁸- Agence Nationale pour la Promotion des Investissements au Congo, 2023 ;

¹⁹- WWW.camid.cd;

²⁰- Banque Mondiale, 'GDP growth (annual %)-Congo, Dem. Rep.', Indicateurs du développement dans le monde.

²¹- Les données de 2023 et celles de 2024 sont des estimations.

²²- Selon rapport d'examen national volontaire des Objectifs de Développement Durable (VNR) 2023, la pauvreté recule, mais elle baisse faiblement, passant de 56,2% en 2020 à 54,4% en 2022 au seuil national de 1,25\$. Au seuil international, elle est passée de 74,7% à 72,3% pour la même période

liés à la nature de la croissance économique (faiblement inclusive et fortement dépendante de la conjoncture internationale), au chômage des jeunes²³ et des femmes, à la pauvreté en milieu rural et à l'insécurité. En effet, le pays a pris un retard continu dans la diversification de ses activités économiques, insuffisamment inclusives et peu génératrices d'effets sur l'amélioration du bien-être des populations.

3.2.1. En matière de gouvernance

La RDC enregistre un rang centile de 8,49 en 2021 en termes de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme dans les Indicateurs de gouvernance mondiale, bien en dessous de la moyenne de l'Afrique subsaharienne (30,458)²⁴. Elle se classait 49e sur 54 pays africains évalués par l'indice Mo Ibrahim avec un score de 32,7 points sur 100 en matière de gouvernance. En effet, la persistance des conflits armés, notamment à l'Est, la complexité, la récurrence et la durée des crises politiques et sécuritaires, perturbent les progrès réalisés, notamment dans l'accès à la justice, la promotion de l'État de droit et la restauration de l'autorité de l'État. La corruption est également une préoccupation pour le pays, classé 169e sur 180 pays en 2021 sur l'indice de perception de la corruption²⁵.

3.2.2. Au niveau sécuritaire

La RDC connaît depuis 1995, l'insécurité dans ses régions de l'Est avec la présence de groupes armés (locaux et étrangers) estimés à environ 266²⁶ en 2023 avec prédominance dans le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, le Maniema, le Tanganyika et l'Ituri. Depuis 2016, la région du Kasaï a également connu des événements violents perpétrés par des groupes armés et des membres des forces de sécurité entraînant la mort de plusieurs milliers de citoyens et le déplacement d'environ 1,4 million de personnes entraînant une situation humanitaire aiguë²⁷. En effet, la RDC compte le plus grand nombre de personnes déplacées à l'intérieur du monde, estimé à 6 millions de personnes en février 2023.

Le mandat de maintien de la paix de la MONUC a été renouvelé jusqu'en 2010 et mis à jour pour établir la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), refléter l'évolution des besoins en matière de consolidation de la paix, de stabilisation et de consolidation de l'autorité de l'État et de protection des civils, du personnel humanitaire et des défenseurs des droits de l'homme. En 2021, un plan de transition articulant un retrait progressif, ordonné et responsable de la MONUSCO par rapport

23 - Le taux de chômage de longue durée est de 61,8%. Cette jeunesse a près de 14 fois moins de chance d'accéder à l'emploi que la population adulte (OCDD, 2022).

24- IEO Datamart, 'ICPE Country Context data', extrait de Banque Mondiale, 'Political Stability and Absence of Violence', World Governance Indicators

25 -Transparency International, « Indice de perception de la corruption ».

26- <https://www.rtn.ch/rtn/Actualite/Monde/RDC-266-groupes-armes-actifs-dans-cinq-provinces-orientales.html>

27-Mercy corps 2019, Kasaï conflict assessment, Current Dynamics & Potential Interventions (Février-Mars 2019) Conseil des droits de l'homme, Rapport de l'équipe d'experts internationaux sur la situation au Kasaï, mai 2019.

à des critères de performance mesurables a été approuvé par le Conseil de sécurité²⁸, déclenchant ainsi le clou pour le processus de désengagement.

3.2.3. Dans le domaine de la sécurité alimentaire

La crise alimentaire prolongée du pays est aggravée par l'un des conflits armés les plus anciens au monde avec les forces armées associées à des forces étrangères qui continuent de mener des combats intenses dans les territoires de l'Est. L'insécurité alimentaire aiguë est également susceptible de rester élevée (Phase 3 de du Cadre Intégré de la Classification de la sécurité alimentaire -IPC- ou plus) dans le Nord-Kivu et en Ituri, ces zones accueillant un grand nombre de personnes en situation d'urgence (IPC Phase 4)²⁹.

3.2.4. Dans le domaine d'hygiène, d'eau et de l'assainissement.

Malgré ses forts potentiels en ressources en eau (52% des réserves d'eau douce d'Afrique), une bonne partie de la population en RDC fait face aux difficultés d'accès à l'eau, à l'assainissement et aux bonnes pratiques d'hygiène (respectivement 33,6%, 13,5% et 21,4%, MICS 2019) et n'arrive pas à satisfaire les besoins de sa population qui pourrait doubler d'ici 2030 (MICS). Face à cette situation, les projections de l'amélioration de la couverture de services selon le Programme National Eau, Hygiène et Assainissement (PNEHA), visent : (i) l'accès à l'eau potable de 33% à 80% d'ici 2030 ; (ii) l'amélioration de l'accès à l'assainissement de 14% à 70% ainsi qu'éradiquer la Défécation à l'Air Libre (DAL) de 12% à 0% d'ici 2030 ; (iii) une amélioration des bonnes pratiques d'hygiène de 21% à 80% d'ici 2030.

3.2.5. Sur le plan social

La situation de la RDC reste caractérisée par une pauvreté massive avec une incidence plus élevée en milieu rural (84,9%) qu'en milieu urbain (62,6%), et de fortes disparités entre les hommes (75,6%) et les femmes (71,6%) (EGI-SDG 2020). Les niveaux structurellement très élevés de pauvreté multidimensionnelle (64,5%) et d'extrême pauvreté multidimensionnelle (36,8%) ainsi que les profondes inégalités économiques, et sociales qui caractérisent la RDC résultent, entre autres, d'une redistribution inéquitable des gains de croissance, d'un système de protection sociale inefficace et d'une économie peu diversifiée, offrant peu d'opportunités d'emploi. Avec un Indice de Développement Humain (IDH) s'élevant à 0,480 se classant au 175^e place sur 189 (UNDP/HDR 2021/22), la RDC est encore un pays à faible développement humain (IDH<0,555)³⁰. Le taux de chômage, qui touche particulièrement les jeunes (15-24 ans), est estimé à 75,5% pour une population estimée en 2019 à plus de 95 millions d'habitants, dont plus de 60% de jeunes (Institut National des Statistiques, 2020).

28-Résolution 2556 (2020) du Conseil de sécurité sur le retrait progressif et échelonné de la MONUSCO (S/2020/1041, annexe)

29- Aperçu de la sécurité alimentaire et de la nutrition en RDC, Juillet 202/Juin 2023

30- 164^e rang sur 174 pays selon l'indice de développement humain 2020, conséquence de décennies de conflits, de fragilité et de développement contrarié.

3.2.6. Sur le plan sanitaire

Les enquêtes MICS 2017 et 2018 ont montré une situation sanitaire très grave, notamment pour les enfants, en raison de la forte prévalence de la malnutrition avec 40% de la population souffrant de sous-alimentation (2020) et de la baisse de la vaccination. Au cours des quatre dernières années, six éclosions d'Ebola se sont produites dans deux provinces (Nord-Kivu et Équateur) et en avril 2022, un autre cas a été confirmé à Mbandaka, province de l'Équateur, suscitant la crainte qu'une autre éclosion se produise. La pandémie de COVID-19 continue de nuire à l'économie, et l'importante hésitation à se faire vacciner a eu une incidence négative sur l'utilisation des services de santé depuis mars 2020. En outre, la province de Sankuru a fait face à une épidémie de choléra qui a commencé à la mi-août 2023 et la charge de travail actuelle dans la province de Tanganyika est trois fois plus élevée qu'à la même période en 2021.

3.2.7. Sur le plan éducation

En dépit de la gratuité effective de l'éducation au primaire, estime que 97 % des enfants de dix ans en RDC sont en situation de pauvreté des apprentissages, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas en mesure de lire et comprendre un texte simple³¹. Durant la période de janvier à juin 2023, plus de 167 000 enfants ont été privés d'éducation du fait d'incidents dans au moins 416 écoles en RDC. Les causes rapportées de ces incidents, par ordre d'importance, sont : l'utilisation des écoles comme abris par les Personnes Déplacées Internes -PDI- (38,9%), les écoles fermées (26,2%), les écoles détruites avec les causes naturelles (17,1%), les écoles attaquées (8,4%) ou occupées par des groupes armés (5,5%), les écoles détruites avec les causes non-naturelles (2,6%) et incendie et vieillissement des bâtiments (0,2%). Les provinces les plus touchées sont : Ituri, Kasai, Nord-Kivu, Sud-Kivu et Tanganyika.

3.2.8. Energie

L'accès à l'énergie reste à désirer. En effet seulement 52% de la population a accès à un point d'eau amélioré et 29% à des installations sanitaires améliorées³². Par ailleurs, seulement 17% de la population dispose d'un assainissement de base et 20% de toilettes améliorées. L'accès à l'électricité reste également faible (16%) de la population avec de fortes disparités entre le milieu rural (1%) et le milieu urbain (35%)³³.

3.2.9. L'égalité des genres

L'égalité des genres et la parité des sexes demeurent un problème épineux. En effet, la violence sexuelle liée au conflit est utilisée comme arme de guerre dans certaines régions (plus de 1.053 cas signalés dans le Nord Kivu en 2020 dont 700 attribués à des groupes armés non étatiques³⁴). L'indice d'inégalité de genre qui

31- <https://www.banquemondiale.org/fr/country/drc/overview#>.

32 <https://www.unicef.org/drcongo/ce-que-nous-faisons/eau-hygi%C3%A8ne-et-assainissement#:~:text=La%20R%C3%A9publique%20D%C3%A9mocratique%20du%20Congo,de%20l'eau%20de%20qualit%C3%A9>.

33 <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/EG.ELC.ACCS.ZS?locations=CD>

34 ONU, Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général sur la violence sexuelle en temps de conflit. Violence sexuelle dans les conflits. République Démocratique du Congo ;

classe la RDC au 151e rang sur 191 pays³⁵ et le rapport Gender Global Gap qui la classe au 151e rang sur 156 pays au niveau mondial et 35e rang sur 35 pays au niveau régional en 2021 en termes de parité entre les sexes, traduisent les défis dans l'éducation des femmes (154e au niveau mondial), leur participation à la vie économique (126e) et politique où seuls 12,8 % des sièges des parlements sont occupés par des femmes contre 25,9 % en Afrique subsaharienne.

3.2.10. Sur le plan climatique et environnemental

La RDC est vulnérable aux changements climatiques tels que les sécheresses et la variabilité des précipitations, entraînant des inondations, l'érosion des sols et des pertes agricoles³⁶. Le pays a été classé 51 sur 180 pays avec un score de 58,67 pour l'indice mondial des risques climatiques en 2021, enregistrant 41 décès pour 100 000 habitants et 90 millions de dollars US de pertes en 2019³⁷. Cependant, le pays ne compte que 53 aires protégées, principalement des eaux terrestres et intérieures (environ 14% de couverture terrestre) et 80 millions de personnes dépendent de la forêt pour leur subsistance³⁸, ce qui produit une émission de 2,61 millions de tonnes de gaz à effet de serre (GES) en 2021³⁹ essentiellement dû au changement d'affectation des terres, de la foresterie (86%) et des déchets (11%)⁴⁰.

3.3. Le Plan National Stratégique de Développement (PNSD 2019-2023), un cadre propice pour le développement inclusif de la RDC

Pour faire face à ces défis, la vision stratégique du pays s'est articulée autour du Plan National Stratégique de Développement (PNSD 2019-2023) qui préconise une croissance inclusive adossée sur 5 piliers dont :

- **La Valorisation du capital humain, développement social et culturel.** Ce pilier se focalise sur la dimension de la croissance inclusive en priorisant les activités qui facilitent le développement humain à travers l'accès massif aux services sociaux de base (santé, éducation, habitat...) ;
- **Le Renforcement de la bonne gouvernance, restauration de l'autorité de l'Etat et consolidation de la paix.** Ce pilier se propose de promouvoir la gouvernance dans toutes ses dimensions en séparant clairement le domaine public du domaine privé et la qualité de gestion des finances publiques pour maximiser les recettes et améliorer la qualité des dépenses publiques ;
- **La Consolidation de la croissance économique, diversification et transformation de l'économie.** Ce pilier met la priorité sur l'inclusion des

35- IEO Datamart, 'ICPE Country Context data frame', extrait du PNUD, 'Gender Inequality Index (GII)', Humann Development Data Center ;

36- Banque africaine de développement, « Perspectives économiques de la République démocratique du Congo », Perspectives économiques en Afrique 2022 ;

37- Germanwatch, 'Global Climate Risk Index 2021. Qui souffre le plus des événements météorologiques extrêmes ? Événements de perte liée aux conditions météorologiques en 2019 et 2000-2019 » ;

38- Banque mondiale, « Surface forestière (% de la superficie) », Indicateurs du développement dans le monde ; USAID, République Démocratique du Congo, [Environnement](https://www.usaid.gov/democratic-republic-congo/environment). <https://www.usaid.gov/democratic-republic-congo/environment> ; Planète protégée, Congo, Dém. Profil du représentant. <https://www.protectedplanet.net/country/COD> ;

39- Notre monde en données, « Émissions annuelles de CO₂ » ;

40- USAID, Fiche d'information sur le changement climatique en République démocratique du Congo, Climat links, 14 novembre 2022. <https://www.climatelinks.org/resources/democratic-republic-congo-climate-change-fact-sheet>.

secteurs à forte potentialité de croissance (mines, hydrocarbures, métallurgie...) et ceux à forte potentialité de création d'emplois (foresterie, agriculture vivrière et de rente, agro-industrie, les secteurs extractif et agricole ...);

- **L'aménagement du territoire, reconstruction et modernisation des infrastructures.** Ce pilier priorise les activités charpentant l'espace territorial congolais par des voies de transport et d'autres infrastructures structurantes (balisages, fibre optique, centrales de production d'eau et d'électricité...). L'implantation des infrastructures énergétiques et de transport pour la transformation et l'évacuation de produits vont permettre de booster les activités minières et agricoles ;
- **La Protection de l'environnement, lutte contre le changement climatique, développement durable et équilibré.** Ce pilier met en exergue les activités qui contribuent à l'atténuation des effets des changements climatiques, ainsi qu'à l'adaptation aux effets de ces changements déjà présents (inondations, érosions, glissements de terrain, chaleurs, sécheresse...).

3.4. Progrès du pays vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD)

Selon le rapport d'examen volontaire de 2023, le Gouvernement s'est engagé dans des transformations structurelles et la mise en œuvre des solutions guidées par les ODD, en dépit de l'effet de la COVID-19 entre 2020 et 2021. Dans l'ensemble en 2023, 15% des ODD sont sur la trajectoire de leur atteinte, 45% sont en retard avec des possibilités d'évoluer et 40% sont sans signes véritables de d'évolution.

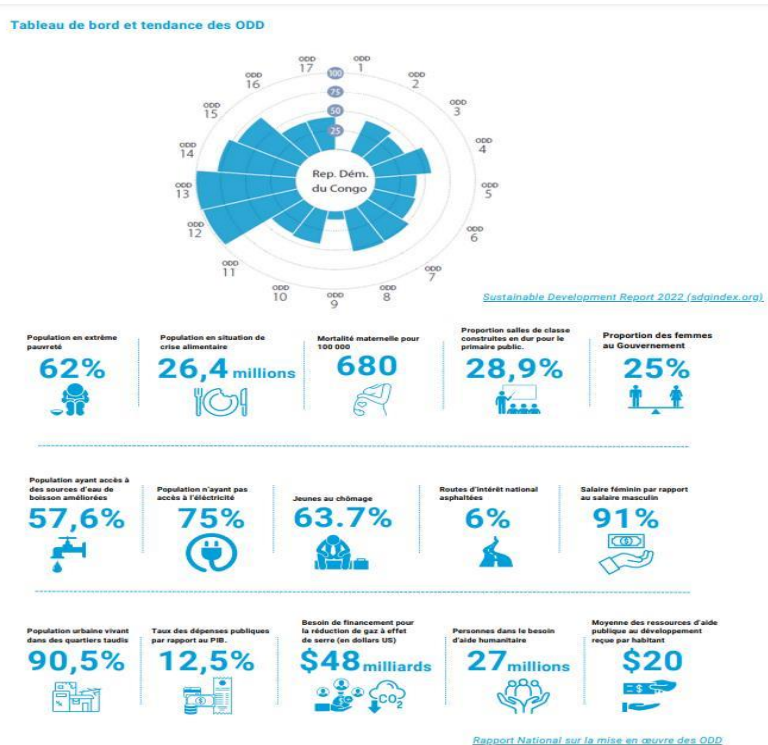


Figure 2 : Tendance des ODD en 2023

Les graphiques ci-contre en donnent une illustration par ODD⁴¹ en 2023⁴².

41 - Rapport d'examen national volontaire des Objectifs de Développement Durable en RDC, 2023

42 - UNDP-CD-Rapport final du Forum National sur les ODD - VD.pdf

3.5. Rôles de l'aide extérieure

L'Aide Publique au Développement⁴³ est globalement en baisse. En effet, le volume est tombé à 1,89 milliards de USD en 2021 contre 2,29 milliards de USD en 2020. En termes de contribution, les apports des banques de développement sont les plus importants en 2021 avec un appui de l'ordre de 784,18 millions d'USD. Le Système des Nations-Unies arrive en deuxième position avec 630,8 millions d'USD. L'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) occupe le troisième rang en termes de fournisseur d'aide en RDC avec une contribution avoisinant 334,25 millions d'USD. L'Union Européenne (UE) vient en quatrième position avec une allocation d'aide de l'ordre de 143,22 millions d'USD en 2021. Les contributions des fonds de développement ont été de 195,4 millions d'USD en 2020.

3.6. Réponses stratégiques du SNU à travers les programmes pays

3.6.1. Portée et intégration des programmes

Le Plan Cadre de Coopération des Nations unies pour le développement durable (UNSDCF 2020-2024) a été signé conjointement par une vingtaine d'Agences, Fonds et Programmes (AFP) résidents et/ou non-résidents (FAO, OIM, OMS, ONUSIDA, PAM, PNUD, UNFPA, HCR, UNICEF, ONUFEMMES, ONUHABITAT, UNESCO, BIT, FIDA, UNOCHA, BCNUDH, UNMAS, UNCDF) pour marquer l'engagement de haut niveau du SNU vis-à-vis de la RDC, cosignataire et bénéficiaire dudit plan-cadre articulé autour de (3) axes stratégiques dont (1) la consolidation de la paix, respect des droits humains, protection des civils, la cohésion sociale et démocratie; (2) la croissance économique inclusive, développement agricole, capture du dividende démographique, protection sociale et gestion durable des ressources naturelles; et (3) l'accès aux services sociaux de base et assistance humanitaire. En cohérence avec les 17 ODD, il est aligné au Plan National Stratégique de Développement (PNSD) à travers ses 3 axes, ses 08 effets, ses 22 produits et ses 145 indicateurs, desquels il tire son fondement programmatique. Le tableau ci-après en donne une illustration :

Tableau 1: Cohérence entre les piliers du PNSD et les axes de UNSDCF 2020-

PILIERNS PNSD	AXES UNSDCF 2020- 2024	EFFETS UNSDCF 2020-2024
Pilier II. Renforcement de la bonne gouvernance, restauration de l'autorité de l'État et consolidation de la paix	AXE 1 : Consolidation de la paix, respect des Droits humains, protection des civils, cohésion sociale et démocratie.	Effet 1.1: d'ici 2024, la prévalence de la violence et des conflits armés est réduite et la sécurité des personnes et des biens est améliorée en particulier celle des personnes vulnérables, y compris les réfugiés/déplacés, des femmes et les jeunes Effet 1.2 : D'ici 2024, les populations vivant en RDC, plus spécifiquement les plus vulnérables (femmes, enfants, réfugiées et déplacées) jouissent de leurs droits humains, en particulier l'accès équitable à la justice, (y

43 - OCDD, à partir de PGAI et WDI

PILIERNS PNSD	AXES UNSDCF 2020- 2024	EFFETS UNSDCF 2020-2024
		compris la justice juvénile), à l'identité juridique et la protection, à travers le renforcement des systèmes judiciaires, sécuritaires, des capacités de veille des organisations de la société civile sur les droits humains et la redevabilité institutionnelle Effet 1.3 : D'ici 2024, les institutions publiques, les médias et la société civile, au niveau central et décentralisé exercent efficacement leurs rôles pour une gouvernance démocratique apaisée, efficace et inclusive, porteuse d'effets sur la participation citoyenne et le renforcement de l'Etat de droit
Pilier III. Consolidation de la croissance économique, diversification et transformation de l'économie Pilier V. Protection de l'environnement, lutte contre le changement climatique, développement durable et équilibré	AXE 2 : Croissance économique inclusive, développement agricole, capture du dividende démographique, protection sociale et gestion durable des ressources naturelles	Effet 2.1 : D'ici 2024, les populations congolaises jouissent d'une croissance économique inclusive durable portée par la transformation agricole, la diversification économique ouverte aux innovations et à la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes Effet 2.2. : D'ici 2024, les populations vivant en RDC bénéficient d'une protection sociale inclusive et du dividende démographique portée par la maîtrise démographique et autonomisation des jeunes, des femmes, des réfugiés, des déplacés, des retournés, des rapatriés et apatrides Effet 2.3 : D'ici 2024, les populations tirent profit d'une gestion responsable et durable des ressources naturelles (forestières, minières, et foncières), par l'État, les entités décentralisées, les communautés, et le secteur privé, dans un contexte de changement climatique et de préservation de la biodiversité gouvernance démocratique apaisée, efficace et inclusive, porteuse d'effets sur la participation citoyenne et le renforcement de l'Etat de droit
Pilier I. Valorisation du capital humain, développement social et culturel Pilier IV. Aménagement du territoire, reconstruction et	AXE 3 : Accès aux services sociaux de base et assistance humanitaire	Effet 3.1 : Les populations, en particulier les plus vulnérables bénéficient d'un accès équitable, de qualité et durable aux sociaux de base, y compris de lutte contre le VIH/SIDA Effet 3.2. D'ici 2024, les organisations humanitaires et structures gouvernementales chargées des questions humanitaires

PILIERNS PNSD	AXES UNSDCF 2020- 2024	EFFETS UNSDCF 2020-2024
modernisation des infrastructures		apportent une réponse humanitaire coordonnée, rapide et efficace envers les personnes affectées par les crises dans le respect des principes humanitaires en vue de réduire la surmortalité et la sur-morbidité des personnes affectées

3.6.2. La structure financière du programme de pays

Le budget programme de UNSDCF 2020-2024 s'élève à 4 930 571 858 USD, dont plus de 88% à mobiliser, soit 4 371 600 552 USD. Le tableau ci-dessous donne une illustration de sa configuration par Effet tant pour les prévisions des ressources disponibles que pour les montants à mobiliser au lancement dudit cycle.

Tableau 2: Répartition des ressources mobilisées par Effet (ressources propres, ressources mobilisés, gaps)

Axes de coopération UNSDCF	Effets UNSDCF	Total (US Dollars)		
		Total budget prévisionne I	Prévisions des ressources devant être disponibles pour 2020-2024	Ressources à mobiliser
1. Consolidation de la paix, respect des droits humains, protection des civils, cohésion sociale et démocratie	Effet 1.1 :	155 777 671	48 157 219	107 620 452
	Effet 1.2 :	106 289 077	21 324 846	84 964 231
	Effet 1.3:	20 778 286	7 428 286	13 350 000
2. Croissance économique inclusive, développement agricole, capture du dividende démographique (...)	Effet 2.1	661 679 709	90 543 062	571 136 647
	Effet 2.2:	156 961 675	36 305 613	120 656 062
	Effet 2.3 :	135 791 000	57 456 000	78 335 000
3. Accès aux services sociaux de base et assistance humanitaire	Effet 3.1 :	1 059 097 388	273 526 208	785 571 180
	Effet 3.2 :	1 059 097 388	273 526 208	785 571 180
TOTAL GENERAL		4 930 571 858	558 971 306	4 371 600 552

3.6.3. Analyse synoptique de la théorie de changement

La Théorie de Changement (TdC) de UNSDCF 2020 – 2024 de la RDC a été développée autour de la vision, "Unie dans l'action pour le renforcement de l'état de droits, la consolidation de la paix et la promotion d'un développement durable et inclusif à l'horizon 2030 concourant à l'amélioration de l'accès équitable aux services sociaux de base et aux opportunités économiques tout en veillant à ce que personne ne soit laissé de côté". Une analyse approfondie de ses 3 axes stratégiques (axe 1 : Consolidation de la paix, respect des droits humains, protection

des civils, cohésion sociale et démocratie ; axe 2 : Croissance économique inclusive, développement agricole, capture du dividende démographique, protection et gestion durable des ressources naturelles et axe 3 : Accès aux services de base et assistance humanitaire) montre que les principaux défis de développement du pays ont été déclinés de manière intégrée dans ses différents effets (et plus loin dans ses produits au niveau du cadre de résultats) en référence au PNSD 2019 - 2023.

Avec un budget requis de **4 930 571 858 \$**, 20 Agences, Fonds et Programmes (AFP) du SNU actifs, une coopération bi/multilatérale forte en soutien aux programmes des Nations Unies et la Mission des Nations pour l'Observation et la Stabilisation de la RDC (MONUSCO), UNSDCF2020-2024 présente un potentiel stratégique et programmatique pertinent pour anticiper et donner une valeur ajoutée pour l'accélération du développement en RDC à partir de 2020 en dépit de la densité, de la portée et de la complexité des défis identifiés ou inattendus.

A la lumière du diagramme de la TdC, des produits de UNSDCF2020-2024 et de l'analyse approfondie des événements et des facteurs ayant pu influencer positivement ou négativement les processus de mise en œuvre et les résultats de UNSDCF, l'analyse synoptique de la TdC a été faite en vue de la garder ou la reconstruire en cas de déphasage avec le contexte de mise en œuvre.

Dans cette analyse, les résultats attendus, les extrants et les facteurs contextuels des plans conjoints des AFP du SNU ont été appréciés pour évaluer leurs effets sur la mise en œuvre des activités et les résultats du Plan Cadre de Coopération en relief avec les indicateurs des ODD, les leviers stratégiques de PNSD et les questions transversales énoncées dans l'agenda 2030. Il convient de relever qu'entre 2020 et 2023, la RDC a connu :

- (1) une série d'épidémies avec la fièvre hémorragique Ebola en 2020-2021 dans les provinces du Nord Kivu et de l'Equateur, le choléra en 2020 et 2023 dans les 519 zones de santé, la COVID-19 entre 2021 et 2022 au niveau national, le monkey pox avec plus de 3600 cas suspects et 192 décès ;
- (2) une insécurité grandissante dans tout le pays, caractérisée par la présence des groupes armés dans les trois provinces du grand Kivu (le Sud, le Nord et le Maniema), le Tanganyika, le Kasaï, le Bandundu et Ituri, et des bandits de grands chemins dans les grandes villes comme Kinshasa ;
- (3) des catastrophes naturelles dont une éruption volcanique au Nord Kivu en 2021, des éboulements de terre à Kinshasa et dans d'autres provinces en 2021, 2022 et 2023 et des inondations qui ont orchestré des mouvements massifs des populations sinon des destructions des biens (Janvier 2024) ;
- (4) l'état de siège dans deux provinces (le Nord Kivu et l'Ituri) avec une cessation de l'offre de l'aide humanitaire, des manifestations contre le Système des Nations Unies qui ont abouti à la fermeture provisoire de certaines activités, surtout celles de la MONUSCO dans les provinces de l'Est (Nord-Kivu, le Sud-Kivu, l'Ituri et la Province Orientale) ;

- (5) la crise russo-ukrainienne⁴⁴ était porteuse d'une potentielle perturbation des chaînes d'approvisionnement de plusieurs produits stratégiques, notamment le blé (dont plus de 80% étaient importés de la Russie en 2021) susceptible d'être un co-déterminant dans une triple crise financière, alimentaire énergétique du pays.

Il ressort de l'analyse comparée des produits de UNSDCF avec ceux des plans de travail conjoints des AFP, une cohérence au niveau de la hiérarchie des priorités. L'articulation des produits dans les plans de travail conjoints a respecté de manière pertinente l'ossature du cadre de résultats de UNSDCF. Il convient de relever que la plupart des thématiques suscitées (essentiellement celles relatives à l'insécurité, aux épidémies et aux catastrophes naturelles) ont été substantiellement prises en compte dans les Produits, en l'occurrence dans les plans de travail conjoints de 2022 et 2023 (Produits 2.3.2 ; 2.3.4; 2.1.1.27; 3.1.1 ; 3.1.1), y compris la crise russo-ukrainienne qui a fait l'objet d'une étude par le PNUD en 2022 aux fins d'aider le gouvernement à structurer un document de stratégie alimentaire résiliente aux chocs et un document de stratégie énergétique résiliente. Par ailleurs, l'analyse des risques dans UNSDCF2020-2024 a pris en compte la plupart de ces thématiques, assortie des indicateurs⁴⁵ de proxy dans le cadre de résultats. Il s'agit du :

- Risque III sur "la vulnérabilité de l'économie en raison de la prédominance de l'économie de rente" ;
- Risque IV sur "les conflits récurrents dans l'Est de la RDC" ;
- Risque VI sur " la vulnérabilité socio-économique des populations" ;
- Risque XIII lié au "retour régulier de certaines épidémies comme Ebola, le choléra et la rougeole" ;
- Risque IX lié au "retrait progressif de la MONUSCO".

En tenant compte de cette donne, et se référant aux discussions avec les groupes de résultats, l'équipe des évaluateurs n'a pas trouvé pertinent de reconstruire le diagramme de la Théorie de Changement (TdC). Cependant, compte tenu du profil dynamique du pays, un focus spécifique sera axé sur les thématiques émergentes pour apprécier le potentiel de leur impact sur les réalisations et les différents produits.

44- En 2021, la Russie et l'Ukraine étaient respectivement le 14ème et le 52ème partenaires économiques de la RDC avec la fourniture de plusieurs produits stratégiques, notamment le blé (82,1%), les soufres, les machines et appareils pour le travail du caoutchouc, les viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés.

45 - Il s'agit des indicateurs IP 2.3.2.3 et sur les mécanismes de gestion des ressources naturelles, le IP 2.3.4.2 sur la prévention et la gestion des catastrophes naturelles, les IE 3.2.1 et IP3.2.2.3 sur les plans de contingence,

IV. Méthodologie de l'évaluation

4.1 Échantillonnage

L'échantillonnage a été basé sur une approche participative et consensuelle avec l'équipe de gouvernance de l'étude à partir de la cartographie des parties prenantes (SNU, les partenaires de mise en œuvre, PTFs, les institutions gouvernementales et les bénéficiaires) et des sites d'intervention. Le tableau 3, donne une illustration de l'échantillon par catégorie dont 11 AFP des SNU, 3 membres du comité de pilotage, 03 groupes Inter agences, 8 groupes de résultats/thématiques, 4 PTFs, 9 ministères et autres institutions étatiques, 33 bureaux provinciaux des agences du SNU, 30 partenaires de mise œuvre, 4 acteurs du secteur privé et 210 bénéficiaires directes dont environ 40% de femmes à travers 21 Focus groupes.

Au niveau géographique, quatre provinces ont été retenues de manière concertée avec le comité de gouvernance de l'évaluation sur la base du degré perçu de vulnérabilité, l'accessibilité et la sécurité. Dans ces localités, les structures et les groupes bénéficiaires retenus sont issus des échanges avec les agences du SNU sur la base de la file active de leurs partenaires de mise en œuvre. Le tableau 3 ci-après en donne une illustration et complète la structure du tableau 1 sur les liens stratégiques entre les priorités nationales, les produits de UNSDCF 2020- 2024 et les ODD.

Tableau 3: Répartition de l'échantillon par catégorie⁴⁶

Catégories/ cibles	Effectif par catégorie	Méthodes	Personnes à toucher par Sexe et par catégorie		Commentaire / Justification
			Hommes	Femmes	
<u>Agences SNU</u> PNUD, UNFPA, OMS, OIM, ONUFEMME, FAO, UNICEF, HCR, BCNUH, PAM, UNESCO, MONUSCO, ONUHABITAT, FIDA, FAO, UNEP	11	Entretiens semi-structurés	Au moins 2 personnes par agence quel que soit le sexe		10 agences + la MONUSCO choisies sur la base du volume de leurs interventions dans les provinces cibles
Comité de pilotage	3	Entretiens semi-structurés	N/A		- Ministère des Affaires, Étrangères - Ministère du Plan ; - Coordonnateur résident.
Groupes inter agences	03	Entretiens semi-structurés	Président (e)		- PMT - OMT - GTSE

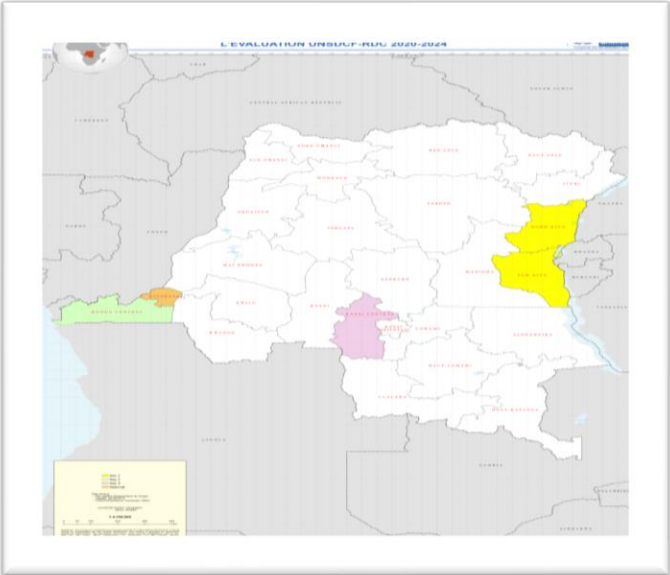
⁴⁶ Focus group : au total, 21 FG sont prévus pour une moyenne de 10 personnes par FG dont les participants représentent au moins 40% de femmes. Ce pourcentage a été positionné sur la base de l'appréciation de représentativité de la femme au sein des structures cibles.

Catégories/ cibles	Effectif par catégorie	Méthodes	Personnes à toucher par Sexe et par catégorie		Commentaire / Justification
			Hommes	Femmes	
Groupes de Résultats/ Groupes thématiques	05	Entretiens semi-structurés	Entretien avec le/la président/e ou le bureau au cas par cas		Leur importance stratégique dans la mise en œuvre de UNSDCF.
Partenaires Techniques Financiers (FMI, ENABEL, Suède, Norvège)	04	Entretiens semi-structurés	Les chefs de missions ou les chargés de programmes, essentiellement à Kinshasa		Leur volume d'appui technique et financier
Ministères et autres institutions gouvernementales (Plan, Justice, Intérieur, Défense, Santé, Action humanitaire, Genre, Agriculture, environnement, EPST, Droits humains)	9	Entretiens semi-structurés	Les SG ou leurs délégués au cas par cas quel que soit le sexe		Sélectionnés suivant les axes à raison d'au moins 3 par axe
Bureaux provinciaux ou de zones SNU (10 bureaux à raison d'un bureau par agence axe)	33	Entretiens semi-structurés	Les chefs de bureaux ou leurs délégués au cas par cas quel que soit le sexe		Cohérence /viabilisation des informations entre le niveau nationale et provincial
	7	Visites de terrain	NA	NA	
Partenaires de mise en œuvre (au moins un PI par agence retenue par province)	30	Entretiens semi-structurés,	Les chefs de projets /coordonnateurs ou les chargés de SE au cas par cas quel que soit le sexe		Un partenaire par agence (10) sélectionnée par axe (3)
Secteur privé (FEC nationale) Patronat, TBD	4	Entretiens semi-structurés	Directeur de l'entreprise quel que soit le sexe		Selon leur niveau d'implication comme acteur ou bénéficiaires (PPP etc...)
Bénéficiaires	21 (FG à raison de 7 par axe)	Focus group	126	84	Membres des communautés, leaders d'opinion cibles des interventions

Commentaires :

Cet échantillonnage a permis à l'équipe d'évaluation de collecter à la fois les données primaires que celles permettant la triangulation des informations dans l'ensemble. L'élément quantitatif n'a pas été la priorité. Seule la qualité de l'information souhaité a prévalu au choix et à la sélection des structures et entités.

Tableau 4: Régions couvertes

Cartes	Axe	Provinces	Entités
	Transversal /National	Kinshasa	NA
	Axe 1	Nord et Sud-Kivu	• Goma • Beni • Bukavu • Kahele
	Axe 2	Kongo Central	• Matadi • Mbanzangungu • Mouanda
	Axe 3	Kasaï Central	• Kananga • Dibaya

4.1 Matrice d'évaluation

L'équipe d'évaluation a utilisé le modèle de matrice d'évaluation fourni par le guide de l'UNEG pour structurer et consolider de façon systématique les questions d'évaluation ainsi que les données collectées pour chaque question. Cette matrice a permis d'identifier les données manquantes et de combler les gaps avant la fin de la collecte. Elle a également permis d'assurer la validité des données collectées en fonction des priorités stratégiques, les effets/résultats de UNSDCF2020-2024 et les questions en lien avec les thématiques transversales, les ODD).

Elle présente, pour chaque critère d'évaluation (Pertinence, Efficacité, Efficience, Durabilité et Coordination, y compris les questions transversales et l'orientations vers l'impact), les éléments suivants :

- Les questions principales d'évaluation ;
- Les critères de jugement (les hypothèses d'évaluation) pour développer les sous-questions ;
- Les indicateurs de vérification des hypothèses d'évaluation ;

4.2 La revue documentaire

Elle a porté sur l'exploitation des rapports et mécanismes internationaux de protection des droits de l'Homme, rapports d'études, enquêtes nationales, UNSDCF 2020 – 2024, CCA (Common Country Analysis) 2020, CCA 2021, CCA 2021, plans de travail conjoints 2020 & 2021 et 2022 & 2023 des AFP du SNU en RDC, rapports annuels/évaluations et/ou rapports à mi-parcours des activités des agences du SNU en RDC (2020 à 2023), stratégies, plans, analyses, études ou évaluations nationales pertinentes, documents des programmes conjoints sur la période, SERP, PNSD, revues nationales volontaires réalisées, procès-verbaux de réunion des groupes de résultats, du GTSE (Groupe

Technique Suivi/Evaluation), du GTO (Groupe Technique Opérations), du PMT (Programme Management Team) et des autres groupes thématiques, plan de riposte multisectoriel -COVID-19 de 2020 etc..

4.3 Les entretiens individuels et de groupes

Les entretiens individuels semi-structurés ont été conduits auprès des responsables de la mise en œuvre des programmes pays des agences, les chefs d'agences, les leaders des groupes thématiques, les partenaires de mise en œuvre des programmes des agences, les responsables des institutions gouvernementales et d'autres parties prenantes. Des outils de collecte segmentés ont été élaborés à cet effet (annexe 4). Outre la contextualisation des questions faites selon le profil des informateurs clés, elles ont été également adaptées aux entités visitées en fonction du type d'activités mises en œuvre ou la nature du partenariat avec le SNU.

Les entretiens de groupe ont été conduits auprès des utilisateurs et non utilisateurs des services issus des interventions des programmes pour recueillir leurs opinions et perceptions. Au total 21 entretiens de groupe de discussion ont été réalisés conformément au tableau 4.

4.4 Les visites d'observation directe sur le terrain

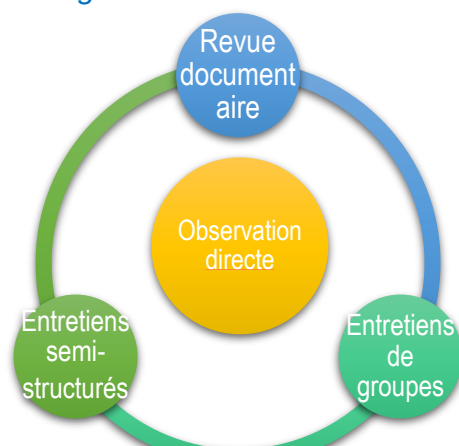
10 visites de terrain ont été effectuées dans les 4 provinces et des constats ont été faits et des photos prises pour apprécier l'effectivité des interventions.

4.5 Analyse des données et assurance qualité

L'analyse des données a été essentiellement basée sur « l'analyse du contenu » des informations collectées. Cet exercice s'est adossé sur une analyse approfondie des résultats attendus, des extrants et des facteurs contextuels. Les données ont été désagrégées par sexe, âge, région, handicap et autres marqueurs contextuels pertinents en matière d'équité quand cela était possible. Les informations obtenues lors de l'examen des documents et des entretiens ont été triangulées (cf. figure 2) avec sources documentaires disponibles, puis synthétisées à l'aide d'un jugement analytique. En outre, l'évaluation a apprécié la mise en œuvre des programmes et de leur appui aux efforts nationaux en tenant compte de l'état des résultats, de la stratégie, des facteurs qui facilitent et/ou entravent les progrès, de la valeur ajoutée et l'avantage comparatif de l'ONU et des défis rencontrés.

Assurance qualité et considérations éthiques : Les données collectées ont l'objet d'une assurance qualité rigoureuse et inclusive aux fins de validation, en utilisant une variété d'outils à chaque étape de collecte des données et du processus, y compris la triangulation des sources d'information et les échanges permanents avec les agences du SNU et les partenaires aux développement impliqués dans cette activité.

Figure 3: Processus de triangulation et de validation des données



4.6 Calendrier de la mission

La mission s'est étalée du 1er Décembre 2023 au 29 février 2024 avec une restitution au cours d'une réunion du Comité de Pilotage Conjoint (CPC).

4.7 Evaluabilité, limites et contraintes

En dépit de quelques contraintes observées dans le tableau ci-dessous (tableau 5), les conditions de mise en œuvre de l'évaluation ont été globalement réunies. En effet, la documentation essentielle a été mise à la disposition de l'équipe en dépit de multiples relances de certaines agences. Une structure de gouvernance de l'évaluation a été mise en place sous le leadership du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération et du Ministère du Plan. Au niveau opérationnel, l'évaluation était suivie par le GTSE. Les conditions matérielles, l'appui logistique et administratif ont été globalement réunis et la collecte des données s'est déroulée sans incident majeur. Le tableau ci-après donne une illustration des principales limites observées et des mesures d'atténuation prises.

Tableau 5: Limites et mesures d'atténuation

Limites	Mesures d'atténuation
La période de l'évaluation a coïncidé avec les élections, les fêtes de fin d'année et les congés de la plupart du personnel	Une bonne partie des entretiens initialement prévue en présentiel a été faite en ligne.
Information financière disponible mais éparpillée avec des revues annuelles, forte dispersion et hétérogénéité des documents mis à disposition de l'évaluation	Une analyse du contenu d'UN Info a été réalisée pour les données budgétaires avec triangulation prenant en considération d'autres sources venues des agences pour compléter les données issues des rapports annuels
Les rapports d'évaluation fournis par les agences ont été essentiellement ceux des projets et non des stratégies	Plusieurs relances des informateurs clés pour obtention des entretiens et suivant leurs disponibilités
UNSDCF ayant encore une année d'exécution, les données n'étaient pas consolidées et la plateforme UNInfo était dans un processus d'alimentation continue	Élargissement de l'échantillon le plus grand et représentatif possible. A titre d'exemples, on est passé de 10 agences et 8 PTFs à 16 et 10 respectivement.
Une majorité des indicateurs d'effet relèvent de sources nationales avec une irrégularité dans la génération des données.	Des indicateurs de proxy ont été utilisés quand cela était possible
Cartographie des parties prenantes a été partielle et parcellaire à cause des réponses tardives des agences.	La cartographie a été complétée au niveau provincial lors de la descente sur le terrain.

4.8 Considérations éthiques

Les aspects d'éthique et de confidentialité suivant les standards internationaux ont été respectés et garantis par l'équipe d'évaluation. Toutes les personnes enquêtées ont été préalablement briffées sur les objectifs de l'évaluation et un consentement éclairé verbal leur a été demandé avant le début de l'entretien. Les aspects de sensibilité culturelle ont été pris en compte et respectés selon les provinces retenues pour la collecte des données. L'équipe des évaluateurs a pris les dispositions de neutralité nécessaires pour assurer l'impartialité, la crédibilité et la redevabilité exigées par les règles de l'UNEG. Aussi, les analyses proviennent des évidences issues des données secondaires ou primaires quantitatives ou qualitatives. Les constatations, les conclusions et les recommandations formulées s'adossent sur l'utilisation des données disponibles, fiables et exactes.

V. PRINCIPAUX RESULTATS DE L'EVALUATION

5.1 Pertinence/adaptabilité

La pertinence de UNSDCF 2020-2024 a été évaluée à l'aide de trois questions d'évaluation :

Question d'évaluation n°1 :

Dans quelle mesure les produits et effets visés par le UNSDCF 2020-2024 ont-ils été pertinents et en adéquation avec les priorités nationales définies dans le Plan National Stratégie de Développement (PNSD 2019-2023), les engagements internationaux (agenda 2030) et régionaux (agenda 2063).

Question d'évaluation n°2 :

Dans quelle mesure l'Équipe de pays s'est-elle adaptée à l'évolution du contexte, en ajustant ses interventions aux nouvelles exigences et événements inattendus (COVID, crise ukrainienne...) dans la mise en œuvre du Plan Cadre de Coopération pour le développement.

Question d'évaluation n°3 :

Dans quelle mesure une approche fondée sur les droits de l'homme et sensible au genre, "ne laisser personne de côté", a-t-elle été appliquée dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de l'UNSDCF 2020-2024 ?

Résumé des constats :

L'analyse triangulée des données de la revue documentaire et des entretiens avec les parties prenantes, montre clairement que la structure et les objectifs de UNSDCF 2020-2024 sont pleinement adaptés et intégrés aux priorités et besoins nationaux avec un alignement pertinent au PNSD 2019-2023 (tableau 6). Il est en parfaite adéquation avec l'Agenda 2030 avec une offre programmatique qui donne une meilleure couverture des 17 ODD et un cadre de résultats qui permet de faire la mesure de ses indicateurs à travers les différents segments de la chaîne de résultats. Il y a une consonance remarquable dans la formulation désagrégée des axes prioritaires des effets et des produits suivant des liens logiques et contributifs au cadre de résultats du PNSD 2019-2023 marquée par une prise en compte perceptible des droits de l'homme, du genre et de l'égalité des sexes. Pour ce qui est de l'agenda 2063 de l'UA, l'UNSDCF 2020-2024 couvre avec aisance ses aspirations 01 sur "la croissance inclusive ...", 03 sur "la bonne gouvernance, la démocratie, le respect des droits de l'homme, la justice et l'état de droit", 04 "sur la paix et la sécurité" et 06 sur le "dividende et la transition démographiques". UNSDCF a généré une excellente capacité d'anticipation, de flexibilité et d'adaptation aux urgences⁴⁷ et à certains changements des priorités du gouvernement⁴⁸ pour répondre de manière satisfaisante aux besoins de la plupart de ses cibles. Cependant, en dépit de sa pertinence et de son contenu pro-nexus, UNSDCF est resté (1) à plus de 70% humanitaire⁴⁹ avec (2) une focalisation spatiale à l'Est, (3) un relatif abandon de certaines provinces du centre où le niveau de pauvreté est très élevé (exemple de Sankuru et de l'Equateur, Bandundu)⁵⁰ et une priorisation limitée aux interventions traditionnelles et mandataires, mettant en "hibernation" son potentiel dans certaines thématiques émergentes en lien avec les épidémies, l'environnement (y compris le changement climatique, la gestion des ressources naturelles, la gestion des catastrophes naturelles, la

47- Série d'épidémies (Ebola dans plusieurs provinces, choléra dans 519 zones de santé, COVID-19 entre 2021 et 2022, monkey pox), environ 266 groupes armés, catastrophes naturelles et crise russo-ukrainienne ;

48 - Programme de Développement Local de 145 Territoires (Dec 2021), la gratuité de l'école de 2019 dont la mise œuvre n'a eu la pleine mesure qu'à partir de 2020 / 2021 ; et la gratuité de la maternité qui a démarré en 2023.

49- Avec l'enrôlement des interventions de la MONUSCO dans son cadrage programmatique et budgétaire ;

50- Taux de pauvreté de plus de 82% par rapport au seuil local en 2020 et 94,9% par rapport au seuil international).

promotion de l'économie verte ...), le foncier⁵¹, les crimes divers⁵² (détournements des fonds, blanchiment des capitaux, commerce illicite etc.), la planification des territoires et des agglomérations urbaines, sans oublier les questions démographiques qui font partie des piliers porteurs pour une "RDC transfigurée"⁵³.

5.1.1. Pertinence et adéquation avec les priorités nationales définies par le PNSD 2019-2023

L'architecture organique, le contenu thématique et les interventions programmatiques traduisent lisiblement un lien logique entre PNSD 2019-2023 et UNSDCF 2020-2024 qui en est une déclinaison à travers ses trois axes stratégiques, ses effets et ses produits. L'analyse des CPD et des plans de travail conjoints confirme leur alignement avec les priorités stratégiques et leurs différents piliers, conformément au tableau 7 de la page suivante.

Toutefois, à cause de l'absence de lien stratégique entre les politiques sectorielles et le PNSD, son utilisation (PNDS) comme un outil solide est faible due à son ancrage institutionnel qui ne lui offre pas une visibilité énorme en terme de coordination. Le responsable de coopération d'une agence de développement décrit cette situation en ces termes :

- *"le PNSD est juste une exigence politique des bailleurs de fonds et non un document qui donne des orientations aux ministères sectoriels et aux partenaires pour le déploiement de leurs stratégies sur le terrain. La réalité spatiale avec les provinces, les engagements politiques, la densité des besoins et l'absence des données ne crédibilisent pas le PNSD dans sa vision et ses objectifs".*

L'UNSDCF 2020-2024 a également permis au SNU de contribuer efficacement à la réalisation des ODD tout en mettant en avant les synergies des actions entre toutes les entités des Nations Unies grâce aux nouvelles approches stratégiques comme le Triple Nexus et le développement de programmes intégrés à forts impacts sur la réduction de l'insécurité humaine dans ses multiples dimensions (juridiques, civiques, économiques, etc.), la consolidation de la paix, l'autonomisation des femmes et des jeunes ainsi que l'amélioration de la qualité de la gouvernance nationale, provinciale et locale.

5.1.2. Pertinence en termes d'adaptation avec les besoins des bénéficiaires

De manière holistique, tous les axes, les effets et les produits du Plan Cadre de Coopération sont couverts à travers des activités issues des plans quinquennaux des CPD (Country Programme Document) et des plans de travail conjoints des différentes agences adossés sur des cadres de suivi et d'évaluation solides qui permettent d'apprécier en permanence la pertinence des interventions suivant les besoins des groupes cibles. En effet, avec le système de gestion axé sur les résultats, les agences

51- L'UNEP et ONUHABITAT sont dans le pays mais avec des capacités très résiduelles et très récentes par rapport à l'importance transversale et à la portée stratégique de champs d'action.

52- UNODC mène des activités résiduelles en RDC sans présence physique sur le terrain.

53- Cette expression (la RDC transfigurée) est apparue dans le discours d'investiture du Président de la RDC, du Janvier 2024.

mesurent les intrants, les activités et les extrants et répondent aisément aux questions relatives à “qui”, “où”, “quand”, “comment” et “pour quels résultats”. Les plans d'intervention et les ressources partenariales sont mis en œuvre pour toucher les populations dans leurs diversités et ce en respect du principe “ne laisser personne de côté”.

La revue combinée des plans de travail et les entretiens avec les agences, les partenaires de mise en œuvre et certains bénéficiaires, révèle la prise en compte des thématiques transversales comme le genre, l'égalité des sexes, les droits humains, la jeunesse et de temps en temps le handicap.

L'humanitaire est un volet important du dispositif de UNSDCF et couvre en priorité les zones où sévissent les crises récurrentes, les catastrophes naturelles et les épidémies. D'autres part, on note une concentration dense des interventions dans l'accès aux services sociaux de base avec des paquets d'activités sectorielles en lien avec l'accès à l'eau potable (UNICEF, PNUD), la santé (OMS, UNFPA, UNICEF ...), l'éducation (UNESCO, UNFPA...), l'énergie (PNUD ...) ou la protection des forêts (PNUD, UNEP). Les questions de sécurité, de paix, de croissance économique, de gouvernance et le dividende démographique sont nettement capturées dans UNSDCF (HCR avec son MYMP⁵⁴, PNUD, MONUSCO, OIM...), porté par un RCO actif qui assure la coordination des interventions à travers les différents groupes thématiques, la planification conjointe et les initiatives conjointes.

Cependant, les enjeux de développement du pays demeurent complexes avec une proportion élevée des pauvres et des plus pauvres⁵⁵, des problèmes récurrents dans la santé et des épidémies régulières, des efforts à investir dans l'éducation (97 % des enfants de dix ans sont en situation de pauvreté des apprentissages⁵⁶), un enclavement social marqué par des crises armées, une réclusion géographique des zones rurales (avec un accès limité à cause des routes inaccessibles), un environnement économique marqué par l'inflation (23,3% sur un an en juillet 2023, avant de revenir légèrement en dessous de 22% en octobre 2023 selon le FMI) et une dette publique élevée⁵⁷. Sur le plan social, le taux de chômage est préoccupant⁵⁸ et la cohésion sociale toujours en quête de stabilité. L'accès à l'eau et à l'électricité (26% soit 38% en ville et 14% en milieu urbain) restent faible, avec une demande de plus en plus croissante. Par ailleurs, le pays n'a pas encore atteint sa transition démographique avec une population de plus de 100.M d'habitants dont environ 65% des moins de 30 ans, en panne de faciliter son dividende démographique. Au niveau de la gouvernance, des efforts remarquables ont été faits sur les plans politique à travers des élections régulières et législatif avec le vote de plusieurs lois d'envergure. Toutefois, des efforts énormes restent à faire dans la lutte contre la

54- Multy Years Multi Partners (MYPM) est une stratégie de HCR qui analyse toutes les politiques pour s'assurer que la planification est basée sur les besoins des populations (rapatriés, apatrides, réfugiés et les communautés etc ...) sont prises en compte. Dans ce partenariat en RDC, il y a 12 ministères qui rentrent dans ce partnership stratégique. Ce cadre de partenariat est aligné à la stratégie du gouvernement avec un lien sur les ODD 1, 5 et 8.

55- La BM estime qu'en 2022, environ 62 % de la population de la RDC (soit 60 millions de personnes) vivait avec moins de 2,15 dollars par jour.

56- BM en République Démocratique du Congo, 2022

57- Le déficit budgétaire devrait baisser à 2,6 % du PIB en 2023 et 2,2 % en 2024, et le taux d'endettement moyen se stabiliser à 24,1 % du PIB entre 2023 et 2024 d'après la BAD.

58- Le taux de chômage de longue durée est de 61,8%. Cette jeunesse a près de 14 fois moins de chance d'accéder à l'emploi que la population adulte (OCDD, 2022)

corruption, la promotion de la redevabilité dans un contexte où la durabilité environnementale est une priorité.

En référence aux discussions avec certaines chefs d'agence et des partenaires, pour mieux répondre aux besoins des populations, UNSDCF 2025-2029 pourrait s'intéresser (i) à la gouvernance dans toutes ses dimensions pour promouvoir de manière transversale la redevabilité vis-à-vis de la population ; (ii) au plaidoyer actif pour la construction des infrastructures en vue d'un désenclavement social et géographique des populations; (iii) à la transformation structurelle de l'économie pour contribuer à la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités ; (iv) la gestion durable du capital naturel à travers la protection de l'environnement ; (v) l'aménagement du territoire et la fourniture des services sociaux de base ; (vi) la poursuite des initiatives pour la paix, la sécurité et la stabilisation, en travaillant sur les causes structurelles de pauvreté et des crises dans les régions de l'Est, surtout dans un contexte de désengagement de la MONUSCO. Dans son discours d'investiture, le chef de l'État a décliné ces centres d'intérêts à travers six (6) engagements tous contenus dans son projet de société :

1. *“Créer l'emploi en accélérant la promotion de l'entrepreneuriat notamment celui des jeunes (...)*
2. *Protéger le pouvoir d'achat des ménages en stabilisant le niveau de l'inflation et en maîtrisant le taux de change ;*
3. *Assurer avec beaucoup plus d'efficacité la sécurité des populations, et du territoire (...)* ;
4. *Poursuivre la diversification de l'économie et d'accroître sa compétitivité en optant pour la transformation locale des produits agricoles et miniers ;*
5. *Garantir plus d'accès aux services de base en veillant à l'extension des programmes tels que ceux de la Couverture Santé Universelle, de la gratuité de l'enseignement et du PDL 145T ;*
6. *Renforcer l'efficacité des services publics”.*

En effet, le prochain Plan Cadre de Coopération pourrait donner un appui stratégique et politique pour opérer une transformation structurelle de l'environnement social et économique en se fondant non seulement sur les “6 transitions⁵⁹” (système alimentaire, éducation pour tous, emploi et protection sociale, accès à l'énergie, biodiversité et pollution, connectivité digitale) contextualisées mais aussi sur les engagements du Président dont la Cellule d'Innovation et de Changement de Mentalités (CICM)⁶⁰ en est un outil pour les questions de gouvernance et de redevabilité. Avec une population de plus de 65% de moins de 30 ans, la Jeunesse reste un potentiel ambivalent à privilégier au côté des femmes dans le cadre d'une transformation structurelle de la société (à travers des programmes (“gender and youth sensitive”). Le tableau ci-après donne une indication des problèmes auxquels elle fait face :

59- Six transitions: Les voies d'investissements pour atteindre les ODD, Septembre 2023

60- <https://actualite.cd/2023/05/05/rdc-la-cellule-dinnovation-et-de-changement-des-mentalites-voit-le-jour-au-sein-du>

5.1.3. Pertinence en cohérence avec la validité de la théorie de changement, les chaînes de résultats et la qualité des indicateurs

Après l'analyse des événements et des changements survenus pendant la mise en œuvre de UNSDCF 2020-2024 (Ebola, Covid-19, Monkey pox, chocs environnementaux, guerre d'Ukraine etc.), l'équipe d'évaluation n'a pas estimé nécessaire de reconstruire la théorie de changement au regard de la capacité d'adaptation et à la flexibilité du Plan Cadre de Coopération à structurer des plans de réponses robustes en soutien au gouvernement, tout en gardant le momentum dans la mise en œuvre de son plan de travail. Dans chaque cas, une analyse des résultats attendus, des extrants et des facteurs contextuels des plans conjoints des agences ont été appréciés pour évaluer leurs effets sur la mise en œuvre des activités, y compris les questions transversales et le suivi des ODD de l'agenda 2030.

L'analyse comparée des produits de UNSDCF avec ceux des plans de travail conjoints présente une cohérence dans la structuration hiérarchique et le contenu pour toutes les années. A partir de 2020, les activités de réponses à la COVID-19 ont été prises en compte à travers un plan de réponses⁶¹ en 4 axes chiffré à 407,77 millions USD dont 24 % pour l'axe 1 portant sur la riposte sanitaire, 55% pour l'axe 2 relatif au renforcement de la résilience économique du pays face au COVID-19, 20% pour l'axe 3 concernant la protection sociale, la cohésion sociale et la résilience communautaire, 1% pour l'axe 4 relatif à la gouvernance. Ces quatre axes ont été intégrés dans les plans de travail des différentes agences. Les autres crises ont fait l'objet des plans spécifiques d'appui aux ministères sectoriels. C'est le cas d'Ebola en 2020⁶² et celui de la crise en Ukraine qui a fait l'objet des études commanditées par le PNUD pour apprécier son impact au niveau de l'économie du pays.

La chaîne des résultats est logique et cohérente avec des liens de cause à effet entre les indicateurs de produits et ceux des Effets. La formulation des activités semble également bien structurée pour générer les effets attendus au niveau des indicateurs des Produits. Pour chaque axe, le contenu des activités traduit non seulement les attentes des Effets et des Produits mais également les perspectives des causes sous-jacentes et profondes, des hypothèses et des risques qui, malheureusement, sont restés élevés pour la plupart pendant tout le cycle. Toutefois, une analyse des tableaux de suivi annuel des performances montre plusieurs indicateurs sans données actualisées. Il faudrait penser à renforcer la qualité des données collectées dans tous les domaines (DHIS 2 pour la santé, SINIS pour l'éducation, ...) et trouver une ligne budgétaire pour la collecte des données/annuaires statistiques par axe.

5.1.4. Pertinence par rapport aux principes de programmation des Nations Unies

UNSDCF 2020-2024 a une cohérence effective par rapport aux principes onusiens du global compact⁶³ qui se traduit par des interventions en lien avec le respect des droits

61-Plan des Nations Unies pour l'appui à la réponse socio-économique immédiate au COVID-19 en RDC, Mai 2020 ;

62- Plan stratégique de riposte contre l'épidémie de la maladie à Ebola dans les provinces de Nord Kivu, Sud Kivu et ITURI (en RDC), Janvier 2020 -Juin 2020.

63-Les dix principes Onusiens du global Impact O

humains qui est la dorsale des interventions du BIT, MONUSCO, PNUD, OIM, PAM, UNFPA, UNICEF et du HCR (pour ne citer que celles-là) dans tous les sites visités tant à Goma, Beni, Bukavu, Kalehé (dans le Nord et Sud Kivu), Matadi, Mbanzangungu Mouanda (au Kongo central), Kanaga et Dibaya (dans le Kasai central) au profit des différents groupes cibles. Par ailleurs, dans sa configuration, il répond aux aspirations du principe «One UN » à travers la planification conjointe des interventions avec un cadre unique de coordination, une intégration de certaines interventions sur le terrain et une mutualisation effective de certaines ressources (bureaux conjoints, véhicules etc...).

Le principe, « ne laisser personne de côté » (LNOB) est bien pris en compte à travers la diversification des cibles, des thématiques, des partenaires de mise en œuvre et des régions où le SNU se déploie de manière directe ou indirecte, à travers le secteur public, privé, des ONGs ou de la société civile, pour couvrir les besoins des populations.

Toutefois, cette pertinence est adossée sur quelques contraintes de planification des documents de références des Agences. En effet, si les CPD des Agences, Fonds et Programmes (AFP) respectent les mêmes cycles avec UNSDCF duquel ils découlent, les documents de référence de certains AFP sont en diachronie avec des cycles qui vont à mi-parcours ou au-delà de la durée de UNSDCF. En effet, seule HCR a plusieurs cadres de référence stratégique avec des périodes différentes dont le plan pluriannuel et pluri-partenaire qui va de 2022 à 2026, la stratégie de protection qui s'étale sur 2020 et 2025, le Regional Refugee Response Plan qui va de 2020 à 2021, le document d'orientations stratégiques qui va de 2017 à 2021, le plan d'action de la conférence internationale pour la région des grands lacs sur l'éradication de l'apatridie (CIGLR) qui s'étale sur 2017 et 2024 et le plan d'action global visant à mettre fin à l'apatridie de 2014 à 2024. Pour le FIDA, l'actuel programme d'options stratégiques pour la RDC (COSOP) couvre la période 2019-2024 et s'aligne sur son cadre stratégique global 2016-2025⁶⁴. Le PNUD travaille sur la base de son plan stratégique 2022-2025 qui risque de ne pas être actualisé avant le prochain UNSDCF. La Banque Mondiale et le FMI qui sont aussi des démembrements multilatéraux des Nations unies ont leurs modes opératoires et leurs démarches stratégiques qui ne découlent pas de UNSDCF.

Sur un autre pan, les organisations des personnes handicapées (OPD) sont confrontées à de multiples défis notamment la faible capacité de mobilisation des ressources pour les projets et les programmes, la faible capacité structurelle et le faible niveau de plaidoyer en faveur de leurs droits.

Au niveau des programmes, les interventions mandataires de certaines agences vont au-delà du Plan Cadre de Coopération. C'est le cas de l'UNESCO dont il est difficile de mesurer les actions en culture, sciences humaines et sociales, en sciences naturelles, en communication et information à travers UNSDCF 2020-2024, seul le volet éducation ayant de manière spécifique des activités et des indicateurs structurés.

⁶⁴- <https://www.ifad.org/fr/web/operations/w/pays/republique-democratique-du-congo>

5.1.5. Pertinence par rapport à l'adaptation de l'équipe pays à l'évolution du contexte dans le pays

UNSDCF a mis l'accent sur la planification conjointe pour surmonter les défis des interventions en silos avec des risques de doublon, de saupoudrage et de surcoût. A travers des initiatives/programmes conjoints, des pôles d'intervention convergents se sont constitués en milieu rural et urbain défavorisé, partout dans le pays mais surtout dans les régions de l'Est en proie avec une crise humanitaire sans précédent. L'inclusion partenariale et le nexus dans le cadre des initiatives de développement intégré ont permis de mieux cerner et donner des réponses sur les questions d'inclusion économique, de paix, de sécurité, des services de base et de la gouvernance à travers une cohérence interne et externe structurée. En interne, elle se traduit par la capacité à monter des projets conjoints résultant d'initiatives conjointes dans les zones fragiles, la mobilisation des fonds PBF et SDG.

Tableau 6: Cohérence interne et externe

Cohérence d'alignement des programmes en interne et en externe	
En interne	Externe
❖ Présence d'un bureau de coordination très actif certes, avec des moyens limités en capital humain ; ❖ Disponibilité d'un Plan Cadre de Coopération commune avec des plans de travail conjoints, des CCA annuels et des CPD des Agences qui en sont une déclinaison ; ❖ Meilleure connaissance de la reforme avec les concepts « One UN » et LNOB par les équipes de Kinshasa ; ❖ Mutualisation des ressources immobilières et logistiques dans les certaines provinces ; ❖ Capacité à mobiliser et exécuter des projets conjoints.	❖Avantage comparatif remarquable avec une forte capacité et une expérience unique des Agences dans les opérations, la logistique pour les questions humanitaires (le cas du PAM, la MONUSCO, HCR) ; ❖Partenariats stratégiques élargis (instances gouvernementales, Banque Mondiale, initiatives internes au SNU, partenaires bilatéraux etc..) ; ❖Bon exemple de partenariat agissant avec la stratégie faire-faire ; ❖Présence des points d'entrée sectoriels avec les Ministères et les entités nationales ;

Par rapport à l'évolution du contexte pays, le SNU a eu une adaptabilité et une flexibilité certaines pour continuer à appuyer le gouvernement dans la réponse socioéconomique à la suite la COVID-19, à travers un plan de réponse commune, coordonné et intégré mise en œuvre par toutes les agences. Il en a été de même pour les autres crises récurrentes d'Ebola, de Monkey pox et les chocs environnementaux.

A travers l'appui du SNU, le pays dispose d'un plan de réponse humanitaire avec des Priorités stratégiques, des objectifs sectoriels, des approches spécifiques pour les réfugiés et les DPI et les mécanismes de suivi, fondées sur le nexus Humanitaire, Développement et Paix, porté par OCHA avec un alignement stratégique cohérent sur les axes de UNSDCF 2020-2020, le PNSD 2019-2023 et l'agenda 2030 et essentiellement sur les ODD 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 10 et 16.

5.1.6. Pertinence en cohérence avec les risques relevés dans le document de UNSDCF 2020-2024

Lors de l'élaboration de UNSDCF, 9 facteurs de risque avaient été identifiés sans évaluation du niveau perçu, ni suggestion des mesures d'atténuation⁶⁵. A un an avant de la fin de la période de sa mise en œuvre, les mêmes risques restent d'actualité à cause des attentes non comblées des populations en matière (1) de justice, de lutte contre l'impunité et de la corruption, de transparence et de meilleure redistribution des ressources, (2) des inégalités de genre exacerbées par des pratiques néfastes persistantes ; de (3) l'affaiblissement des institutions de l'État et le faible impact du mode de gouvernance ; (4) de la vulnérabilité de l'économie en raison de la prédominance des pratiques rentières ; (5) de l'exploitation illégale des ressources naturelles par les pays voisins et les groupes armés; (6) de la survenance des catastrophes naturelles ; (7) du retour régulier de certaines épidémies comme Ébola, le choléra et la rougeole ; et (8) les risques liés au retrait progressif de la MONUSCO.

Tableau 7 : Analyse de risques

Risques identifiés	Niveau actuel	Évaluation
L'affaiblissement des institutions de l'Etat à plusieurs niveaux et le faible impact du mode de gouvernance	M	Ce risque est moyen en l'attente de la mise en place du gouvernement et des assemblées au niveau national et provincial à la suite des élections couplées. On espère que la nouvelle législature et le gouvernement vont contribuer à la naissance d'une "RDC transfigurée" comme l'a annoncé le Président dans son discours d'investiture.
La fragilité gouvernementale dans la conduite des politiques publiques efficaces	E	Ce risque reste considéré comme élevé étant donné le déphasage de l'ancrage institutionnel de UNSDCF et d'autres partenaires au développement, la désarticulation de la gouvernance entre le niveau central et le niveau provincial, les risques de collusion et de corruption dans les marchés publics et le faible niveau perçu de la redevabilité dans les structures de mise en œuvre des politiques publiques.
La vulnérabilité de l'économie de la RDC en raison de la prédominance de l'économie de rente	E	Ce risque est considéré comme élevé parce que l'économie de la RDC et ses avantages comparatifs reposent sur les produits provenant de son sous-sol ou en lien direct avec la nature qu'elle exporte à cause des déterminants historiques (colonisation...), géographiques (enclavement et éloignement des côtes ...), politiques et économiques (gouvernance, régime rentier et coûts de transactions élevés...), démographiques (dépendance forte et transition démographique non achevée) et sécuritaires.
Les conflits récurrents dans l'Est de la RDC	E	Avec environ 266 groupes armés dans le pays et des conflits intercommunautaires récurrents, ce risque reste élevé dans un contexte de désengagement de la MONUSCO.
L'exploitation illégale des ressources naturelles par les pays voisins	E	Ce risque est élevé. L'exploitation illégale des ressources naturelles par les voisins reste très active ⁶⁶ à travers des forces exogènes et endogènes avec la mise en place des réseaux dirigés par des chefs militaires et sociétés privées opportunistes. Les conséquences sur le plan de l'économie, de la santé et de

⁶⁵-Voir « Risques potentiels », Page 51 du document du UNDCF 2020-2024

⁶⁶- <https://www.droitcongolais.info/EN/files/Exploitations-illegales-des-ressources-de-la-RDC.pdf>

		l'environnement sont énormes et susceptibles d'handicaper les initiatives de développement ⁶⁷ .
La vulnérabilité socio-économique des populations	E	Risque reste élevé. En effet, près d'une personne sur six en situation d'extrême pauvreté en Afrique subsaharienne vit en RDC engluée par l'insécurité alimentaire, l'accès difficile aux infrastructures et aux services sociaux de base de qualité, à l'enclavement (voies de communications délabrées et peu praticables.)
La survenance des catastrophes naturelles	M	Ce risque reste moyen. Une série de catastrophes naturelles (éruption volcanique au nord Kivu en 2021, éboulements de terre à Kinshasa et dans d'autres provinces en 2021, 2022 et 2023, inondations avec mouvements massifs des populations en Janvier 2024) laisse penser à la survenue d'autres catastrophes à moyen terme.
Le retour régulier de certaines épidémies comme Ebola, le choléra et la rougeole	M	Ce risque reste moyen. Une série d'épidémies (fièvre hémorragique Ebola en 2020 et 2021 dans les provinces du Nord Kivu et de l'Equateur, choléra en 2020 et 2023 dans les 519 zones de santé, COVID-19 entre 2021 et 2022 au niveau national, monkey pox avec plus de 3600 cas suspects et 192 décès) laisse penser à la survenue d'autres épidémies à moyen terme.
Risques liés au retrait progressif de la MONUSCO.	TE	La MONUSCO a quitté les provinces de Tanganyika et Ituri et son départ des provinces Sud Kivu et du Nord Kivu est planifié. Ce départ va laisser un vide multisectoriel sur les questions de sécurité, démobilisation, stabilisation, droits de l'homme, justice, affaires civiles et inclusion économique à travers son déploiement. Le contexte pourrait être maîtrisé si le plan de désengagement avec ses accords successoraux épouse les attentes de la transition à travers une affectation adéquate des responsabilités, des ressources et des compétences aux structures de relais.

Commentaire : Les risques ont été évalués sur une échelle de valeurs à 4 niveaux : Faible, Moyen, Elevé et très Elevé.

5.1.7. Exploration du principe « Ne laisser personne de côté »

La revue des plans de travaux conjoints montre que UNSDCF a pris en compte ce principe dans son articulation tant sur le plan thématique, sur le plan géographique, sur le plan partenarial et au niveau du ciblage raffiné des bénéficiaires quel que soit l'axe d'intervention.

Au niveau géographique, plusieurs institutions ont fait l'objet de renforcement des capacités au niveau national (en gouvernance, agriculture, élevage, biosphère etc..) ou local (élaboration des plans de développement locaux dans le Sud Kivu, le Kasaï Central et Kinshasa, - Programme de développement local de 145 territoires "PDL"). Les secteurs rural et urbain ont été conjointement ciblés par des projets de résilience économique ou en lien avec les thématiques de paix, de sécurité etc...

Au niveau thématique, UNSDCF a touché la quasi-totalité des secteurs vitaux de la RDC relatifs à l'humanitaire et au développement en passant par la gouvernance dans toutes ses formes, la consolidation de la paix, le respect des droits humains, la protection des civils, la cohésion sociale et la démocratie, la croissance économique, la capture du

⁶⁷-<https://www.vaticannews.va/fr/eglise/news/2023-11/l-exploitation-illegale-des-minerais-cause-de-multiples-crisis.html>

dividende démographique, la protection sociale, la gestion durable des ressources naturelles et l'accès aux services sociaux de base.

Quant au ciblage, les populations les plus vulnérables sont concernées et sont exposées aux interventions de UNSDCF. Il s'agit prioritairement des populations autochtones (comme des pygmées), des populations rurales, des populations urbaines vulnérables, des femmes, des filles, des enfants dans toutes leur catégorisation (enfants soldats, enfants déscolarisés, enfants malnutris...), les réfugiés, les personnes déplacées internes, les handicapés etc.....

5.2 Efficacité

Question d'évaluation n°4 :

Dans quelle mesure les résultats obtenus par l'UNSDCF ont-ils contribué à renforcer les capacités nationales, l'environnement politique et la réalisation des objectifs de développement durable ? Dans quelle mesure le SNU a-t-il contribué aux progrès vers les résultats escomptés ?

Question d'évaluation n°5 :

Dans quelle mesure les principes des droits de l'homme et l'égalité des sexes ont-ils été efficacement pris en compte dans la mise en œuvre de l'UNSDCF ?

Question d'évaluation n°6 :

Dans quelle mesure le système de suivi de l'UNSDCF, y compris les outils de suivi, les indicateurs et les moyens de vérification, est-il adapté pour mesurer efficacement les progrès vers les résultats et les produits de l'UNSDCF en particulier, et les ODD plus largement ?

Résumé des constats :

L'appréciation de l'efficacité de UNSDCF 2020-2024 a été appréhendée à travers les niveaux de réalisation des interventions par axe et par effets, les contributions à la réalisation des ODD, le rôle des activités information/communication et l'exploration de l'impact du concept « tous unis dans l'action ». Après analyse des données et des entretiens, il ressort que les interventions du SNU ont eu un effet sur les principaux problèmes/défis, les politiques publiques du pays et un soutien certain à UNCT dans le cadre de la fourniture intégrée des résultats en lien avec les ODD. Il s'agit en particulier de l'amélioration des capacités du système de planification et de programmation budgétaire, des cadres de promotion de services sociaux clés comme l'emploi et l'accès à l'énergie, l'accès aux moyens d'existence, le renforcement des infrastructures agricoles de base, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la protection des civiles et la promotion des droits humains, la réponse à la COVID-19, l'accès à l'eau et l'assainissement, les réponses aux différentes formes d'exploitation, les violences physiques, psychologiques ou sexuelles, la promotion de l'environnement durable dans oublier les interventions pour la promotion de la démocratie et de la gouvernance.

Cependant l'inventaire des indicateurs de suivi de progrès montre qu'environ un tiers d'entre eux sont non référencés et non actualisés à la date de l'évaluation. L'absence du dictionnaire des indicateurs n'a pas facilité la compréhension des définitions et des modalités de calcul

des indicateurs dans un contexte où les études au niveau national sont rares. Sur le plan global, le niveau de pauvreté reste élevé avec un coefficient de Gini de 0,51 en 2020 contre 0,4 en 2014, traduisant une augmentation des inégalités. De manière désagrégée, cette augmentation s'observe également au niveau provincial. En effet, 80% des provinces, soit 20 provinces sur les 25 pour lesquelles les données sont disponibles, ont connu une élévation de l'indice. 34,6% des provinces ont un coefficient supérieur au niveau considéré comme élevé dont le Haut-Katanga (0,584), Ituri (0,476), Lualaba (0,461), Kinshasa (0,451), Nord-Kivu (0,436), Tshuapa (0,425), Kasai-central (0,428), Sud-Kivu (0,422), et Basuelé (0,409). Dans aucune province du pays, l'on observe le niveau le plus faible d'inégalité, c'est-à-dire des valeurs de coefficient de Gini inférieures à 0,25.

5.2.1 Niveau de réalisation des indicateurs par axe et par effets

L'analyse des rapports annuels des agences combinées aux discussions avec les partenaires de mise en œuvre donne une cartographie impressionnante des résultats fournis par les agences quel que soit l'axe d'intervention.

Axe 1 : Consolidation de la paix, respect des Droits humains, protection des civils, cohésion sociale et démocratie

La MONUSCO a donné un appui remarquable aux interventions de l'axe 1 à travers 18 jalons fixés par le gouvernement et l'Organisation des Nations Unies sur la sécurité et la protection des civils, le désarmement et la démobilisation, le relèvement communautaire et la stabilisation, et le rétablissement de l'autorité de l'État dans les zones de conflit. A titre illustratif, dans son portefeuille de 2022-2023 avec un budget 13,413,465 \$, plusieurs activités ont été menées dont la démobilisation de 300 ex combattants dans les sites de Diango, Kirumba et Uvira (Ituri), l'appui au réseau des femmes pour leur contribution au développement et à la sécurité et leur participation dans la prise de décision (Ituri, Nord Kivu et Sud Kivu), la consolidation du dialogue au niveau des provinces (Ituri, Nord Kivu et Sud Kivu), la protection des civils à travers système d'alerte précoce » (early warning), le renforcement de la participation des femmes, des jeunes et de la société civile dans la prise de décision démocratique (Ituri, Nord Kivu, Sud Kivu, Tanganyika), la mise en œuvre de 35 projets de réduction de la violence communautaire, de prévention du recrutement de la jeunesse à risque dans les groupes armés et de promotion du développement local pour une valeur de 3 000 000 \$, l'appui logistique, technique et financier à la justice militaire et civile pour enquêter et poursuivre les crimes de guerre, contre l'humanité, les violations graves des droits humains, y compris les crimes basés sur le genre (7 projets terminés, 4 en cours, 13 missions d'investigation et 11 tribunaux mobiles établis), la formation de 56 militaires pour l'établissement d'un système de justice criminelle civile fonctionnel, y compris le renforcement de la chaîne pénale.

UNSDCF a mis en relief l'implication des femmes dans les questions de paix, sécurité, vulnérabilité économique et l'humanitaire à travers le nexus grâce à One UN Gender Team. Un appui au cadre normatif avec le ministre du genre national, les 26 ministres provinciaux et les chefs de division a été donnée à travers le Groupe genre et ONUFEMME. Par ailleurs, à travers ONUFEMME, UNSDCF a lancé le premier forum du mouvement associatif féminin avec 145 territoires, associé le secteur privé aux

campagnes d'activisme et soutenu le plaidoyer conjoint pour les différentes réformes liées au code électoral, sans oublier l'appui constant au gouvernement sur les stratégies spécifiques sur l'autonomisation économique des femmes, les mécanisme de dialogue à travers la conversation avec les groupes genre des bailleurs (représentants et des ambassadeurs).

Au niveau de la protection des minorités sociales, une loi organique portant protection et promotion des droits des personnes vivant avec handicap a été promulguée par le Chef de l'Etat en mai 2022. Cette loi a l'avantage d'offrir une base solide pour la protection et la promotion des droits des personnes vivant avec handicap. Au sujet des atrocités de la guerre et des violences sexuelles utilisées comme une arme de guerre, le parlement a voté la loi n°22/065 du 26 décembre 2022 fixant principes fondamentaux relatifs à la protection et à la réparation des victimes de violences sexuelles liées aux conflits et des victimes de guerre avec l'appui du SNU.

Par rapport à l'appréciation perçue de l'efficacité par effet, le graphique ci-dessous en donne une illustration :

Tableau 8:Niveau d'évolution des indicateurs par effet de l'axe 1

Effet	Indicateurs d'Effet			Cible 2024	Taux d'achèvement (%)	Commentaire de l'évaluation
	Dénomination	Donnée de base	Réalisation 2023			
Axe 1 : Consolidation de la paix, respect des Droits humains, protection des civils, cohésion sociale et démocratie						
Effet 1.1 : d'ici 2024, la prévalence de la violence et des conflits armés est réduite et la sécurité des personnes et des biens est améliorée en particulier celle des personnes vulnérables, y compris les réfugiés/déplacés, des femmes et les jeunes	IE 1.1.1 : Pourcentage des communautés cibles ayant connu une diminution des conflits inter et intracommunautaires	ND	26%	70%	- 44%	Pas probable que l'on puisse atteindre la cible avant la fin du cycle en 2024
	IE 1.1.2 : Existence des mécanismes de dialogue social, démocratique et politique opérationnels au niveau national, provincial et local	Non	Oui	Oui	Oui	Très bonne performance
	IE 1.1.3 : Indice pays du Mo Ibrahim sur les violences basées sur le genre (Indicateur ODD, cible 5. 2)	50	ND	65%	ND	Cet indicateur ne fait pas partie des indicateurs suivis dans le dernier rapport produit en 2020
	IE 1.1.4 : % des populations des zones cibles ayant confiance aux Forces de sécurités (ventilée par sexe)	ND	8%	60%	-52%	Pas probable que l'on puisse atteindre la cible avant la fin du cycle en 2024
	IE 1.1.5 : % de personnes dans les communautés cibles déclarant se sentir en sécurité (ventilée par sexe)	ND	ND	70%	ND	Les informations ne sont pas disponibles
Effet 1.2 : D'ici 2024, les populations vivant en RDC, plus spécifiquement les plus vulnérables (femmes, enfants, réfugiées et déplacées) jouissent de leurs droits humains, en particulier l'accès équitable à la justice, (y compris la justice juvénile), à l'identité juridique et la	IE 1.2.1 : % des traités internationaux relatifs aux droits humains ratifiés par l'État et connaissant un début de mise en œuvre	ND		80%	ND	Les informations ne sont pas disponibles
	IE 1.2.2 : Nombres d'institutions nationales des droits Humains opérationnelles et efficaces	01	1	04	(26)	Les 04 n'ont pas été réalisées mais il y a eu une extension de la structure actuelle dans les 26 provinces
	IE 1.2.3 : Taux de réduction du nombre des violations des droits Humains documentés attribuables aux Agents de l'Etat	15% (2018/ 2019)	16%	40%	-24%	Pas probable que l'on puisse atteindre la cible avant la fin du cycle en 2024

protection, à travers le renforcement des systèmes judiciaires, sécuritaires, des capacités de veille des organisations de la société civile sur les droits humains et la redevabilité institutionnelle	IE 1.2.4 : % d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité civile, ventilé par âge et par sexe (cible ODD 16.9)	40,1%	46%	55%	- 9%	Pas probable que l'on puisse atteindre la cible avant la fin du cycle en 2024
	IE 1.2.5 : % de la population carcérale ventilée par âge et par sexe en instance de jugement (cible ODD 16.3)	82%	30%	50%	- 20%	Pas probable que l'on puisse atteindre la cible avant la fin du cycle en 2024
	IE 1.2.6 : Disponibilité d'un fichier général de la population basé sur l'état civil et contenant les informations sur l'identité juridique de la population (données biométrique, données biographiques, numéro d'identification unique)	00	ND	01	ND	Selon le Ministère de l'Intérieur et Sécurité ce genre de fichier n'existe pas encore
Effet 1.3 : D'ici 2024, les institutions publiques, les médias et la société civile, au niveau central et décentralisé exercent efficacement leurs rôles pour une gouvernance démocratique apaisée, efficace et inclusive, porteuse d'effets sur la participation citoyenne et le renforcement de l'État de droit	IE 1.3.1 : Indice de la qualité globale des institutions nationales	2,8 (2017)	3,1	3,1	100%	
	IE 1.3.2 : Indice de gouvernance de Mo Ibrahim pour la RDC	32,1	32.7	38	-5,3	https://www.faapa.info/blog/la-fondation-mo-ibrahim-publie-un-rapport-sur-les-consequences-du-covid-19-en-afrique-en-decembre
	IE 1.3.3 : Indice de perception de la corruption	20	20	25	-5%	Selon le rapport 2023 de l'IPC (indice de perception de la corruption)
	IE 1.3.4 : Taux de participation aux élections Nationale, Provinciale et Locale (ventilé par âge, par sexe et par province)	47,56 % (2018)	45,8	60%	-14,2	Le taux de participation aux élections générales de 2023 est très faible par rapport à 2028. Cette situation est liée à la mauvaise organisation et la fraude.
	IE 1.3.5 Proportion de la population dont la dernière expérience avec les services publics a été satisfaisante (Cible ODD 16.6)	ND	ND	60%	ND	Les résultats d'une telle enquête ne sont pas disponibles

L'efficacité perçue au niveau à travers les indicateurs d'Effet est faible. Sur 16 indicateurs, 13 sont dans la zone rouge ou non déterminés. Cependant, il convient de noter que la tendance est positive quel que soit l'effet et l'absence des sources pour certaines données nous conforte dans une position relative en attendant les efforts dans la capitalisation des données de 2023 et de 2024.

Axe 2 : Croissance économique inclusive, développement agricole, capture du dividende démographique, protection sociale et gestion durable des ressources naturelles

Au niveau de l'axe 2, les évidences factuelles ont porté essentiellement sur :

- Le soutien à la planification du développement et au dialogue sur le partenariat mondial/New Deal, la coordination et l'efficacité de l'Aide (PNUD) avec la fourniture des produits de connaissances, des politiques/stratégies et PDP/PDL, la mise en place des Groupes de coordination des partenaires (PNUD) et la redynamisation de la Plateforme de Gestion de l'aide et des Investissements (PGAI par le PNUD et le FAO) ;

- Des solutions pour améliorer l'accès à une énergie propre, abordable et durable (PNUD) à travers une politique nationale de l'énergie et un Plan Directeur GPL de Kinshasa (PNUD), 16 études de faisabilité et d'impact social et environnemental pour le déploiement des microcentrales hydroélectriques en territoire (PNUD/FAO), dotation des services de l'Administration en Kits solaires pour une autonomie énergétique (PNUD, FAO) ;
- La protection des groupes vulnérables (PNUD, FAO, PAM, HCR) à travers un nouveau produit financier spécifique « UMOJA » accessible à plus de 15 000 ménages à faible revenu (PNUD), le soutien de 429 victimes de violences sexuelles et VBG, 1 856 populations clés et PVVIH prises en charge juridiquement et/ou engagés dans des activités économiques (savonnerie, élevage, restaurants, vente des produits vivriers) (PNUD) ;
- L'appui à la riposte nationale à la pandémie de Covid-19 à travers le renforcement des capacités de dépistage et de prise en charge des cas de COVID-19, la fourniture des équipements/matériels à 44 Hôpitaux généraux de référence dans 14 provinces et au 2ème grand centre de diagnostic COVID-19 et autres épidémies (Laboratoire CREMER des Cliniques Universitaires de Kinshasa-OMS/PNUD) ;
- Un soutien actif aux petits producteurs à travers le renforcement des capacités institutionnelles des comités locaux (le cas du PNUD dans 5 territoires du Sud Kivu avec 8 groupements de 3000 petits producteurs où 2700 ont eu accès au crédit agricole à travers des fonds de garanties dans les micro-finance). Une dame illustre l'efficacité de cette activité de la manière suivante :

“Avec un taux d'intérêt bonifié dégressif de 2% et l'éducation financière, on a pu s'en sortir. Avec le bénéfice, j'ai dû acheter un veau et je peux avoir la bourse pour mon champ plutôt que d'aller l'acheter. J'ai investi 300\$ et les recettes de ventes de mes produits ont donné 700\$. Avec un budget additionnel de mon mari, nous avons acheté un champ et nous sommes propriétaires et non locataires”, une femme commerçante bénéficiaire de micro-crédit Kalehe ;

- Le soutien à la lutte contre le changement climatique et à l'aménagement du territoire avec une CDN révisée réaffirmant l'engagement climatique de la RDC et ses priorités de développement durable (PNUD, FAO), l'élaboration d'une politique et un projet de loi pour l'Aménagement du Territoire disponibles (PNUD, FAO) ;
- L'appui à des systèmes et modes de production agricole durable avec environ 10 793 ha des cultures vivrières sous modèles agricoles durables en zone forestière, en savane et dans les jachères emblavées (PNUD, FAO), la mise en défense de 1 980 ha en zone forestière dégradée et 1 300 ha reboisés (PNUD, FAO), appui pour mise en activité de plus de 10 000 ha de cultures pérennes (Cacao, Café et Palmier à huile par PNUD, FAO.) ;
- L'appui à la promotion du capital naturel à travers le soutien à la formulation de la politique de l'aide sur les questions de politiques environnementales et des contributions stratégiques (PNUD et UNEP) pour améliorer la synergie dans la mise

en œuvre de la programmation environnementale au sein du Système des Nations Unies. Les principales thématiques portent sur la promotion du développement durable, le renforcement de la gouvernance environnementale, la promotion et amélioration la conservation de la biodiversité, la promotion de la gestion durable des forêts, le soutien aux efforts de lutte contre le changement climatique ;

- L'appui à la gouvernance à travers l'élaboration de la loi foncière en 2023, la réforme de la police (2024 – 2028), le renforcement de la commission nationale de réforme foncière qui est devenue autonome (UNHABITAT), le développement du code de l'urbanisme et de la construction avec la BM et UNHABITAT et la mise en place au sein de l'Assemblée nationale, d'une sous-commission « Emploi et Formation Professionnelle » composée de 20 députés nationaux (BIT).

Toutefois, les attentes et les opportunités restent énormes pour une inclusion et une croissance économique socialement viables. Les bénéficiaires des AVEC (Association des Volontaires pour l'Epargne et le Crédit) estiment que l'appui n'est ni holistique, ni entièrement adapté. En effet, parallèlement au soutien à l'épargne pour les activités génératrices de revenu, elles souhaitent bénéficier des formations en petit métiers comme la couture, le tricotage, le tressage ou la coiffure pour diversifier leurs activités. Les montants de crédits sont souvent très insignifiants (30\$ à chaque membre d'un groupe de femme à Bushshu) et les agences mènent des activités de résilience et d'inclusion économique de manière verticale et parfois dans les mêmes territoires avec des approches différentes. Il faut une intégration à travers un package d'interventions et assurer la mise en relation des groupements avec les coopératives et les institutions de micro-crédits pour plus de pérennisation.

Relativement mitigés dans l'ensemble, les indicateurs des effets confortent cette analyse en dépit de leur tendance à la hausse par rapport aux données de référence, quel que l'effet. En dehors du PIB par habitant qui est en nette croissance, UNSDCF aura besoin d'un effort remarquable pour couvrir le gap par rapport à ses attentes pour les autres indicateurs. L'Effet 2.3, présente les mêmes caractéristiques, le taux de reboisement (89%) indiqué ici étant lié à un projet et non à la couverture nationale. Par contre, l'Effet 2.2 en lien avec "une protection sociale inclusive et du dividende démographique portée par la maîtrise démographique et autonomisation des jeunes, des femmes, des réfugiés, des déplacés, des retournés, des rapatriés et apatrides" a une meilleure optimisation en termes de couverture des objectifs à la fin du cycle.

Tableau 9: Niveau d'évolution des indicateurs par effet de l'axe 2

Effet	Indicateurs d'Effet				Cible 2024	Taux d'achèvement	Commentaire de l'évaluation		
	Dénomination	Donnée de base			Réalisation 2023				
Axe 2 : Croissance économiques inclusive, développement agricole, capture du dividende démographique, protection sociale et gestion durable des ressources naturelles									
Effet 2.1 : D'ici 2024, les populations congolaises jouissent d'une	IE 2. 1.1 Taux de croissance annuelle du PIB réel parhabitant (Cible ODD 8.1)	4,9% (2018)	6,2	9%	-3,8	En nette augmentation et pourra s'améliorer davantage en 2024 avec les avantages comparatifs des industries extractives et minières.			

croissance économique inclusive durable portée par la transformation agricole, la diversification économique ouverte aux innovations et à la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes	IE 2.1.2 : PIB/habitant (Cible ODD 8.1)	495\$ (2019)	695,30	+100\$	+40	Le PIB/habit a eu une nette amélioration
	IE 2.1.3 : Part de l'agro-alimentaire dans le PIB (en %)	16,6% (2016)	15,2%	22%	-6,8	Baisse par rapport à 2016. Il n'est pas probable d'atteindre l'objectif d'ici la fin du cycle de UNSDCF
	IE 2.1.4 : Taux d'emplois (jeunes, femmes, jeunes)	H=63, % F=59% J=33% (2016)	57,2%	H=64, % F=62% J=33,5 %	-6,8	Baisse par rapport à 2016. Il n'est pas probable d'atteindre l'objectif d'ici la fin du cycle de UNSDCF
	IE 2.1.5 Proportion de la population vivant au-dessous duseuil national de pauvreté, par sexe et âge (seuil de 1,90 \$) Cible 1.1 ODD1)	74% (2017)	72,3% (2022)	50%	-22,3	Le gap est encore important pour être comblé avant la fin du cycle de UNSDCF en 2024
	IE 2.1.6 : Revenu du secteur industriel par habitant	ND	ND	5%	ND	
	IE.2.1.7 : Part de l'industrie manufacturière dans le PIB	5%	2,6%	15%	-12,4	Score très appréciable en 2023
Effet 2.2: D'ici 2024, les populations vivant en RDC bénéficient d'une protection sociale inclusive et du dividende démographique portée par la maîtrise démographique et autonomisation des jeunes, des femmes, des réfugiés, des déplacés, des retournés, des rapatriés et apatrides	IE 2. 2.1 Pourcentage de la population bénéficiant de socles ou systèmes de protection sociale, ventilé par sexe et par groupes de population (Cible ODD 1.3)	10%	9,6%	40%	-30,4	Score très appréciable en 2023
	IE2.2.2 : Part des dépenses publiques réalisées en matière de protection sociale	ND	29,5	30%	-0,5	Bonne performance. Il est fort probable que la cible soit atteinte d'ici la fin du cycle de UNSDCF
	IE 2. 2.3 : Nombre des programmes de protection sociale ou de renforcement de la résilience développés et mise en œuvre en faveurs de femmes, jeunes, enfants, réfugiés et déplacés	ND	9	10	-1	Bonne performance. Il est fort probable que la cible soit atteinte d'ici la fin du cycle de UNSDCF en 2024
	IE.2.2.4. Existence d'un cadre national multisectoriel opérationnel de coordination de la protection sociale	Non	Oui	Oui	Oui	Bonne performance
	IE.2.2.5. % de la population cible couverte par les mécanismes de protection sociale en santé	ND	5%	5%	100%	Bonne performance
Effet 2.3 : D'ici 2024, les populations tirent profit d'une gestion responsable et durable des ressources naturelles (forestières, minières, et	IE 2.3.1 : Taux de réduction des émissions de gaz à effet deserres	ND	4%	8%	- 4	50% d'effort reste à faire
	IE 2.3.2 : Taux de déforestation	0,3%	4,6	0,2	- 4,4	Effort considérable reste à faire
	IE 2.3.3: Taux de reboisement/reforestation	10% (2017)	89,4%	50%	+39,4	Dans le cadre du programme du Gouvernement "jardin scolaire " pour 1 milliard d'arbres à l'horizon 2023, l'évaluation indique que dans les cinq provinces pilotes retenues,

foncières), par l'État, les entités décentralisées, les communautés, et le secteur privé, dans un contexte de changement climatique et de préservation de la biodiversité						89,4% soit 894.082.425 arbres ont été plantés.
	IE 2.3.4: Taux d'aires protégées bénéficiant d'une gestion aux standards internationaux	27%	ND	35%	ND	A chercher, Ministère de l'environnement

Axe 3 : Accès aux services sociaux de base et assistance humanitaire

L'axe 3 s'est illustré par une diversité d'activités en lien avec la protection (UNICEF, HCR, PNUD, MONUSCO), l'Éducation (UNICEF, PAM, FAO, UNESCO), l'inclusion économique (PNUD, UNICEF, HCR), santé, nutrition eau et hygiène (OMS, UNICEF, UNFPA). Au niveau de la protection, les divisions provinciales de la justice ont été appuyées avec l'accessibilité à une justice spécialisée pour les enfants surtout dans les régions fragiles (exemple de la création des comités protection des enfants dans 4 sites Mwenga, Kalehe, Bukavu et Walungu par l'UNICEF), l'accentuation de la lutte contre l'impunité des auteurs des violences sexuelles.

Dans l'éducation, en dehors du soutien actif aux divisions provinciales pour le diagnostic des besoins (Exemple de l'UNESCO dans l'Equateur), des abris, des cantines scolaires et des jardins scolaires ont été construits à Minova et à Kalehe (PAM, HCR, FAO) pour désengorger les salles de classes occupées par les réfugiés du Massissi et l'éboulement des terres de Bushushu, comme le témoignent les bénéficiaires de l'école primaire de Rambira :

“ Je présente ma gratitude au nom des élèves, des parents et de mes collègues pour le soutien attentif de l'UNICEF, le PAM et le HCR ont donné à notre école pour garder les enfants sur les bancs à travers la distribution des kits scolaires, pédagogiques et récréatifs, la cour de récupération motivée par les biscuits, la dé-traumatisasson à travers la projection des films et des dessins animés, la construction des salles de classes et des latrines et surtout le germer pour le reboisement et la protection de l'environnement”, Kajibwami Nabulingi, directeur de l'école primaire de Rambira.

“Je tiens à féliciter les nations unies pour son soutien et sa présence effective auprès de la communauté et de nos écoles depuis la catastrophe de Mai 2023. Avec son soutien hautement apprécié ayant conduit à l'amélioration des conditions d'apprentissage, beaucoup de parents ont évité le traumatisme et ont pu garder leurs enfants à l'école” (Paul MUBIBA, représentant de la société civile de Bushushu).

Sur le plan de la santé et du WASH, les campagnes de vaccination et des programmes de promotion et d'offre des intrants pour la nutrition, des actions en faveur de la santé de la mère et de l'enfant, les femmes et les filles ont été exécutées (UNICEF, UNFPA, ONUFEMMES) dans la quasi-totalité des provinces. Selon le Chef Division Santé du Sud Kivu, “les agences du SNU sont le socle du système de santé” dans le pays. Elles sont

au centre de toutes les grandes interventions (UNICEF, OMS, UNFPA, BM, OIM etc.). *“Par rapport à la santé de la mère et de l'enfant en particulier dans la province du Sud Kivu, les agences du SNU, et surtout l'UNICEF sont les partenaires qui nous soutiennent de manière durable avec la construction de notre centre qui répare environ 90 filles/femmes chaque 6 mois grâce à l'appui logistique pour chercher les victimes de VBG dans les zones reculées”, renchérit le Prof Denis Mukwege, prix Nobel de la paix lors de la rencontre avec lui le 10 Janvier 2024 à l'hôpital Panzy”.*

Sur le plan des infrastructures, une ouverture de 49 km de routes de desserte agricole avec le soutien de CARITAS/PNUD a permis d'arroser les localités de Mapanya, Kakula, Lupeta, Kankulu, Kapembo, Benganayi, Kabundu, Meke et Kasonga dans le territoire de Dibaya (Kasai Central). Il en est également des points d'eau dans certains territoires (4 adductions d'eau potable réaliées à Dibaya), 3 forages réalisés à Nganza et 1 forage dans le site de villagisation du HCR pour les retournés de l'Angola à Tshilumba (Kasai Central) avec le soutien du PNUD, UNCDF et l'ambassade de Suède.



Quelques infrastructures dans le territoire de Dibaya

Cependant, quoi qu'en nette progression, les indicateurs des services sociaux de base restent faibles si on s'en tient aux données de la santé et de l'éducation à titre illustratif. Pour le secteur santé, le taux d'utilisation des soins curatifs était encore à 64% en 2021 même si les 26 provinces sont au-delà 50%⁶⁸ en 2022 par rapport à 16 provinces en 2019.

Le taux de mortalité maternelle était de 547.5 pour 100 000 naissances vivantes alors que la cible mondiale à atteindre d'ici 2030 est de 70 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes. Pour ce qui est du VIH par exemple, la RDC est en deçà de son objectif d'éradiquer le sida d'ici 2030 (95-95-95). En fin 2022, 83% des 490 000 PVVIH connaissaient leur statut sérologique, 82% étaient sur traitement ARV et 74% avaient une charge virale supprimée.

La baisse des décès liées au VIH/SIDA est sur la bonne trajectoire (72%). Cependant, elle est encore loin des 81% de baisse attendue pour atteindre la cible 2025 de 6 900 décès. Il en est de même des nouvelles infections avec une de 58% bien en deçà des 85% attendus pour atteindre la cible 2025, l'offre des services étant limitée avec 48 zones de santé sans service VIH/SIDA. En effet, la complétude globale en matière de santé reste moyenne avec 5 DPS dans la catégorie faible (Lualaba 53%, Nord-Ubangi et Tanganyika 57%, Tshopo 58% et Maï Ndombe 50%), Onze dans la catégorie moyenne, cinq dans la catégorie performante et cinq autres dans la catégorie très performante⁶⁹.

Pour l'éducation, les investissements n'ont pas suivi la réforme inhérente à la gratuité pour une adéquation d'offre des salles de classe et des enseignants par rapport à la

68- Rapport de suivi des indicateurs du PNSD 2019-2022 ;

69 - Avec une moyenne de 75%, il sied de dire quand même qu'il y a une bonne évolution par rapport à 2020 où la complétude globale pays était de 44%. (Rapport de l'évaluation 2019, 2022) :

demande. Pour la seule province de l'Equateur en 2023 (l'une des provinces les moins peuplées), il fallait réactiver 202 classes pré-primaires non fonctionnelles, prévoir environ 220 nouvelles salles de classe en dur⁷⁰.

Effet 3.1 : Les populations, en particulier les plus vulnérables bénéficient d'un accès équitable, de qualité et durable aux services sociaux de base, y compris de lutte contre le VIH/SIDA

Les différents indicateurs sont en nette progression par rapport à 2019 même si un effort considérable reste à faire pour atteindre la cible de la plupart des indicateurs à la fin du cycle de l'UNSCDF. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (43/1000 en 2021) et le taux de mortalité maternelle (120/100000 en 2021) sont en dépassement et montrent une très bonne perspective pour couvrir les ODD3.2 et 3.1). Il en est également du taux net d'admission en première année du primaire et du taux brut de scolarisation au primaire qui sont passés de 70% à 78 et 110% (2018) à 100% (2022). La contribution pour les ODD 6.1, 2.2 et 2.3 est faible.

Tableau 10: Niveau d'évolution des indicateurs par Effet de l'axe 3

Effet	Indicateurs d'Effet			Cible 2024	Taux d'achèvement	Commentaire de l'évaluation
	Dénomination	Donnée de base	Réalisation 2023			
Axe 3 : Axe 3 : Accès aux services sociaux de base et assistance humanitaire						
Effet 3.1 : Les populations, en particulier les plus vulnérables bénéficient d'un accès équitable, de qualité et durable aux services sociaux de base, y compris de lutte contre le VIH/SIDA	IE 3.1.1 : Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (cible ODD 3.2) (ODD 3.2.1)	98/1000 (2015)	43/1000 (2021)	78 /1000 (2024)		Le taux de 2021 est une meilleure indication pour la bonne performance.
	IE 3.1.2 : Taux de mortalité Maternelle (cible ODD 3.1)	473/100 000	120/100000	380/100 000		Le taux de 2021 est une meilleure indication pour la bonne performance.
	IE 3.1.3 : Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité (Cible ODD 6.1)	30,5 %	35,5	38,8 %	-3,3%	La performance est en bonne perspective
	IE 3.1.4 : Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans (cible ODD 2.2)	41,8 % (2018)	ND	30%	ND	
	IE 3.1.5 : Nombre de nouvelles infections à VIH pour 1 000 personnes séronégatives, par sexe, âge et principaux groupes de population (cible ODD 3.3)	19 000 (2018)	50%	80%)	-30	Selon le PNLS l'incidence du VIH, c'est-à-dire le nombre de nouvelles infections parmi une population et au cours d'une période donnée, était de 0,21 %, toutes tranches d'âge confondues.
	IE 3.1.6 : Taux net d'admission en première année du primaire selon les sexes	69,8 %	78% (2022)	77,2%	+0,8%	Bonne performance
	IE 3.1.7: Taux Brut de Scolarisation au primaire	110,3%	100%	131,4%	-31,4%	Le taux de scolarisation a atteint 100% (2022-2023) dans

70 - Plan d'action opérationnel 2022, du secteur éducation, Province de Equateur.

						les cycles primaire (Ministère de l'EPST)
Effet 3.2 : D'ici 2024, les organisations humanitaires et structures gouvernementales chargées des questions humanitaires apportent une réponse humanitaire coordonnée, rapide et efficace envers les personnes affectées par les crises dans le respect des standards et principes humanitaires en vue de réduire la surmortalité et la surmorbidity des personnes affectées	IE 3.2.1 : Nombre des provinces disposant des plans de contingences ou plan de gestion des risques de catastrophes naturelles.	ND	1	26	25	1 document de Plan d'action de réduction des risques de catastrophes au Sud-Kivu 2022-2027 est disponible. Rapport de collecte des données des indicateurs IRRF et CPD
	IE 3.2.2 : Nombre des provinces disposant d'un mécanisme efficace et solide de coordination humanitaire sensible au genre	ND	7	20	-13	Selon le rapport OCHA, les provinces de l'est (Ituri, Nord-Kivu, Sud-Kivu et Tanganyika) et de l'espace Kasaï (Kasaï central, Kasaï) dispose d'une coordination humanitaire sensible au Genre
	IE 3.2.3 : Existence d'une coordination humanitaire nationale efficace, opérationnelle et fonctionnant sous le leadership des autorités gouvernementales,	0	1	1	100%	Le Gouvernement national dispose à son sein un Ministère des Affaires Sociales et Humanitaires

5.2.2 Contribution de l'équipe pays des nations unies à la réalisation des cibles prioritaires des ODD

L'OCDD a procédé à la présentation du rapport national du premier Rapport d'Examen National Volontaire (VNR) en 2021 et un second examen en 2023. Malgré les efforts engrangés par le gouvernement et les partenaires, l'évaluation des quelques 100 cibles nationales des ODD pour lesquelles des données sont disponibles montre qu'environ 15 % seulement d'entre elles sont sur la trajectoire de leur atteinte ; environ 45%, bien que montrant des progrès, sont modérément ou gravement en retard ; et quelques 40 % n'ont enregistré aucun mouvement ou ont régressé par rapport à la situation de référence de 2015. Sur la base du rapport des résultats de 2022 de UNSDCF 2020-2024, on relève que :

- Les ODD 12 et 13 sont sur une très bonne trajectoire d'effet ;
- Les ODD 14 et 15 sont aussi en bonne voie ;
- Les ODD 4, 7 et 8 démontrent juste de perspectives moyennes.

Le tableau à l'annexe n°4 donne une vue globale es ODD en 2023.

5.2.3 Facteurs internes qui ont contribué aux avancés ou empêché la réalisation des effets

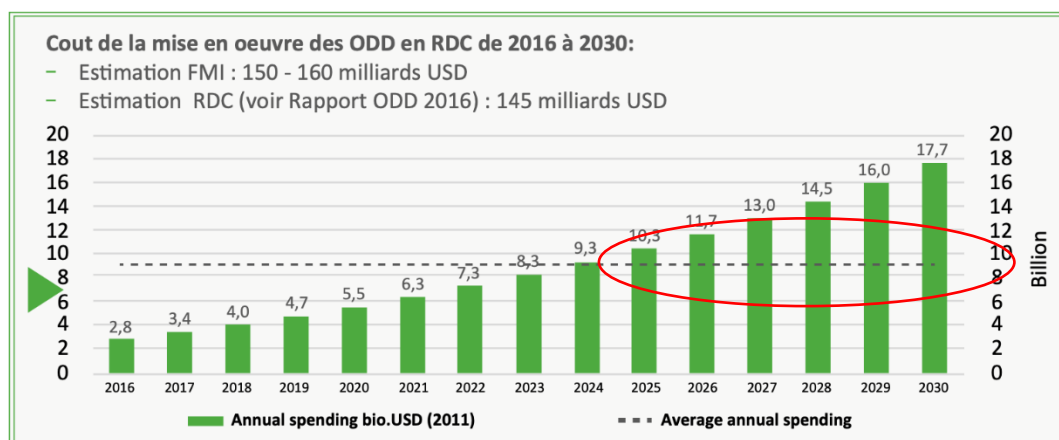
Après la triangulation des informations récoltées, on relève que plusieurs facteurs ont contribué à la réalisation des activités. Les efforts des groupes des résultats, la capacité du RCO à assurer la coordination et organiser des planifications conjointes et la capacité des agences à mobiliser les ressources diverses ont été déterminants pour la planification et la mise en œuvre des activités. Entre 2020 et 2021, un effort remarquable a été consenti pour répondre à la crise sanitaire COVID-19 avec un meilleur profilage des ressources humaines, logistiques et financières pour soutenir le gouvernement. Par

ailleurs, le partenariat structuré au niveau sectoriel avec les organisations nationales et internationales, l'ancrage local avec les comités provinciaux et locaux de développement et l'adhésion du gouvernement aux programmes et projets de UNSDCF ont largement contribué à la réalisation des effets.

Toutefois, le niveau d'appropriation locale maigre est aggravé par les interventions en silo des acteurs de développement et certaines agences de Nations Unies qui exploitent la faiblesse du leadership institutionnel et la désarticulation des mécanismes de coordination et de priorisation, pour valoriser les interventions selon leurs mandats. En outre, les changements récurrents des animateurs politico-administratifs perturbent le cours des activités. A titre d'exemple, les nouveaux animateurs des ETD (bourgmestre, chef de secteur) arrivés en janvier 2023 n'ont pas encore de compétences sur la gestion des Comités locaux de paix et de développement (CLPD). La reprise des conflits armés et de l'insécurité dans les régions de l'Est n'a pas aussi facilité l'accès aux groupes cibles dans les milieux ruraux.

En outre, il faut relever que le budget de la MONUSCO du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023 s'élève à 1,037 millions USD. Le Gap financier causé par son désengagement y compris pour les activités non militaires sera significatif. Le SNU et l'Etat auront à intensifier le plaidoyer pour mobiliser les ressources domestiques et internationales, susceptibles de couvrir les besoins estimés dans le graphique⁷¹ ci-dessous pour financer les ODD, dans un contexte où l'Ukraine, la Syrie et le moyen orient captent l'attention des bailleurs.

Figure 4: Coût de mise en œuvre des ODD en RDC de 2016 à 2030



Enfin, "l'inefficacité du processus de planification du PNSD 2019-2023 avec l'absence d'un système pluriannuel intégré de programmation, de budgétisation et de S&E, le faible alignement des budgets de l'Etat et des provinces sur les priorités déclinées dans leur cadre de planification de moyen terme, l'immensité des besoins de financement de développement non bouclés par des sources de financement viables, l'absence d'un cadre institutionnel fonctionnel de pilotage et de coordination du PNSD, conformément aux arrangements institutionnels de gouvernance prévus dans ledit plan, la nécessité de renforcer la gouvernance des politiques économiques, sociales et financières, la

⁷¹ Rapport du FMI sur les ODD, 2016

nécessité également de renforcer le cadre de dialogue public-privé (.....) et les faiblesses du processus d'opérationnalisation du budget sensible au genre inaboutie"⁷² redent complexes la lisibilité de l'efficacité du Plan Cadre de Coopération.

5.2.4 Contributions des activités d'information et de communication à l'atteinte des résultats

Le RCO mène une communication très active à travers UNCT, le Groupe de Coordination des Partenaires (GCP) (y compris ses démembrements) et les espaces sectoriels. Au niveau stratégique ou politique, le RCO travaille avec le Ministère de la coopération dans le cadre du suivi des résultats de UNSDCF 2020-2024 pendant que les agences ont des discussions directes avec leurs ministères de tutelle à travers divers cadres d'appui et de concertation au niveau programmatique et sectoriel. Dans le segment humanitaire, le RCO travaille à travers OCHA pour faciliter la communication avec les partenaires dans les clusters. Au niveau technique, le Groupe de Communication des Nations Unies (GCNU) a élaboré et adopté un planning d'activités pour mieux assurer la visibilité de UNSDCF 2020-2024. Une retraite a été organisée pour outiller les points focaux des agences membres du groupe communication. Un atelier de formation des journalistes a été organisé pour renforcer leurs capacités et les orienter sur les thématiques programmatiques de UNSDCF 2020-2024. En dehors des sites web des Agences, il existe le site web ONU RDC (<https://drcongo.un.org/fr>) et un compte X (<https://twitter.com/ONURDCongo>). La radio OKAPI avec sa couverture nationale, est un canal impressionnant pour la diffusion des messages en lien avec le développement, la paix et la sécurité, tant en antenne que dans son site web (<https://www.radiookapi.net/>).

Les principales thématiques sur lesquelles le groupe de communication a porté sa communication en 2023 sont la crise climatique et le capital naturel, la COP28, le système financier mondial, l'accès au système universel d'alerte précoce, les énergies renouvelables En outre, des journées internationales ont été célébrées et en particulier, les 16 jours d'activisme contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) avec l'appui actif des différentes agences. En dépit de cette gamme d'activités, les résultats enregistrés restent mitigés par rapport à la nécessité de bâtir un mécanisme efficace pour la visibilité conjointe des AFP en tant que piliers programmatiques de UNSDCF 2020-2024. Cela s'explique en partie par le démarrage tardif des activités du groupe à cause de la COVID-19 et les contraintes budgétaires malgré l'existence d'un plan de travail budgétisé.

5.3 Efficience

Question d'évaluation n°7 :

Dans quelle mesure la transition de l'UNDAF à l'UNSDCF, dans le contexte de la nouvelle prérogative du Coordinateur Résident, a-t-elle joué un rôle de catalyseur ou d'accélérateur pour rendre plus efficaces l'offre et les opérations conjointes des Nations Unies dans le pays ?

Question d'évaluation n°8 :

⁷² CCA-RDC-DRAFT1-271223

Dans quelle mesure le SNU a-t-il fait bon usage de ses ressources humaines et financières, de ses outils et de ses approches innovantes pour garantir l'optimisation des ressources et la complémentarité des efforts du gouvernement, afin de générer les résultats de l'UNSDCF tout en tenant compte du contexte et de la réponse COVID ?

Question d'évaluation n°9 :

Dans quelle mesure la programmation conjointe, les mécanismes de coordination inter-agences (y compris la collaboration avec l'OMT) et les réductions de coûts ont-ils contribué à une mise en œuvre efficace et cohérente de la Boîte à outils opérationnelle pour le développement durable des Nations Unies (BOS) dans le cadre de l'UNSDCF ?

Résumé des constats :

La mobilisation des ressources de UNSDCF 2020-2024 est relativement faible, avec un taux annuel moyen de 65% par axe stratégique. Cette situation serait sans doute liée à crise en Ukraine, à l'Effet de la COVID-19 mais aussi à l'insuffisance de la stratégie de mobilisation des ressources au-delà des opportunités classiques des agences, même si le RCO a pu mettre en place des initiatives conjointes grâce aux mécanismes de SDG funds, PBF et les fonds SERP.

Pour ce qui est du partenariat stratégique, le SNU a pu mobiliser différents types de partenaires dont ceux de la coopération bi ou multilatérale et les ONG nationales ou internationales très actives dans la mise en œuvre des activités. Ces partenariats se font, soit par dotation des budgets sur la base de sollicitations de financement des agences des Nations Unies (cas de l'UE, de l'Ambassade du Japon ou de la coopération Allemande pour ne citer que ceux-là), soit à travers une collaboration directe sur le terrain dans la mise en œuvre de projets appuyés conjointement par les agences des Nations Unies.

En ce qui concerne les ressources investies au niveau de chaque priorité stratégique, les résultats ont révélé un taux d'utilisation important (plus 80%)⁷³ quel que soit l'effet ou l'année. L'existence de centrales d'achat et surtout de la stratégie de BOS a donné de bonnes perspectives pour l'optimisation dans l'utilisation des ressources. C'est également le cas des projets conjoints dont le profilage raffiné, l'importance des thématiques abordées et l'enjeu des sites d'intervention sont des gages des résultats tangibles. Suite à la cartographie des compétences de 2023, un effort sensible doit être fait pour renforcer le capital humain non seulement au niveau du RCO mais surtout dans les agences après un reprofilage fondé sur les perspectives stratégiques du prochain Plan Cadre de Coopération.

De manière globale, le paquet d'interventions mis en place par les agences des Nations Unies a permis de renforcer l'offre et la demande des institutions publiques et privées. Toutefois, l'équipe a pu observer à travers les entretiens réalisés avec les partenaires de mise en œuvre, qu'un certain nombre de facteurs auraient contribué à la baisse de l'efficacité de l'UNSDCF, à savoir :

⁷³ Les années 2022 et 2023 prises pour référence.

- L'application approximative du MAF et la méconnaissance de l'UNSDCF au niveau déconcentré en dépit de la communication autour de la transition de UNDAF à UNSDCF ;
- Les retards dans la programmation des activités et la mise à disposition des fonds ;
- L'inadéquation entre les ressources allouées et les besoins ;
- L'absence ou la faible capacité institutionnelle et opérationnelle des partenaires de mise en œuvre.

5.3.1 Optimisation des prérogatives du Bureau du Coordinateur Résident comme vecteur accélérateur d'efficacité de l'offre et des opérations conjointes des Nations Unies en RDC

Le RCO est actif et travaille de manière très rapprochée avec les agences dans le cadre de la coordination et de la planification conjointe des activités de l'UNSDCF grâce au soutien d'un UNCT dynamique et inclusif avec des réunions mensuelles régulières autour des thématiques stratégiques en lien avec le contexte national, le suivi des ODD, la sécurité, le fonctionnement des groupes thématiques, la mobilisation des ressources, l'ancrage programmatique à l'UNSDCF et au PNSD et depuis quelques temps, les stratégies de transition de l'ONU, suite au désengagement progressif de la MONUSCO du pays. La planification conjointe est utilisée comme un outil puissant pour mettre les agences ensemble dans le cadre de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation du Plan Cadre de Coopération. UNSDCF 2020-2024 en est une illustration patente à travers son contenu thématique intégrateur, le mode de fonctionnement des groupes de gouvernance stratégiques (UNCT, OMT, PMT) et du caractère participatif et inclusif des groupes thématiques au niveau opérationnel (GTSE, groupe communication ou le groupe genre). Il convient de relever aussi que le SNU est très actif dans le fonctionnement des clusters et des groupes multi-acteurs sous le lead des agences dans les provinces.

Les UNCT provinciaux en cours de promotion sont une innovation de UNCT adaptée au contexte de la RDC, pays avec des enjeux de développement hétéroclites et des contraintes humanitaires complexes liés à des déterminants historiques, démographiques, géographiques, socioculturels, géo/politiques et économiques enchevêtrés. En effet, avec une population de plus de 100 millions d'habitants et 2.345.410 km² de superficie, la RDC dispose de 26 provinces administratives engagées dans une décentralisation inachevée qui fait de Kinshasa, le poumon des stratégies de développement à travers ses services déconcentrés. Le SNU intervient au niveau national avec des bureaux actifs dans 19 provinces aux profils spécifiques. La cartographie des compétences et des interventions faites par le RCO, a donné une visibilité sur la localisation et la capacité des sous-bureaux des agences dans le pays. Par conséquent elle a dévoilé la nécessité d'utiliser la coordination décentralisée pour optimiser l'impact des interventions des NU en RDC. Sous la diligence du RCO, un mécanisme de coordination au niveau provincial a été institué sous le label UNCT Provincial, dans les provinces ayant une présence critique des sous-bureaux des agences des NU. Il s'agit pour le moment de Ituri, Kasai Central, du Sud Kivu, du Nord Kivu et de Tanganyika. Cette approche au niveau provincial est un vecteur d'efficience avec une plus-value non seulement sur la qualité de la coordination, la qualité et l'ancrage des interventions à l'UNSDCF, l'optimisation de la visibilité, mais surtout, une opportunité de mutualisation et de partage des coûts pour les activités conjointes.

En dépit de cohérence perçue, il existe toujours une compétition soit dans le cadre du positionnement stratégique, soit dans la mobilisation de ressources. Le Représentant adjoint d'une agence des NU a résumé cette situation en ces termes :

“La communauté des Nations Unies en RDC n’arrive pas à démontrer qu’elle est capable de travailler comme une seule entité pour élaborer, planifier, coordonner et suivre une seule stratégie d’accompagnement du pays de manière intégrée selon ses priorités conformément à la déclaration de Paris qui met en avant l’appropriation, l’alignement, l’harmonisation, les résultats et la redevabilité⁷⁴ ; et des principes directeurs de la réforme et du dispositif de gestion et de responsabilité du système des NU⁷⁵” qui définissent le cadre de collaboration entre les agences et le Coordinateur Résident dans la perspective de One UN” (le Représentant Adjoint Chargé des Programme d’une Agence).

5.3.2 L’optimalité de l’utilisation des ressources (humaines, financières et managériales) de UNSDCF 2020-2024

La cartographie des compétences de mai 2023 commanditée par le RCO montre que le SNU en RDC a une présence physique (bureaux) dans 19 provinces sur les 26, (sauf au Haut Lomani, Sankuru, Lomani, Lualaba, Kwango, Maï Ndombé et Tshuapa), 2.770 agents dont 125 pour la coordination et la gestion, 1.324 pour les programmes et 1.321 pour les opérations. Ce personnel est reparti en fonction des financements/projets disponibles et les attentes mandataires des agences et non en fonction des besoins de développement. Compte tenu des enjeux complexes du pays en matière de développement, de paix et de sécurité, il serait nécessaire de repenser les attributions de certaines agences dans le contexte de désengagement de la MONUSCO qui va quitter le pays avec un lourd tribut nécessaire aux opérations et aux activités de maintien de la paix et de la sécurité, surtout dans les régions de l’Est en proie à la guerre armée. En effet, la transition va se faire dans un contexte de ressources restreintes à cause de la migration des priorités vers la Syrie, la Birmanie, l’Ukraine ou Gaza. Pour économiser les ressources, les agences pourraient prendre l’option de travailler essentiellement avec les organisations locales pour faciliter leur transition institutionnelle et le renforcement de leurs capacités opérationnelles.

En outre, pour un besoin d’efficience, les programmes gagneraient à être bâtis non seulement sur des critères de vulnérabilité mais aussi sur la base des indicateurs de pauvreté et la fragilité environnementale des sites.

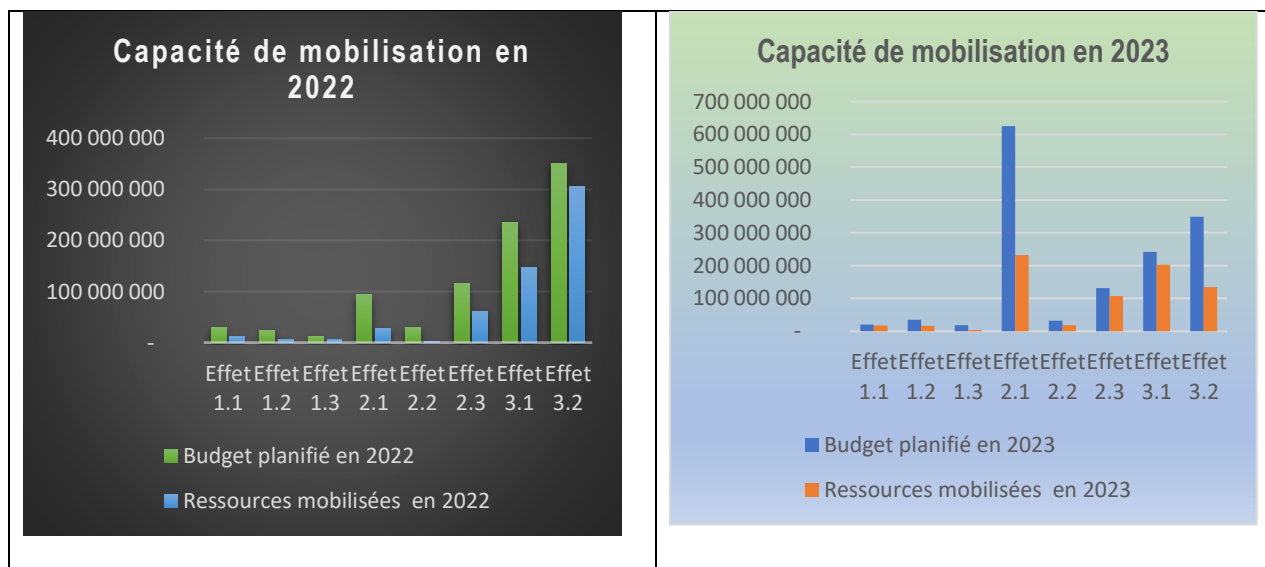
Tableau 11: Capacité de mobilisation des ressources financières en 2022 et 2023

Compte tenu de l’incohérence et de l’incomplétude des données issues de UNinfo et des rapports annuels des agences, l’équipe a trouvé pertinent de travailler exclusivement avec les données des années 2022 et 2023 qui avaient une complétude bonne pour l’analyse. A cet effet, les données issues de ces deux années vont nous donner une indication sur les tendances de mobilisation et de consommation des ressources.

⁷⁴ <https://www.oecd.org/dac/effectiveness/34428351.pdf>

⁷⁵ <https://unsdg.un.org/fr/resources/cadre-de-gestion-et-de-responsabilite-du-systeme-des-nations-unies-pour-le-developpement>

2022				
Effets	Budget planifié en 2022	Ressources mobilisées en 2022	Budget dépensé	Capacités de mobilisation (%)
Effet 1.1	29 107 995	11 630 800	12 527 754	40,0
Effet 1.2	23 370 027	6 068 425	11 993 808	26,0
Effet 1.3	12 652 762	5 396 762	2 724 298	42,7
Total	65 130 784	23 095 987	23 095 987	35,5
Effet 2.1	93 497 547	27 616 996	27 616 891	29,5
Effet 2.2	28 827 025	3 133 624	3 133 624	10,9
Effet 2.3	115 473 513	61 383 317	1 383 317	53,2
Total	237 798 085	92 133 938	92 133 832	38,7
Effet 3.1	235 666 543	147 804 727	134 187 617	62,7
Effet 3.2	349 721 660	305 405 726	141 535 939	87,3
Total Axe 3	585 388 203	453 210 453	275 723 556	77,4
Total général	888 317 072	568 440 378	390 953 375	64,0
2023				
Effets	Budget planifié en 2023	Ressources mobilisées en 2023	Ressources dépensées	Capacités de mobilisation (%)
Effet 1.1	20 452 574	17 267 087	10 227 678	84,4
Effet 1.2	34 888 724	16 782 959	11 586 507	48,1
Effet 1.3	19 028 100	4 322 766	1 398 555	22,7
Total axe 1	74 369 398,24	38 372 812,11	23 212 740,24	51,6
Effet 2.1	624 727 154	232 431 317	232 431 317	37,2
Effet 2.2	32 403 792	18 207 910	18 207 910	56,2
Effet 2.3	131 615 696	107 600 874	107 600 874	81,8
Total axe 2	788 746 642	358 240 101	358 240 101	45,4
Effet 3.1	241 544 934	202 889 055	186 728 541	84,0
Effet 3.2	348 925 822	135 047 411	134 274 047	38,7
Total Axe 3	590 470 756	337 936 467	321 002 589	57,2
Total général	1 453 586 796	734 549 380	702 455 430	50,5

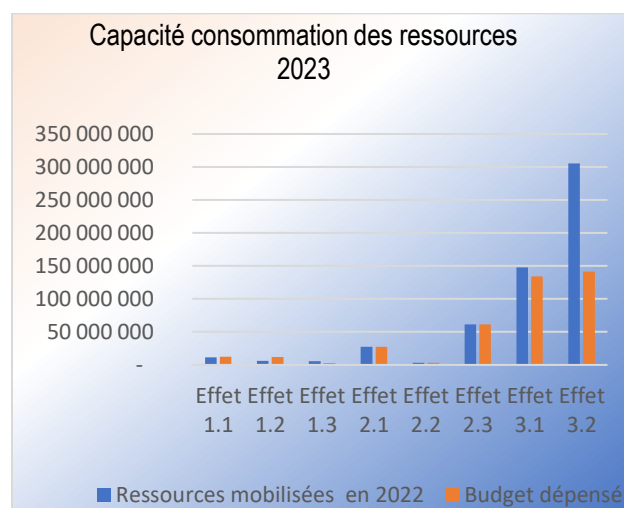
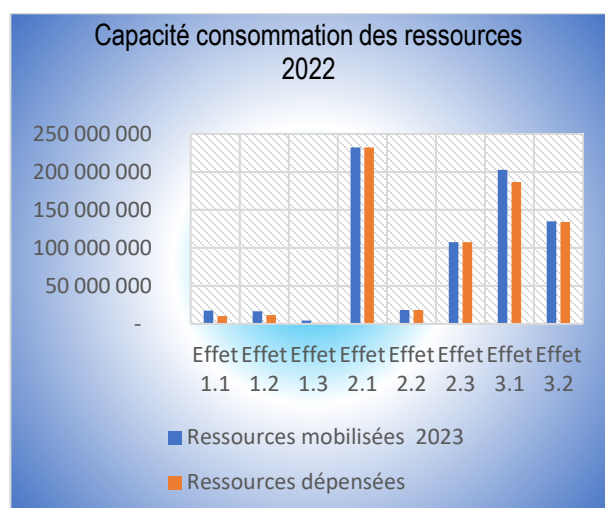


La moyenne de mobilisation des ressources pour les Effets était de 50% en 2022 et de

64% en 2023 avec une hausse remarquable pour la moyenne des effets de l'axe 3 pour les deux années (respectivement 77,4% et 57,2%)

Tableau 12: Capacité de consommation des ressources financières en 2022 et 2023

2022				
Effets	Budget planifié en 2022	Ressources mobilisées en 2022	Budget dépensé	Capacités de Consommation (%)
Effet 1.1	29 107 995	11 630 800	12 527 754	107,7
Effet 1.2	23 370 027	6 068 425	11 993 808	197,6
Effet 1.3	12 652 762	5 396 762	2 724 298	50,5
Total	65 130 784	23 095 987	23 095 987	100,0
Effet 2.1	93 497 547	27 616 996	27 616 891	100,0
Effet 2.2	28 827 025	3 133 624	3 133 624	100,0
Effet 2.3	115 473 513	61 383 317	61 383 317	100,0
Total	237 798 085	92 133 938	92 133 832	100,0
Effet 3.1	235 666 543	147 804 727	134 187 617	90,8
Effet 3.2	349 721 660	305 405 726	141 535 939	46,3
Total	585 388 203	453 210 453	275 723 556	60,8
Total gén	888 317 072	568 440 378	390 953 375	68,8
2023				
Effets	Budget planifié en 2023	Ressources mobilisées en 2022-2023	Ressources dépensées	Capacités de mobilisation (%)
Effet 1.1	20 452 574	17 267 087	10 227 678	59,2
Effet 1.2	34 888 724	16 782 959	11 586 507	69,0
Effet 1.3	19 028 100	4 322 766	1 398 555	32,4
Total	74 369 398,24	38 372 812,11	23 212 740,24	60,5
Effet 2.1	624 727 154	232 431 317	232 431 317	100,0
Effet 2.2	32 403 792	18 207 910	18 207 910	100,0
Effet 2.3	131 615 696	107 600 874	107 600 874	100,0
Total	788 746 642	358 240 101	358 240 101	100,0
Effet 3.1	241 544 934	202 889 055	186 728 541	92,0
Effet 3.2	348 925 822	135 047 411	134 274 047	99,4
Total	590 470 756	337 936 467	321 002 589	95,0
Total gén	1 453 586 796	734 549 380	702 455 430	95,6



5.3.3 Adéquation entre les besoins et disponibilité des ressources humaines, financières et matérielles)

En termes d'adéquation entre les besoins et ressources financières, toutes les agences et partenaires avec lesquels l'équipe a discuté ont signalé une disproportion importante entre la densité des besoins et les financements disponibles ou mobilisés. Ce constat global a été expliqué par plusieurs facteurs dont, les limites de la stratégie de mobilisation des ressources au niveau du RCO, l'impact négatif de la pandémie COVID-19 dont le choc massif et brutal et les mesures pour l'enrayer ont plongé l'économie mondiale dans une grave récession en 2020 et 2021, les conflits armés récurrents dans certaines régions du pays, l'intérêt croissant des bailleurs vers les nouveaux pôles de conflit dans le monde, la faible capacité de mobilisation des ressources domestiques (avec un manque à gagner énorme dans le secteur minier), l'inflation croissante du franc congolais et les contraintes économiques liées à la mauvaise gouvernance et le caractère enclavé du pays par manque d'infrastructures de communication entre les provinces.

De même, par rapport au capital humain, certaines agences ont fait état des positions non ouvertes ou non couvertes à cause de l'indisponibilité des fonds ou de la lenteur des procédures de recrutement.

5.3.4 Programmation conjointe comme mécanisme de coordination inter-agences la cohérente et l'optimisation outils opérationnels pour le développement durable

Au niveau opérationnel et thématique, la quasi-totalité des groupes de résultats/thématiques dispose des termes de références et tiennent régulièrement leurs réunions mensuelles/trimestrielles ou ad hoc en cas de nécessité. UNCT, le PMT et l'OMT sont très dynamiques et donnent l'impulsion nécessaire pour le rayonnement global de l'action commune (DaO) autour de l'UNSDCF 2020-2024 à travers les activités et les résultats des groupes. A titre d'exemples indicatifs, (1) la mise en œuvre du BOS⁷⁶

⁷⁶ Business Operations Strategy (BOS) est le cadre de résultats et de planification conjoint qui engage les agences signataires à renforcer leur collaboration afin d'améliorer la qualité de leurs services de gestion et d'appui opérationnels, et à réaliser des économies de coûts permettant d'optimiser les fonds qui leur sont confiés pour les activités au bénéfice de la réalisation des Objectifs de Développement Durables.

a permis d'améliorer les pratiques opérationnelles, favorisé des gains en termes et de procédures d'achat, d'élimination des doublons, d'optimisation des capacités de négociation conjointe, d'économies d'échelle et d'amélioration de la qualité des services fournis; (2) l'OMT a facilité la gestion des cliniques, des transports et des aéroports; (3) le groupe communication a coordonné les activités conjointes pendant les journées d'activisme ; (4) le GTSE appuie les agences pour le transfert des données à UNinfo comme plateforme de soutien aux axes, et a renforcé les capacités de l'Institut National des statistiques avec des recommandations dans la coordination et le suivi des appuis des agences à l'Institut dans la collaboration avec le SNU ; (5) le groupe genre a organisé avec l'appui de ONUFEMMES et du PNUD le premier forum du mouvement associatif féminin avec les représentants-es des 145 territoires et donne un appui au cadre normatif avec le ministre du genre national et les 26 ministres provinciaux et les chefs de division.

5.3.5 Promotion des partenariats et d'alliances stratégiques

L'Equipe de pays des Nations unies travaille avec un nombre important de partenaires au développement.



Bâtiments scolaires en construction au Sud-Kivu par le PNUD

Certains d'entre eux sont membres du Groupe de Coordination des partenaires (GCP). En 2022, cette plateforme, à travers les Groupes inter-bailleurs (GIB), et en collaboration avec des agences du SNU, a accompagné le Gouvernement, entre autres, dans la formulation de sa politique de l'aide, sur les questions de politiques environnementales ou celles liées à la couverture santé universelle. Membre du CA de Central African Forest Initiatives (CAFI), le Coordinateur Résident travaille de manière active avec ce Fonds sur l'approche intégrée du SNU sur la protection et la conservation des forêts et les autres enjeux du développement à travers la durabilité du capital naturel. Par rapport au secteur privé, le RCO travaille avec le Global COMPACT du secteur privé avec 32 entreprises.

En interne, les alliances stratégiques permettent aux agences de développer des projets ou des initiatives conjointes financés par des partenaires bi/multilatéraux ou les fonds SDG et PBF. De plus en plus, le SNU mobilisent des ressources internes auprès de l'Etat pour l'accompagner dans la mise en œuvre de certains grands projets à l'instar du projet PDL-145 territoires⁷⁷ pour lequel le PNUD gère la construction de 631 infrastructures dans 9 provinces et 54 territoires.

5.4 Durabilité

Question d'évaluation n°10 :

Dans quelle mesure le CC a-t-il été conçu et mis en œuvre dans une optique de durabilité institutionnelle ; économique, sociale et environnementale mais aussi d'appropriation, de pérennité des effets et d'engagement des parties prenantes ? Ya-t-il des évidences sur lesquelles l'on pourrait s'appuyer ? Les projets avec le SNU ont-ils été mis à l'échelle et/ou institutionnalisés par l'Etat ?

Question d'évaluation n°11 :

Quels sont les principaux facteurs ayant influencé positivement ou négativement, l'adhésion des bénéficiaires et autres parties prenantes ?

77- Dans le cadre du projet PDL-145 territoires, le PNUD travaille dans 54 territoires avec six cent trente un (631) infrastructures en construction dont 334 Écoles Primaires, 245 Centres de Santé et 52 Bâtiments Administratifs dans les 09 provinces afin d'améliorer l'accès à l'éducation, à la santé et aux services essentiels aux populations des 54 territoires.

Résumé des constats :

De la revue documentaire, des entretiens avec toutes les parties prenantes, il ressort que l'UNSDCF 2020-2024 a été une opportunité de soutien à plusieurs cadres de concertations sectorielles et de partenariats avec des organisations dans les différents domaines et sites d'intervention des NU à travers la politique faire-faire. En suivant le pas des NU, d'autres bailleurs et l'Etat se sont engagés dans des secteurs et des approches nouvelles à l'instar du nexus. Les évidences d'une certaine appropriation des différents axes de l'UNSDCF par les institutions en charge de la décentralisation ou la gouvernance sont perceptibles à travers la qualité et la densité des politiques, des lois et des outils développés par les agences pour faciliter le travail aux ONG nationales ou à la partie nationale. En dépit d'une lenteur des compétences locales pour accélérer l'appropriation, l'ouverture du contexte politique, le partenariat avec les ONG nationales, l'intérêt des provinces sur les questions de gouvernance, de décentralisation et le développement local participatif, de paix, de sécurité et d'inclusion économique sont des vecteurs actifs en faveur de l'adhésion des parties prenantes.

Cependant, les efforts supplémentaires restent à fournir pour optimiser le changement des politiques, institutionnaliser de nouveaux comportements, favoriser la prise en charge locale des programmes pour soutenir la capacité d'action et de mobilisation des communautés afin qu'elles soient porteuses de leurs propres solutions à long terme⁷⁸. Au niveau global, UNSDCF 2020-2024 a donné un appui conséquent à la mise en œuvre du PNSD qui est le cadre vectoriel de toutes les interventions de développement. Toutefois, malgré une tendance croissante de l'aide entre 2020 et 2023 pour le PNSD, l'efficacité des interventions au niveau national est fragilisée par plusieurs facteurs dont (1) la prépondérance de l'aide humanitaire ; (2) la fragmentation de l'aide, (3) la faible appropriation de l'aide, (4) la division inadéquate de travail, (5) la difficulté de traçabilité de l'aide, (6) la non intégration de l'aide au budget de l'Etat ; et la faible capacité d'absorption de l'aide.

5.4.1 Mise à l'échelle par l'Etat ou d'autres parties prenantes des résultats des programmes et projets

Les programmes et les projets des NU en RDC ont eu un effet structurant important à travers une contribution active dans le développement des normes, des protocoles et des documents de politiques nationales avec les ministères sectoriels. Les ministères bénéficiaires ont reçu des agences sectorielles, des appuis directs ou indirects en termes de renforcement des capacités et un soutien logistique dans l'offre des services tant au niveau national, provincial que périphérique.

Presque toutes les agences se sont investies dans ce sens. A titre d'illustration, on peut citer le cas du PNUD avec des réformes pour accélérer l'accès à une énergie propre, abordable et durable à travers (i) le développement de la politique nationale de l'énergie et du plan directeur pour l'utilisation du GPL dans la ville de Kinshasa ; (ii) la mise en place d'un Fonds pour soutenir les PME du secteur de l'Energie ; (iii) l'élaboration des politiques/stratégies sectorielles (politique et loi sur aménagement du territoire, politique nationale énergie, loi sur l'environnement ...) et d'outils de mobilisation des ressources (mise en place de l'autorité de régulation du marché du carbone) d'aide à la décision pour renforcer la gouvernance environnementale et assurer une gestion efficiente et efficace

78 Global Journal for Community Psychology Practice, 1(1), 40-57 (<http://www.gjcpp.org>).

des ressources naturelles. Le PNUD s'est aussi investi dans la mobilisation de la société civile engagée dans la lutte contre le changement climatique et le renforcement de la gouvernance au sein de certaines ONG partenaires à travers l'opérationnalisation de la plateforme « Groupe de Travail Climat REDD Rénové – GTCRR ». Il a également apporté un appui au secteur privé et notamment au renforcement du dialogue public-privé à travers l'accompagnement de la FEC dans sa restructuration et le renforcement de ses capacités institutionnelles et de gouvernance pour lui permettre de redevenir une véritable institution moderne, capable de fournir à ses affiliés des services efficaces de conseils techniques ; ii) la relance du dialogue politique FEC- Gouvernement en vue de permettre au secteur privé de jouer son véritable rôle de moteur de la croissance économique, l'exécution et le financement des programmes et projets structurants de développement ; et iii) la contribution à l'implication de la FEC et du secteur privé en général dans la réalisation des ODD et des programmes & projets à fort impact économique et social à l'échelle nationale, provinciale et locale.

En outre dans les zones où sont installés les réfugiés et les déplacées internes, HCR crée des unités de développement pour mobiliser les institutions de développement et soutenir les communautés avec leur forte implication, à travers des actions d'autonomisation qui permettent à la plupart de sortir de l'assistance. 75% des réfugiés vivent dans les communautés à travers des pôles de développement dans la perspective d'un nexus paix-sécurité-développement et les villageois sont associés comme bénéficiaires communautaires à même titre que les réfugiés aux programmes de protection du gouvernement relatif à l'accès à la terre.

Toutefois, en matière de durabilité, des efforts énormes restent à fournir pour renforcer l'appropriation efficace des acteurs locaux tant au niveau stratégique, partenarial, de l'innovation et de la redevabilité pour mobiliser les ressources locales, assurer des dépenses publiques efficaces, faire des investissements sur le capital humain ou mener des actions sur les sources de conflit et la prévention des risques et catastrophes. Le SNU doit continuer à renforcer les capacités et mobiliser les acteurs nationaux/locaux et les PTFs, le secteur privé et les universités pour optimiser la mise en œuvre des ODD et influencer l'agenda sur l'adoption des initiatives durables de développement.

En effet, pour renforcer la capacité des communautés locales et de l'État au niveau central et décentralisé à absorber les chocs et rebondir, en s'adaptant et en transformant de façon positive et durable, les innovations, les structures et les moyens de subsistance pour faire face aux contraintes, au changement et à l'incertitude, le SNU devrait :

- Les impliquer davantage dans la gestion des projets communautaires dans tout son processus (identification des besoins, montage des projets, mise en œuvre, évaluation, plan de dévolution dissémination des résultats etc..) et les engager dans la redevabilité communautaire ;
- Engager les partenaires et le gouvernement vers une vraie refonte du système statistique qui permette de produire des données à une fréquence raisonnable pour faciliter la décision, la planification, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes ;
- Renforcer la convergence géographique et thématique des interventions des NU dans le pays, pour avoir un vrai impact et une bonne visibilité pour les communautés bénéficiaires à travers des pôles de développement ;

- Utiliser les critères de pauvreté (et pas uniquement de vulnérabilité) pour le ciblage des zones et les populations bénéficiaires.

5.4.2 Degré d'appropriation et pérennisation de chaque priorité stratégique de UNSDCF par les institutions de l'Etat

L'analyse de la portée de l'appropriation et de la pérennisation s'est focalisée, quel que soit l'axe, sur l'année 2022, en l'absence des données complètes pour toutes les années. Quelques interventions phares répertoriées par axe, donne un crédit aux SNU à structurer des activités durables avec un focus sur l'amélioration de l'environnement favorable. A en croire les Chefs Services Provinciaux de l'éducation, du Plan et de la Protection de du Sud Kivu, les institutions de l'Etat sont associées à la définition de certaines priorités :

"J'apprécie surtout les interventions avec l'UNICEF et d'autres agences parce que les nationaux sont impliqués dans la formulation, la gestion et le suivi des activités. Les services de l'Etat connaissent mieux les problèmes et certaines agences donnent un appui technique et financier à travers un appui direct", Chef services provincial de la protection du Sud Kivu.

" Avec les autorités, on a une bonne "succès story" relatif à la délivrance des cartes de réfugiés. Avant, le HCR s'occupait intégralement de la délivrance. Avec le transfert des compétences, la base des données est désormais gérée par le gouvernement avec un soutien logistique du HCR. Également, dans les stratégies de sortie des retournés, le HCR a mis en place un mécanisme de suivi des réfugiés à Baraka à travers la construction des villas et un cyber café gérés par une structure de l'Etat", un réfugié urbain lors du focus groupe.

De manière globale, le tableau ci-après donne une quintessence des activités ciblées par axe en 2022.

Axe 1: Consolidation de la paix, respect des droits humains, protection des civils, cohésion sociale et démocratie
- 48 structures intervenant dans la chaîne pénale ont été dotés des capacités techniques, de nouveaux bâtiments et outils numériques innovants afin d'améliorer l'offre et la demande de justice ; - 10 textes de lois relatifs à la gouvernance sécuritaire, judiciaire, politique, démocratique et pénitentiaire adoptées ; - 5 mécanismes communautaires de dialogue et de gestion des conflits (regroupant 54 structures formalisées par l'Etat) ont été mis en place pour améliorer les relations entre les forces de sécurité et les populations (Tshikapa, Bukavu, Goma, Butembo, Lubero, Mbuji mayi); - 56 mécanismes communautaires de promotion des droits en matière de procréation et de protection contre la violence sexiste mis en place et opérationnels (22 CISM et 34 espaces mis en place au niveau communautaire - Une ligne verte opérationnelle pour dénonciation et orientation);

Axe 2 : Croissance économique inclusive, développement agricole, capture du dividende démographique, protection sociale et gestion durable des ressources naturelles

- 17 provinces sont dotées des plans de développement provinciaux (Kongo Central, Tanganyika et Kasai Central)
- 6 Entités Territoriales Décentralisées disposent de leurs propres Plans de Développement Locaux (Lufu et Luima au Kongo Central; Nganza et Luiza au Kasai Central; Sud-Lukuga et Luiza au Tanganyika) ;
- 69,5 km de routes de desserte agricole ont été réhabilitées, donnant accès au marché dans les provinces du Nord Kivu, Sud Kivu, Kasai et Tanganyika 2022
- 6 Entités territoriales décentralisées (des provinces du Kongo Central, Kasai Central et Tanganyika) ont élaboré leur Plans de Développement Local assortis de leurs PIL/PAI.
- Politique de l'Agriculture Durable agriculture
- Plan Prioritaire pour la relance de la Pêche ;
- les plates formes d'appui aux petits producteurs sont mis en place.
- 2 micro-barrages construits pour des activités agricoles.
- Plus de 10 000 femmes ont été alphabétisées, dont 70% d'entre elles ont initié des activités génératrices des revenus diversifiés pour l'autonomisation économique dans 7 provinces (Nord et Sud Kivu, Tanganyika, Kasai, Ituri, Nord et Sud Ubangi)
- 1 loi portant la Couverture de Santé Universelle votée et promulguée
- 8 stations météorologiques installées dans la plaine de la Ruzizi ont bénéficié de l'appui en équipements d'opérationnalisation.

Axe 3 : Accès aux services sociaux de base et assistance humanitaire

- 11 336 réfugiés congolais (Zambie, Angola, Afrique du sud, Mozambique) ont bénéficié d'un soutien au rapatriement librement consenti et à la réintégration en RDC ;
- 9 278 réfugiés ont bénéficié d'un soutien au rapatriement librement consenti de la RDC (RCA, Burundi, Rwanda) ;
- 10 provinces (ex Equateur et ex Bandundu (8 provinces); Haut Lomami; Tanganyika) ont mis en place un plan de réduction des risques catastrophe (Ministère de l'Intérieur/Action Humanitaire)
- 178 structures nationales, provinciales, locales et communautaires renforcées dans la réponse humanitaire pour une meilleure préparation, coordination et réponses aux urgences ;
- 6 (Nord Kivu, Ituri, Sud-Kivu, Tanganyika, Maniema, Kasai)+ le niveau national ;
- 6 provinces disposant des plans de contingences ou plan de gestion des risques de catastrophes naturelles ;
- 10 provinces disposant d'un mécanisme efficace et solide de coordination humanitaire sensible au genre ;
- 6 435 (3 492 filles) ont bénéficié de la formation professionnelle qualifiante dans un métier ;
- 16 048 d'enseignants dotés des capacités sur les méthodologies centrées sur l'apprenant ; l'éducation à la paix, la réduction des risques de conflits / catastrophes et soutien psychosocial
- 1 273 026 adolescents et de jeunes (filles et garçons) scolarisés et non scolarisés ont reçu une information complète sur la sexualité et la santé reproductive (Rapport All-IN, 2021) sur environ 13 219 560 estimées au niveau du pays ;
- 53,45% de la population de Beni, Djugu et Fizi, dont 31% des femmes, disent se sentir en sécurité ;
- 48 structures cibles intervenant dans la chaîne pénale (justice-police-prisons) ont été dotées de nouveaux bâtiments et d'outils numériques innovants ;

- 17 provinces sont dotées des plans de développement provinciaux dont 3 en 2022 (Kongo Central, Tanganyika et Kasai Central) et 6 Entités Territoriales Décentralisées disposent de leurs propres Plans de Développement Locaux (Lufu et Luima au Kongo Central; Nganza et Luiza au Kasai Central; Sud-Lukuga et Luiza au Tanganyika).

En dépit de ces réalisations, le SNU en RDC dispose d'un potentiel énorme pour développer des activités durables et susceptibles d'être mises à l'échelle à travers une appropriation des acteurs locaux. Certains acteurs pensent que cette relative optimisation de ce potentiel vient du fait que *“ses procédures sont lourdes, font l'objet de plus de plaintes et pas de nature à impulser le développement local. La communication sur les priorités est timide et la transparence sur la redevabilité n'est pas exemplaire face à une appropriation par la partie nationale lente et faible”* (Chef de service de la coopération dans une ambassade”).

5.4.2 Facteurs positifs ou négatifs d'adhésion des bénéficiaires ou d'autres parties prenantes

Il ressort des analyses que la pertinence, la communication et l'alignement de l'UNSDCF aux piliers du PNSD sont des facteurs déterminants d'adhésion, de participation et d'engagement des parties prenantes surtout de la partie étatique. Au niveau des agences, le travail en commun et l'harmonisation des approches d'évaluation de renforcement des capacités, de suivi programmatique et budgétaire ont été fortement appréciés par certains acteurs de mise en œuvre. De manière globale, on peut relever que les facteurs catalyseurs ci-après ont facilité l'adhésion des parties prenantes quel que soit l'axe: (i) l'immense volonté politique au niveau national, provincial et local avec la forte implication des autorités administratives et locales ; (ii) le développement des synergies, partenariats et complémentarité entre les agences les NU et avec la partie nationale dans une approche multisectorielle; (iii) l'efficacité de la réponse Covid-19 avec un « retour à la normale » qui a favorisé la mise en œuvre des interventions notamment celles liées à l'offre des services essentiels de soins de santé, la vaccination ; (iv) le financement et l'intérêt des bailleurs pour certaines initiatives (fin de la Défection à l'air Libre avec la Banque Mondiale, KOICA, Bill et Melinda Gate Foundation, les Japonais, PRM et CERF ...); (v) les partenariats stratégiques avec certains partenaires notamment la REGIDESO et VIRUNGA dans certaines provinces avec l'UNICEF afin de renforcer la desserte en eau ; (vi) la coordination/harmonisation et complémentarité des interventions autour du programme national de nutrition (PRONANUT) et du Cluster nutrition en lien avec le Plan National Stratégique Multisectoriel de Nutrition, la (vii) mobilisation active de ressources pour certains projets conjoints multisectoriels lutte contre la malnutrition ; et (viii) la mise en place des mécanismes de coordination Nexus avec un Core Team au niveau national et l'implication des autorités (ministères du Plan, Actions humanitaires, Présidence etc..) et groupes Nexus provinciaux (Kasai, Kasai central, Tanganyika etc...).

Cependant, en dépit de ces facteurs favorables, le manque d'infrastructures a été l'une des contraintes majeures pour l'accès des acteurs aux groupes cibles et l'accès des groupes cibles aux services sociaux de base. En plus de l'enclavement, social et géographique, il y a un déficit au niveau de la coordination stratégique entre le gouvernement et les initiatives du SNU. En effet, les témoignages cohérents révèlent que les stratégies nationales de développement sont fragmentées et manquent de synergie entre les acteurs de terrain et les décideurs. Par exemple il n'y a pas de structure institutionnelle responsable de la coordination des interventions de sécurité alimentaire

et nutritionnelle, et les liens entre les dispositions nationales et provinciales de mise en œuvre sont absents ou faibles. En outre, les structures sous différentes hiérarchies sectorielles ne sont pas bien mises en synergie ; les fonctions de suivi et d'évaluation des politiques et programmes, comme celles de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (à titre d'exemple), sont largement absentes ; et les acteurs du secteur privé sont absents des cadres de coordination. La plupart des activités sont intersectorielles et leur réalisation nécessite donc d'établir des liens entre les parties prenantes de divers secteurs tels que l'agriculture, la santé, l'éducation et les infrastructures, et de répondre aux préoccupations transversales, notamment l'autonomisation des femmes, le changement climatique et la durabilité environnementale.

5.4.1 Contribution des interventions de UNSDCF à la levée des barrières qui empêchent l'accès des femmes aux services

La revue des programmes et des plans de travail conjoints montre que les barrières qui entravent l'accès des femmes aux services font l'objet des interventions transversales ou spécifiques quel que soit l'axe ou l'agence.

L'axe 1 a structuré un paquet d'activités ciblant les femmes ou la barrières qui les empêchent l'accès aux services avec un focus sur les violences basées sur le genre (pour lesquelles un cadre national de redevabilité a été développé), la protection sociale au niveau national, provincial et communautaire à travers des filets sociaux mais aussi des mécanismes de promotion de paix et sécurité, la gouvernance et la démocratie avec des cadres juridiques et des mécanismes de participation dans la gestion des affaires publiques et les instances de prise de décisions (parlement, gouvernement, assemblées provinciales, gouvernements provinciaux).

L'axe 2 a mis un accent sur les politiques sectorielles en lien avec le genre sur le foncier, le numérique, la transition verte, l'agriculture, l'emploi et la formation professionnelle, l'inclusion financière, l'habitat, les infrastructures résistantes au climat et l'industrie. Les capacités des femmes ont été renforcées dans le domaine agricole et l'autonomisation (alphabétisation, transmission des méthodes d'AGR etc....). Plusieurs projets ont été développés pour l'accélération de la réduction du nombre de décès maternels évitables d'ici 2025 (UNFPA), le développement de la loi réglementant la profession de sage-femme, l'accélération de la réduction des besoins non satisfaits en matière de planification familiale et l'accélération de la réduction de la violence basée sur le genre et des pratiques néfastes. Plusieurs projets conjoints ont été développés pour traduire l'intérêt du SNU à faire de la femme une cible privilégiée. Il s'agit à titre illustratif du Programme d'Appui à la Mise en Œuvre du Plan Stratégique National à Vision Multisectorielle de Planning Familial (UNFPA, UNOPS, FONARED et CAFI, Tulane Université, MSI et DKT) ; du projet sur la Justice, Autonomisation et Dignité des Femmes et des Filles en République Démocratique du Congo (PNUD et BCNUDH).

L'axe 3 a bâti son dévolu sur l'amélioration des compétences des femmes à avoir accès aux services sociaux de base avec quatre initiatives phares que sont le renforcement des capacités institutionnelles et humaines, en particulier des sages-femmes, en matière de gestion de la santé et de compétences cliniques pour des services de santé sexuelle et reproductive intégrés, inclusifs et de haute qualité ; le renforcement durable de la surveillance nutritionnelle, la prévention et la réponse à la malnutrition aiguë globale chez

les personnes à risque (enfants, adolescents, femmes enceintes, femmes allaitantes, ...) ; le développement des capacités des femmes en milieu urbain et péri urbain à travers l'alphabétisation fonctionnelle, l'appui aux activités génératrices de revenus, l'éducation à la santé, aux droits et à la gestion; et le renforcement des capacités des acteurs de la justice pour un accompagnement judiciaire efficace et une assistance juridique des victimes des VBG, PVVIH et populations clés victimes de discrimination.

Fort de toutes ces activités, il a été relevé, rien qu'en 2022 que :

- Plus de 10 000 femmes ont été alphabétisées dont 70% initiées aux activités génératrices des revenus pour l'autonomisation économique dans 7 provinces (Nord et Sud Kivu, Tanganyika, Kasai, Ituri, Nord et Sud Ubangi) ;
- 60 organisations féminines (30 à Goma et 30 à Bunia) ont bénéficié du renforcement des capacités sur l'intégration du genre dans le cycle de programmation humanitaire ;
- 39 575 survivantes des VBG ont bénéficié d'un accompagnement psychologique dont 11 012 d'une réinsertion socio-économique dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu, Kwilu, Équateur, Kasai, Kasai Central, Kasai Oriental, Kinshasa, Mai Ndombe, Maniema, Ituri et Tanganyika ;
- 1 981 survivantes ont bénéficié d'un accompagnement juridique et 36 270 d'une assistance médicale ;
- 250 femmes candidates et/ou aspirantes aux élections, regroupées au sein de la plateforme "Dynamique Nationale des Femmes Candidates", disposent de connaissances approfondies sur la préparation des élections, le plaidoyer et le développement de partenariats stratégiques avec les organisations de la société civile.

La durabilité est handicapée par le "leadership renversé"⁷⁹ porté par le SNU qui conçoit souvent des programmes pour accompagner le pays en en croire le Chef de Division Provinciale de la santé du Sud Kivu :

"L'équation de la durabilité doit se focaliser sur le renforcement des capacités étatiques pour éviter la dépendance. Le choix des sites et des cibles devrait être fait à partir des priorités et les besoins locaux. Le principe de subsidiarité n'est pas respecté et les coûts des opérations est très élevé et impacte négativement le coût/efficacité de certaines interventions. Il faut stabiliser les ressources humaines à travers des mesures incitatives pour éviter la vulnérabilité des systèmes locaux de développement et bâtir une tradition de gouvernance et de redevabilité".

5.5 Coordination/Cohérence

Question d'évaluation n°12 :

Dans quelle mesure l'Équipe de pays des Nations Unies et les mécanismes de coordination inter-agences des Nations Unies, y compris les programmes conjoints/ initiatives conjointes, ont-ils contribué à accroître la cohérence et l'efficacité des Nations Unies vis-à-vis des objectifs communs et à fournir un soutien politique de qualité, intégré et axé sur les ODD ?

⁷⁹- Cette expression a été utilisée par le Chef de la Division Provinciale de Santé du Sud Kivu pour illustrer l'absence et la timidité des acteurs nationaux et de l'Etat à prendre le lead pour orienter les ONG et les SNU par rapport aux priorités nationales.

- a. *A la suite de la réforme des NUs, dans quelle mesure les programmes et les plans de travail des agences des NUs ont été effectivement et pertinemment dérivées du Plan Cadre de Coopération (UNSDCF) aussi bien lors de leurs conceptions que lors de leurs mises en œuvre ?*
- b. *A la suite à la réforme des NUs, dans quelle mesure est-ce que les rôles et responsabilités du bureau du Coordonnateur résident ont-ils favorisé la mobilisation des ressources et des partenaires, ainsi qu'une meilleure cohérence de l'équipe de pays ?*

Question d'évaluation n°13 :

Le Plan Cadre de Coopération a-t-il contribué efficacement au principe de "DaO" en offrant une plus grande clarté et transparence des résultats obtenus et des ressources utilisées

Question d'évaluation n°14 :

Dans quelle mesure la partie nationale et le système des Nations Unies ont-ils coordonné avec succès la mise en œuvre des plans de travail conjoints et des programmes spécifiques des agences des Nations Unies pour maximiser l'efficacité, la couverture, atteindre les plus vulnérables tout en réduisant les chevauchements ?

Question d'évaluation n°15 :

Dans quelle mesure l'Équipe de Pays a pu appliquer une approche de résilience et nexus liant la prévention, la préparation, la réponse et le relèvement rapide⁸⁰

Résumé des constats :

L'analyse désagrégée de la revue documentaire et des entretiens avec les parties prenantes montre qu'il existe un dispositif de coordination de UNSDCF 2020-2024 bien structuré tant en interne qu'en externe. En interne, il dispose des organes fonctionnels de gouvernance et de suivi des résultats avec un Bureau du Coordinateur Résident (RCO) très actif et connecté avec les agences, les fonds, les programmes des Nations Unies en RDC et la MONUSCO. En externe le RCO a une démarche partenariale inclusive avec les institutions bi et multilatérales, les entités étatiques et les autres acteurs de développement à travers les différents cadres et dispositifs sectoriels. En dépit du non-fonctionnement du comité de pilotage et surtout du démarrage fébrile des groupes thématiques, le leadership avéré des groupes de résultats a permis, avec la détermination de UNCT, de développer et de déployer conjointement des initiatives communes pour porter les interventions du SN tant dans les provinces de l'Est où sévissent des conflits multiformes, que dans d'autres provinces vulnérables où la résilience a montré des signes de fébrilité dans le soutien aux initiatives durables de développement.

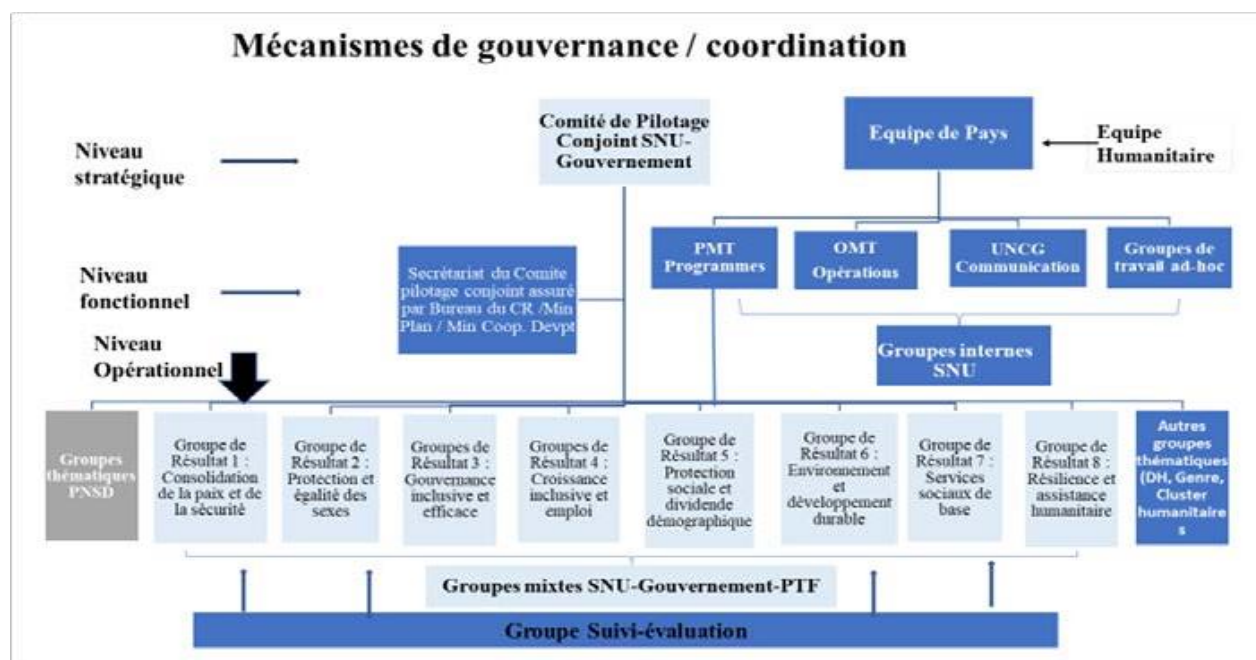
Toutefois, il convient de relever cependant que le non fonctionnement du comité de pilotage a fortement limité le potentiel de UNSDCF 2020-2024 à s'investir comme un robuste outil de positionnement stratégique dans l'accompagnement du Programme National Stratégique de Développement et les autres priorités de l'Etat. En outre, très modestement charpenté et timide, la stratégie de communication institutionnelle n'a pas facilité la visibilité des interventions tant en externe qu'en interne (surtout les bureaux de province) où la compréhension des grandes articulations du Plan Cadre de Coopération et du MAF (Mutual Accountability Framework) n'est pas nature à stimuler les prérogatives du RCO pour la compréhension, la cohérence et l'adhésion aux principes de la réforme des Nations Unies pour faciliter l'union dans l'action.

⁸⁰ Il a été recommandé de prendre en compte le critère de la connectivité, dans le volet humanitaire intégré au Cadre de coopération

Structures et rôles des groupes de résultats et des groupes thématiques.

Le mécanisme de coordination a été bien structuré dans le document de UNSDCF 2020-2024 tant au (1) niveau stratégique avec le Comité de Pilotage Conjoint (CPC), coprésidé par le Ministre de la Coopération internationale, le Ministre du Plan et le Coordinateur Résident du SNU (2) qu'au niveau fonctionnel avec le Groupe de Gestion de Programme (PMT), le Groupe de gestions des opérations (OMT) et le Groupe Inter-Agence de Suivi-Evaluation (GTSE) et qu'au (3) niveau opérationnel et thématique avec 8 groupes de résultats. Au niveau de la gouvernance interne, UNCT est l'organe délibérant qui donne une orientation opérationnelle globale sur la gestion du Plan Cadre de Coopération sous la houlette du Coordonnateur Résident. Chaque groupe a un mandat, des termes de références bien définis assortis d'un mode de fonctionnement. Le schéma ci-après en décrit la structuration :

Figure 5: Organes de gouvernance et de coordination de UNSDCF 2020-2024



5.5.1 Fonctionnement des mécanismes de coordination

Au niveau stratégique, le dialogue politique entre le RCO et le gouvernement est constructif et continu avec une forte contribution des agences à travers leurs ministères sectoriels. Le véritable ancrage institutionnel solide porteur du Plan Cadre de Coopération n'est guère opérationnel. En effet, le Comité de Pilotage Conjoint (CPC), n'a jamais siégé, la lettre de création n'ayant été signée qu'au mois de Janvier 2023, en dépit des efforts du RCO. Il faut relever que le non fonctionnement de cet organe, composé des hauts responsables de certains ministères clés (Finances, Justice, Décentralisation, Santé, Éducation, Protection sociale et Agriculture), des représentants des agences du SNU et de représentants de la société civile, a été un handicap pour l'amélioration des programmes et le suivi de l'alignement des interventions de UNSDCF 2020-2024 aux piliers et objectifs du PNSD 2019- 2023.

Cependant, la charpente et le fonctionnement des groupes présente quelques points de déphasage avec le dispositif du document (UNSDCF). Cette rupture est illustrée par l'émergence de trois groupes de résultats (un par axe) et l'hibernation des 8 groupes thématiques/de résultats initialement consacrés dans UNSDCF dont (1) "Consolidation de la paix et de la sécurité", "Protection et égalité de sexe", "Gouvernance inclusive et efficace", "Croissance inclusive et emploi", "Protection sociale et dividende démographique", "Environnement et développement durable", "Services sociaux de base" et "Résilience et assistance". A l'issue des entretiens avec le RCO, les raisons pour lesquelles ces groupes n'ont jamais été activés n'ont pas été relevées. Au regard du profil pays de la RDC en termes des besoins en urgence et en développement, le fonctionnement de ces groupes aurait donné une plus-value au contenu et à la qualité des programmes sur ces thématiques dans le cadre du renforcement du nexus paix, sécurité/humanitaire et développement.

Par ailleurs, cause de la COVID-19, les groupes ont connu un démarrage très timide entre 2020 et 2021 et une relance prometteuse à partir de 2022 où les réunions ont commencé à se tenir de manière régulière avec des comptes rendus, des plans d'action et des mécanismes de suivi pour la plupart.

En termes de contraintes, la plupart de groupes font face aux difficultés de financement en dépit de la présence des plans d'action budgétisés. A titre d'illustration, les groupes communication et jeunesse qui n'ont pas pu mettre en œuvre toutes leurs activités de 2023 par exemple par manque de ressources.

Au niveau de la mobilisation des ressources, le RCO n'a pas disposé d'une stratégie efficace de mobilisation directe des ressources en dehors des fonds classiques des mécanismes PBF et SDG. La mobilisation des ressources a relevé prioritairement de la responsabilité de chaque AFP. Les ressources mobilisées conjointement l'ont été dans le cadre de programmes/projets conjoints ou la participation à des initiatives régionales (CAFI) ou globales en soutien aux agences.

5.5.2 Perception du mécanisme de coordination et du modèle de partenariat avec le gouvernement et les autres parties prenantes

A la suite des entretiens avec les agences et les partenaires techniques ou financiers, il ressort que le RCO est très actif à travers la communication sur les activités du SNU, les planifications conjointes, la coordination des groupes de résultats, la mobilisation du partenariat inter-agence et le secteur privé (Global Compact avec 32 entreprises privées) et la communauté des bailleurs de fonds bi ou multi latéraux où le Coordinateur Résident (CR) est co-président du Groupe de Coordination des Partenaires (GCP) qui se décline, pour des raisons d'efficacité et technique, en Groupes Inter Bailleurs (GIB) et Groupes Techniques Sectorielles (GTS).

La structure de coordination consacrée dans l'architecture du volet humanitaire est bonne mais en tenant compte de la complexité de la RDC, elle fonctionne relativement bien au niveau local où les agences ont tendance à travailler en silo malgré une planification conjointe adaptée aux niveaux central et stratégique. L'autre enjeu est la difficulté d'intégrer le développement et l'humanitaire dans une seule coordination à cause de

l'importance des urgences. Dans ce contexte, la création du poste du Coordinateur Humanitaire a été une bonne chose, avec plus de leadership sur la coordination humanitaire pour l'Est du pays. Il convient de relever dans le cadre humanitaire, une dissymétrie entre les agences lead des clusters qui n'ont pas de personnel dédié dans toutes les provinces clefs, ce qui impacte la coordination intersectorielle à cause des compétences et des contributions très différentes des points focaux et le temps qu'ils ont à consacrer aux clusters. En outre, la capacité perçue de OCHA à travers les différents sous-bureaux n'est pas uniforme, ce qui rend la coordination trop dépendante des personnes en place et non des standards minimums. A l'instar de certains groupes thématiques, beaucoup de Clusters n'ont pas de ressources pour pourvoir tous les postes (ou les activités), notamment les postes de co-facilitation, ce qui limite leur inclusivité.

En effet, pour assurer l'efficacité du HCT, il est essentiel d'avoir un UNCT fort et aligné sur des objectifs fondamentaux de développement et de l'humanitaire pour donner une bonne cadence stratégique. Or la structure actuelle confère beaucoup de prérogatives au HCT sans que des sujets hautement stratégiques aient été suffisamment débattus au niveau de l'UNCT. Cela accorde un rôle prépondérant à des structures qui, de facto, n'ont pas de redevabilité clairement identifiée, notamment des ONG internationales et des membres observateurs du HCT, qui l'utilisent de plus en plus comme un forum pour leur plaider et non pour l'action.

Pour certains acteurs du secteur public, les AFP du SNU sont plutôt des bailleurs de Fonds et une opportunité de rente financière. Certains acteurs de développement (les ambassades pour la plupart) apprécient le rôle et le travail des NU mais les considèrent comme trop des distantes avec des procédures lourdes, des opérations chères et parfois avec peu d'impact. Pour la plupart des partenaires bi et multilatéraux, le SNU devrait jouer un rôle de plaider et d'analyse raffinée pour conseiller, sensibiliser, alerter la partie nationale sur les priorités et les opportunités en matière de développement en prenant en compte la diversité des communautés nationales/locales, la complexité politique, l'importance et la taille des besoins en lien avec l'agenda international sur la RDC. A cet effet, le RCO, sur la base de sa neutralité politique et de son rôle fédérateur au niveau des agences, devrait porter la coordination au niveau national pour assister le gouvernement à assurer sa cohérence interne et les partenaires à mieux orienter leurs financements.

Pour ce qui est du suivi des axes de UNSDCF, une forte implication du RCO serait nécessaire pour garantir la cohérence globale dans la conception et la mise en œuvre du Plan Cadre de Coopération quoi que la direction des différents axes soit assurée par des groupes de résultats. A cet effet, le Chef d'une Agence déclare :

“A mon avis, il n'y a pas un bon positionnement stratégique du RCO par rapport aux besoins du pays. Tout se gère par le jeu des agences avec une simple modération du RCO. Nous avons besoin d'avoir une politique fondée et orientée vers la gestion des contraintes du pays et non des mandats des Agences, à travers une approche systématique et multisectorielle”.

5.5.3 Exploration du concept « unis dans l'action en relation avec l'atteinte des résultats »

La revue de la littérature et les entretiens font relever que l'UNSDCF a été utilisé comme véhicule de partenariat inter-agence et a renforcé la position, la crédibilité et la fiabilité du système des Nations Unies auprès du gouvernement et des autres partenaires. La planification conjointe est une réalité vécue et approuvée par toutes les agences. Il en est de même de la mobilisation des partenaires de mise en œuvre à travers les agences, la mise en place progressive de l'UNCT dans certaines provinces phares pour coordonner la mutualisation des ressources, l'orientation stratégique et la visibilité du SNU⁸¹. A travers la coalition d'agences spécialisées, UNSDCF a donné un accompagnement important dans la réalisation de certains engagements du gouvernement. A titre très indicatif, l'action combinée et complémentaire du BIT, de l'UNICEF et de l'OMS a donné un appui légal, législatif et technique pour la conception, le montage, le plaidoyer pour le financement et la mise en œuvre de la Couverture Santé Universelle (CSU). Au niveau programmatique la formulation de plusieurs programmes et projets conjoints avec des ressources⁸² du PBF (48 034 022\$) et de SDG Fund (700 000\$) est également un indicateur positif de l'action commune. Par ailleurs, le nombre de bureaux conjoints ou partagés est révélateur de l'intérêt de certaines agences à mutualiser leurs ressources.

En dépit de ce contexte favorable, le principe "Unis dans l'action" demeure une quête en perpétuelle construction à cause de la dérive identitaire et mandataire de certaines agences pour lesquelles leur positionnement stratégique dans le pays est au-dessus de toute considération collégiale. Cette situation est également nourrie par des enjeux budgétaires et de survie dans l'écosystème des Nations Unies qui les pousse à entreprendre des choix unilatéraux au détriment de One UN. Le chargé de coopération d'une ambassade consulté lors de l'évaluation le traduit en ces termes :

"Il existe beaucoup de compétition entre les agences dans le cadre de leur positionnement et la mobilisation des ressources. Parfois, on n'a pas l'impression que les choses sont bien coordonnées et c'est difficile pour les partenaires de dégager de vraies priorités. Tout le monde veut de l'argent et les stratégies ne sont pas très claires", un chargé de la coopération dans une ambassade.

Comme approche prometteuse, le Représentant Résident d'une agence estime que :

"Dans un pays comme la RDC où il y a des besoins énormes et un potentiel confortable pour toutes les agences, il est urgent d'élaborer un programme pays conjoint (avec des effets mandataires intégrateurs) adossé sur des régions/zones pilotes (pôles de développement) ou des zones de convergence, en tenant compte des ressources disponibles, des priorités du gouvernement et de la cohérence avec la faisabilité et les avantages comparatifs de chaque agence. Si on ne le fait pas, tout le monde va continuer à être expert en tout, sans contrôle ni suivi avec un risque d'avoir un impact insignifiant".

⁸¹- Le RCO a déjà créé UNCT/p dans les provinces du Tanganyika, le Nord Kivu et le Sud Kivu

⁸²- En dehors des projets en cours de négociation, 10 projets PBF et 2 projets SDG ont été exécutés ou sont en cours de l'être en 2020 et 2024.

5.5.4 Approche basée sur les droits de l'homme, l'équité/égalité de genre et la protection de l'environnement

Les droits humains, l'équité, l'égalité du genre sont présents de manière transversale tant dans le dispositif de l'UNSDCF à travers ses 3 axes, ses 8 effets et la plupart de ses produits. Sur les 145 indicateurs des effets et de produits, 34 (soit 23%) mesurent les progrès réalisés en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, dont 8 indicateurs spécifiques de genre (liés au VBG, ciblent uniquement les femmes ou mentionnent de manière spécifique l'inclusion des femmes) et 26 indicateurs sont ventilés par sexe. La répartition d'indicateurs sensibles au genre est très variable selon les axes (34% pour l'axe 1, 4% pour l'axe 2 et 38% pour l'axe 3)⁸³.

Pour ce qui est de Prévention de l'Exploitation et des Abus Sexuels (PSEA), toutes les agences, y compris le RCO, la MONUSCO et les partenaires de mise en œuvre, sont largement sensibilisés avec des dispositifs contractuels au niveau partenarial sur les plans d'action, les formations des points focaux, des affiches très visibles dans les bureaux et des mécanismes de soumission et de gestion des allégations. Le plan d'action de 2024 est déjà disponible au niveau du groupe genre sous l'étendard du PAM, de la FAO, de UNFPA, de UNICEF, du HCR et de ONUFEMMES comme agences championnes sur les questions en lien avec le genre et le PSEA.

Le SNU en RDC dispose d'un document cadre pour le "Gender Parity Compact"⁸⁴ avec des orientations claires et des objectifs sur le capital humain pour la promotion du genre. Toutes les agences ont une stratégie genre avec un plan d'action sinon des directives sur le genre et l'égalité des sexes. ONUFEMME a un bon positionnement sur la réforme institutionnelle et la prise en charge du genre sur toutes les interventions y compris dans la programmation conjointe et est l'interface privilégié pour le SN, le Gouvernement, le secteur privé et les associations sur cette question. Dans la même veine, les projets PBF exécutés conjointement avec différentes agences, prennent systématiquement en compte la dimension genre dans le format de document de projet avec l'exigence d'une budgétisation sensible au genre pour tous les projets de même type. L'ONUFEMMES tient par ailleurs le secrétariat de la résolution 1325 sur la femme paix et sécurité et assure le mécanisme de coordination avec le ministère du genre dans le cadre du groupe thématique genre au niveau national et provincial.

Pour ce qui est des droits de l'homme, la MONUSCO, le HCR et OIM ont des stratégies intégrées pour une meilleure couverture des besoins des réfugiés⁸⁵, des déplacés internes avec un focus sur l'accès au territoire, l'enregistrement et la documentation, la détermination du statut des réfugiés, les violences basées sur le genre, la protection de l'enfance, les logements et abris durables, la santé, l'autonomie, les inclusions économiques et moyens de subsistance, les retours volontaires et réintégration durable, l'environnement juridique de protection, la sécurité et l'accès à la justice la participation communautaire, l'éducation, l'eau hygiène et assainissement⁸⁶.

⁸³- Tableau de bord SWAP de l'égalité du genre en RDC, Octobre 2024.

⁸⁴ Gender Parity Compact: Implementing the United Nations' system-wide strategy for gender parity in Democratic Republic of Congo, July 2020

⁸⁵ Plan pluriannuel et pluri-partenaires du HCR de la RDC 2022-2026

⁸⁶ - L'Unicef intervient également de manière transversale dans ces thématiques à titre de soutien ou dans le cadre de ses activités en direction des enfants sur la santé, la protection, l'éducation, le WASH ou la nutrition.

Toutefois, quoi que la culture organisationnelle de l'équipe de pays (1) soutienne pleinement la promotion de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes, (2) mesure les progrès réalisés par rapport aux résultats prévus en matière d'égalité de genre, (3) collabore et s'engage avec les organisations de la société civile de défense de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes, elle présente par ailleurs une "approche des exigences minimales" dans (a) la contribution significative à l'égalité de genre dans le pays, (b) la mise en place des ressources adéquates pour l'intégration de la dimension genre, (c) la pertinence des indicateurs sur les changements en matière d'égalité de genre, (d) l'engagement à la défense de l'égalité de genre, (e) la mise en place d'un mécanisme de coordination en matières de genre habilité à influencer l'équipe de pays pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et (f) le développement des capacités adéquates pour l'intégration de la dimension genre dans les programmes⁸⁷.

A cet effet, en direction des Agences, il est attendu de formaliser et de systématiser le dispositif stratégique et opérationnel pour assurer l'intégration de la dimension genre dans tous les programmes à travers la planification, la programmation et suivi-évaluation, le partenariat, le leadership et culture organisationnelle, l'architecture et les capacités en matière du genre, les ressources (humaines, financières, logistiques) et les résultats dans le prochain Plan Cadre de Coopération.

En matière d'environnement, les entités du SNU ont accompagné le gouvernement dans la promotion de son positionnement pour les questions climatiques en remettant à profit sa richesse forestière et la biodiversité, et en plaidant pour l'utilisation et la transformation de ses minerais stratégiques dans le cadre de la transition énergétique mondiale. Avec la contribution des Nations Unies et les autres partenaires, la RDC a revu à la hausse sa Contribution Déterminée à l'échelle Nationale (CDN) de 17% de cible de réduction de GES (Gaz à effet de Serre) à 21% ses émissions⁸⁸. Des réformes ont été entamées pour accélérer l'accès à une énergie propre, abordable et durable dont: (i) le développement de la Politique nationale de l'Energie⁸⁹, de l'Atlas des énergies renouvelables et du Plan Directeur pour l'utilisation du Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) dans la ville de Kinshasa ; (ii) la mise en place d'un Fonds pour soutenir les PME du secteur de l'Energie. Avec l'appui du PNUD, la RDC s'est dotée des politiques/stratégies sectorielles et d'outils de mobilisation des ressources (mise en place de l'autorité de régulation du marché du carbone) d'aide à la décision pour renforcer la gouvernance environnementale et assurer une gestion efficiente et efficace des ressources naturelles. Le PNUD s'est aussi investi dans la mobilisation de la société civile engagée dans la lutte contre le changement climatique et le renforcement de la gouvernance au sein de certaines ONG partenaires à travers l'opérationnalisation de la plateforme « Groupe de Travail Climat REDD Rénové – GTCRR ».

Cependant, de manière holistique, l'environnement et le changement climatique restent des parents pauvres des interventions des NU en RDC en dépit des interventions du PNUD et de la présence résiduelle de l'UNEP dans le pays à travers à travers un projet

⁸⁷- Tableau de bord de SWAP de l'égalité de genre, Équipe pays de la République Démocratique du Congo, Octobre 2023

⁸⁸- Contribution Déterminée à l'échelle Nationale révisée, Ministère de l'environnement et du Développement Durable, oct 2021

⁸⁹ - Il s'agit d'une nouvelle politique et loi sur aménagement du territoire, nouvelle politique nationale énergie et nouvelle loi sur l'environnement

régional. Dans le prochain Plan Cadre de Coopération, un focus devrait être mis sur la valorisation du capital naturel suivant les recommandations des Etats généraux sur les forêts en RDC de janvier 2023 afin de contribuer substantiellement à la réalisation de l'agenda prioritaire du secteur dans le cadre à l'économie nationale, la réduction de l'extrême pauvreté, le développement durable ainsi qu'à la lutte contre les changements climatiques⁹⁰.

5.5.5 Atteinte des groupes les plus vulnérables et à risque par les interventions

UNSDCF 2020-2024 s'est investi à travers les plans de travail conjoints pour raffiner les groupes cibles, diversifier les thématiques et les approches en engageant plusieurs types de partenaires aux compétences variées suivant les sites d'intervention pour assurer la mise en œuvre de ses interventions. A titre d'exemple, les interventions spécifiques auprès des filles/femmes (UNFPA, PAM, PNUD et ONUFEMME), les agriculteurs et le milieu rural dans le cadre de la résilience (FAO, PAM), les jeunes et les adolescents dans le cadre de la santé de la reproduction et de l'employabilité (UNFPA et PNUD), la santé (OMS, UNFPA), l'éducation (UNESCO, PAM, UNICEF), la sécurité alimentaire (UNICEF, PAM, FAO), les droits de l'homme (UNHCR, le HCR, OIM), la protection de l'environnement (PNUD, PNUD, UNHABITAT et UNEP), la paix ou la sécurité, sans compter la prise en compte des besoins des réfugiés et des populations hôtes, sont quelques-unes des stratégies d'endiguement des bénéficiaires déployées par le UNSDCF 2020-2024. L'appui direct à certains départements ministériels, la flexibilité opérationnelle, l'approche par les zones de densification dans les provinces de l'Est où l'enclavement géographique, l'insécurité liée à la présence des groupes armés (locaux et étrangers), les catastrophes naturelles et les épidémies diverses ont largement contribué à honorer cette exigence. En effet, quelles que soient les provinces ou les agences, les programmes ont essentiellement ciblé les personnes vulnérables ou socialement défavorisées (pauvres, jeunes, femmes, populations déplacées ou retournées, peuples autochtones et personnes vivant avec handicap) dans les régions des plus fragiles et les plus affectées par des conflits, présentent d'énormes attentes en termes de renforcement de la résilience, de la stabilisation, de restauration de l'autorité de l'État, bref, du développement.

Toutefois, suivant la cartographie des interventions de UNSDCF 2020-2024, il y a eu une polarisation des activités dans les provinces de l'Est et du Nord-Ouest AVEC une présence très relative dans les provinces qui présentent les taux de pauvreté les plus élevés⁹¹

5.5.6 Prise en compte dans le système de suivi et reportage des considérations relatives aux droits de l'homme et à l'égalité du genre

Le suivi, le reportage des considérations relatives aux droits de l'homme sont pris en compte dans UNSDCF à travers les activités mandataires du BCNUDH, la Division des

⁹⁰ <https://desknature.com/2024/01/24/rdc-apres-les-etats-generaux-sur-les-forets-cap-sur-le-suivi-evaluation-de>

⁹¹ Les provinces de Kinshasa, Sud-Kivu, Kivu, Lomami, Haut-Katanga et Nord-Kivu comptent plus de pauvres. Celles de Sankuru, Tanganyika, Mai-Ndombe, Mongala, Bas-Uélé enregistrent des taux de pauvreté moyens élevés mais regorgent moins de pauvres du fait de la faible densité de la population que les autres Provinces.

Droits de l'Homme (HRD) de la MONUSCO et l'ancien bureau du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme en République démocratique du Congo (HCDH-RDC). Les deux bureaux ont été entièrement intégrés et le BCNUDH travaille en concordance avec les deux mandats pour analyser la situation des droits de l'homme dans le pays, documenter, rapporter et faire le suivi des cas de violation demandent une intervention urgente des Experts Indépendants thématiques. Enfin, il est chargé de renforcer les institutions nationales (étatiques et non-étatiques) œuvrant pour les droits de l'homme afin de s'assurer que la RDC accroît le respect des traités internationaux et régionaux qu'elle a ratifié. Il quadrille les zones criminogènes du pays avec une présence de 13 bureaux sur le terrain dont Kinshasa (bureau des opérations et siège), Bukavu (Sud Kivu), Bunia (Ituri), Goma (Nord Kivu), Kalemie (Tanganyika), Kananga (Kasaï Central), Kindu (Maniema), Kisangani (Tshopo), Lubumbashi (Haut Katanga), Matadi (Kongo Central), Mbuji-Mayi (Kasaï oriental), Uvira (Sud Kivu), Mbandaka (Équateur) avec des sous-bureaux de terrain à Aru, Mahagi, Beni, Bembo, Gbadolite, Bandundu, Dungu et Gemena. Entre 2020 et 2023⁹², 18.887 cas de violations des droits de l'homme dont 7.336 en 2020, 6.429 en 2021 et 5.122 en 2022. Par ailleurs, le plan quinquennal⁹³ de HCR fait du système de suivi un dispositif de son articulation avec une emphase sur le genre et les droits humains.

La revue du cadre de résultats de UNSDCF montre un balayage considérable des considérations des droits de l'homme avec des indicateurs spécifiques, apparentés ou de proxy, essentiellement dans les axes 1 et 3 (produits 1.1.2, 1.2.1, 1.2.2, 1.3.1, 1.3.2, 3.1.2, 3.1.3, 3.2.1.... à titre d'illustration). En effet, de manière générale, les droits humains et l'égalité du genre sont présents de manière transversale dans le dispositif de UNSDCF à travers ses 3 axes, ses 8 effets et la plupart de ses produits. Sur les 145 indicateurs des effets et de produits, 34 (soit 23%) mesurent les progrès réalisés en matière d'égalité des sexes ou d'autonomisation des femmes. Toutefois, la disparité entre les femmes et les hommes dans l'accès aux services sociaux de base reste importante montre ce graphique sur le taux d'achèvement scolaire garçons/filles en 2021.

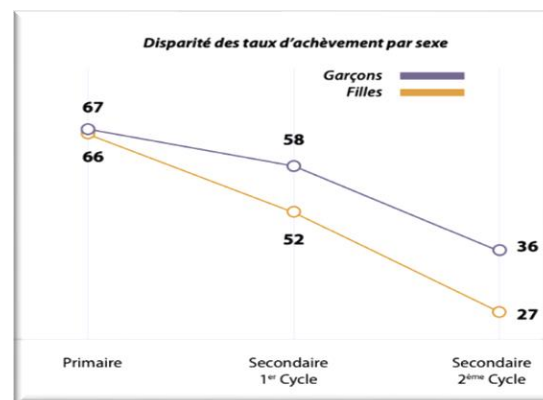


Figure 6: Taux d'achèvement filles garçons en 2021 - UNICEF

5.5.7 Une meilleure traduction de la connectivité des programmes humanitaires

Les programmes et les interventions humanitaires offrent une meilleure opportunité de connectivité au niveau social à travers la recherche et le rétablissement des liens sociaux et familiaux entre certaines victimes et leurs familles d'origine, et au niveau programmatique avec la co-crédation et le partenariat entres les organisations. Plusieurs agences des NU (MONUSCO, HCR, UNICEF) ont mis en place un système de résilience sociocommunitaires basé sur : (1) l'identification des victimes, le soutien psychosocial, la réinsertion socio-économique, l'intégration locale, le retour pour des réfugiés ou des

⁹² - Rapports annuels d'activités de la MONUSCO en 2020, 2021 et 2022

⁹³ - HCR DRC MYMP 2022-2026 [FR]

personnes déplacées internes (HCR) ; (2) la démobilisation, le soutien social, réinsertion socio-économique, intégration communautaire ou familial (MONUSCO avec le cas des enfants soldats démobilisés par exemple) ; (3) l'identification des groupes vulnérables, soutien psychosocial et renforcement des capacités (UNICEF avec l'inclusion économique des femmes et le soutien des élèves de l'école publique de Bushushu dans le territoire de Kalehé).

Les moyens utilisés sont les réseaux sociaux et communautaires, les nouvelles techniques de l'information dont les drones⁹⁴, les téléphones portables pour les groupes WhatsApp et le transfert d'argent et des crédits⁹⁵, la radio (Radio OKAPI qui donne les informations sur la paix et le développement en RDC en temps réel), la cartographie numérique (pour l'identification, le marquage, le suivi des zones sinistrées) et l'enregistrement biométrique (pour l'identification des bénéficiaires).

Au-delà du nexus qui permet d'intégrer les thématiques en lien avec la paix, la sécurité et le développement, les agences NU impliqués dans l'humanitaire (MONUSCO, HCR, BCNUDH, UNICEF etc..) travaillent avec les ONG internationales et locales à travers des clusters thématiques pour harmoniser leurs stratégies et les approches d'intervention, partager les contraintes et les résultats obtenus et discuter des opportunités de financement et des modalités de collaboration et de soutien à la partie nationale. La plupart des projets prennent en compte de manière transversale les thématiques droits humains, égalité du genre, la jeunesse, inclusion économique, intégration et la protection sociale et le VIH dans le contexte humanitaire et les épidémies.

L'optimisation de la connectivité reste une opportunité pour assurer une meilleure couverture des besoins à travers une bonne coordination stratégique et opérationnelle, des solutions innovantes avec des offres accessibles, moins chères, simples dans l'utilisation, peu énergivores et adaptées à un marché au pouvoir d'achat faible. Le désenclavement à travers des routes, reste également le moyen le plus simple pour la connectivité sociale dans le cadre de l'assistance humanitaire. La télémédecine (pour les hôpitaux de référence comme celui de Panzi qui travaille activement avec l'UNICEF sur la nutrition, la santé et la protection de l'enfant au niveau communautaire) devient une nécessité dans un contexte d'enclavement géographique et médical.

En dépit de toute cette opportunité, la coordination reste toujours un défi pour mettre ensemble les acteurs aux objectifs parfois divergents. Les infrastructures locales et techniques (communication etc...), la nécessité de protection des données personnelles des bénéficiaires et la mise en place d'un cadre éthique sont des facteurs décisifs pour la connectivité.

94 - Sur le plan humanitaire, le drone a permis de repérer rapidement une embarcation qui avait fait naufrage sur le lac Kivu, ce qui a facilité l'arrivée des secours et aidé la Monusco à « sauver une dizaine de vies humaines ».

95 - le cas du HCR avec les réfugiés urbains de la ville de Bukavu,

5.5.8 Prise en compte du nexus humanitaire, développement et paix, et résilience dans la mise en œuvre de UNSDCF en liant la prévention, la préparation, la réponse et le relèvement rapide

UNSDCF 2020-2024 est un condensé d'initiatives durables et d'interventions humanitaires qui se propose de répondre aux besoins humanitaires, de paix et de développement auxquels est confrontée la RDC. A travers ses axes prioritaires, ses effets et ses différents produits, il (UNSDCF) est une translation intégrée des enjeux de développement, des priorités en matière d'urgence et des problématiques de paix, de sécurité et de développement durable. Pendant la mise en œuvre, cette architecture a été maintenue et renforcée avec des ateliers et des outils de travail en nexus pour diffuser les avantages de l'approche auprès des partenaires, des bailleurs, des agences et du secteur public.



Atelier technique d'opérationnalisation de l'approche nexus humanitaire à Tanganyika en 2022

Le pro nexus est utilisé par excellence pour améliorer l'accès aux services sociaux de base et aux moyens de subsistance (tant pour les réfugiés que pour les populations hôtes), renforcer les mécanismes de coordination et les capacités de facilitation, et consolider le partenariat et l'apprentissage inter organisationnel sur les réponses globales au niveau du nexus.

La démarche des NU en RDC en matière de résilience est basée sur la triple nexus (humanitaire - développement - paix), pour bâtir une approche holistique dans le renforcement des capacités des populations à faire face aux chocs à travers des réponses structurées et adaptées dans un contexte de protection environnementale. Dans cette perspective, le PAM, la FAO et l'UNICEF ont uni leurs forces dans pour bâtir un programme pionnier pour aider les personnes marginalisées dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu, frappées par le conflit, pour renforcer les moyens de subsistance des communautés et des ménages vulnérables, relancer la production agricole et les marchés des produits de base, lutter contre l'insécurité alimentaire à travers l'accès au crédit, la construction des infrastructures communautaires, la promotion et la consolidation de la paix et l'accès aux services sociaux de base.

En 2022, le PAM a soutenu plus de 1 000 organisations d'agriculteurs en renforçant leurs compétences en matière de gestion post-récolte et de commercialisation collective, facilité la création de plus de 137 comités d'alerte précoce et de plateformes de dialogue communautaire pour renforcer la cohésion sociale et la paix. L'assistance technique, les infrastructures rurales et les installations de stockage construites par différents groupes communautaires ont augmenté la production des petits exploitants, stimulé l'engagement sur le marché et contribué à une cohabitation pacifique. 5 000 femmes ont bénéficié de cours d'alphabétisation fonctionnelle et 1 200 femmes ont bénéficié d'activités génératrices de revenus pour renforcer leur esprit d'entreprise et leur indépendance économique.

Malgré tous ces acquis, l'utilisation du nexus développement et l'humanitaire pour promouvoir la résilience, n'est pas encore très claire. A titre d'exemple, il y a encore beaucoup de lacunes sur les questions de changement climatique et de la gestion du capital naturel. L'approche nexus actuelle reste fragmentée et est axée sur les actions opérationnelles des partenaires en matière de résilience. Elle se limite aux initiatives d'un partenaire ou l'accord de deux ou trois partenaires pour mener les actions nexus dans certaines zones fragiles. De ce fait, elle restreint les possibilités d'établir des synergies plus conséquentes et plus larges au profit de la matérialisation de l'approche.

Pour renforcer les mécanismes endogènes d'appropriation et de pérennisation du nexus en ancrage avec la résilience, on pourrait :

- Assurer un alignement des initiatives humanitaires et de paix sur le PNSD et l'approche nexus sur la stratégie nationale de développement. Leur intégration dans leurs mécanismes de suivi et évaluation au niveau central et local dans les zones fragiles sont des déterminants d'appropriation ;
- Disposer d'une définition commune du concept nexus, un système de mesure du progrès en termes de nexus ;
- Faire une analyse causale multisectorielle, multidimensionnelle, inclusive et participative pour déterminer conjointement les causes structurelles et profondes des problèmes humanitaires de manière à formuler des résultats collectifs et d'impliquer sur cette base les partenaires de développement dans les zones fragiles où sont utilisées des projets de résilience ;
- Disposer des résultats collectifs pour le triple nexus humanitaire-développement-paix pour fédérer tous les partenaires autour de l'approche nexus et engager une dynamique d'ensemble à travers un cadre de résultats collectifs pluriannuel pour les zones fragiles. En effet, en dehors du système des Nations Unies qui a défini des résultats collectifs dans son Plan Cadre de Coopération, les autres partenaires du pays ne sont pas liés par des résultats collectifs ciblant les zones fragiles.

VI. CONCLUSIONS

6.1 Pertinence/adaptabilité

CQE1⁹⁶ : La pertinence de l'UNSDCF 2020-2024 aux priorités nationales, aux engagements régionaux et internationaux est très relevée. En effet, non seulement ses trois axes stratégiques sont cohérents avec les cinq piliers stratégiques de PNSD 2019-2023, mais aussi avec la vision 2063 de l'Union Africaine et l'Agenda 2030 des Nations Unies sur les ODD. Cependant, en dépit de sa pertinence et de son contenu pro-nexus, UNSDCF 2020-2024 est resté (1) à plus de 70% humanitaire⁹⁷ avec (2) une focalisation spatiale à l'Est, (3) un relatif abandon de certaines provinces du centre et de l'ouest où le niveau de pauvreté est sensiblement élevé (exemple de Sankuru, de l'Equateur et de Bandundu)⁹⁸ et une priorisation limitée aux interventions traditionnelles et mandataires, mettant en "hibernation" son potentiel dans certaines thématiques émergentes en lien avec la protection du capital naturel (notamment le changement climatique, la gestion des ressources naturelles, la gestion des catastrophes naturelles, la promotion de l'économie verte ...), le foncier⁹⁹, les crimes divers¹⁰⁰ (détournements des fonds, blanchiment des capitaux, commerce illicite etc.), la planification des territoires et des agglomérations urbaines, sans oublier les questions démographiques qui font partie des piliers porteurs d'une "RDC transfigurée"¹⁰¹.

CQE2 :UNSDCF et l'équipe-pays des Nations Unies en RDC ont généré une excellente capacité d'anticipation, de flexibilité et d'adaptation aux épidémies (crises récurrentes d'Ebola dans plusieurs provinces, choléra dans 519 zones de santé, COVID-19 entre 2021 et 2022, monkey pox), aux catastrophes naturelles (érosion et éboulement de terrain dans le territoire de Bushushu, éruption du volcan Nyiragongo dans le Nord Kivu), crise russo-ukrainienne, conflits armés), sans compter les nouvelles priorités du gouvernement telles que le Programme de Développement Local de 145 Territoires (Décembre 2021), la gratuité de l'école de 2019 dont la mise œuvre n'a eu la pleine mesure qu'à partir de 2021 et la gratuité de la maternité, pour répondre de manière satisfaisante, aux besoins de la plupart de ses cibles. Cependant, même s'il existe, un Conseil de protection civile (CPC), une stratégie nationale et une plateforme nationale de réduction de risques des catastrophes (PFN-RRC) avec des démembrements dans les services de souveraineté, chaque crise est toujours un défi au niveau financier, logistique et du capital humain. Par ailleurs, un énorme plaidoyer auprès du gouvernement semble utile pour faire du PNSD un socle fédérateur sur lequel les gouvernements pourront indexer leurs nouvelles initiatives.

CQE3: Il y a une consonance remarquable dans la formulation désagrégée des axes prioritaires des effets et des produits suivant des liens logiques et contributifs au cadre de résultats du PNSD 2019-2023 marquée par une prise en compte perceptible

⁹⁶ - CQE : Conclusion de la Question d'Évaluation x....

⁹⁷ - Avec l'enrôlement des interventions de la MONUSCO dans son cadrage programmatique et budgétaire ;

⁹⁸ - Taux de pauvreté de plus de 82% par rapport au seuil local en 2020 et 94,9% par rapport au seuil international).

⁹⁹ - L'UNEP et ONUHABITAT sont dans le pays mais avec des capacités très résiduelles et très récentes par rapport à l'importance transversale et à la portée stratégique de champs d'action.

¹⁰⁰ - UNODC mène des activités résiduelles en RDC sans présence physique sur le terrain

¹⁰¹ - Cette expression a été utilisée par le Président de la RDC le 20 Janvier 2024 dans son discours d'investiture.

des droits humains, du genre et de l'égalité des sexes, quelle que soit l'agence ou la nature de l'intervention. Avec le désengagement de la MONUSCO qui a joué un rôle focal dans la promotion des droits humains, les Nations Unies, dans le cadre de la transition, devraient (i) "maintenir des effectifs résiduels et allouer des ressources suffisantes aux structures relais pour opérer sur l'ensemble du pays ; (ii) renforcer la présence de l'État, et notamment de la police; (iii) planifier à temps le transfert de tâches de la Monusco aux agences, à la société civile et aux autres acteurs pertinents (.....) et (iv) respecter les droits humains dans la conduite des opérations, notamment le cadre de conformité aux droits humains de l'Union africaine"¹⁰².

6.2 Efficacité

CQE4: Les interventions de l'UNSDCF 2020-2024 ont contribué à certains des résultats destinés à améliorer les priorités de développement de la RDC. Elles ont eu un effet sur certains défis de développement et des politiques publiques du pays dont l'amélioration des capacités du système de planification et de programmation budgétaire, des cadres de promotion de services sociaux clés comme l'emploi et l'accès à l'énergie, l'accès aux moyens d'existence, le renforcement des infrastructures agricoles de base, sanitaires et scolaires, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la protection des civils et la promotion des droits humains, la réponse à la COVID-19, l'accès à l'eau et l'assainissement, les réponses aux différentes formes d'exploitation, les violences physiques, psychologiques ou sexuelles, la promotion de l'environnement durable sans oublier les interventions pour la promotion de la démocratie et de la gouvernance.

En dépit du progrès et d'un potentiel impact, force est de reconnaître que le déploiement des ressources sur un territoire immense ne favorise pas les synergies, ni les résultats conséquents et donne l'impression de dispersion des efforts. La plupart des réalisations concernent une petite échelle avec des interventions dont l'impact est difficile à apprécier au niveau des effets. En effet, quoi qu'en nette progression dans la plupart des cas, les indicateurs des services sociaux de base restent faibles dans les différents secteurs clés que sont l'éducation, la santé, l'énergie, l'assainissement ou la sécurité alimentaire.

CQE5: La protection des civils et des personnes vivant avec le handicap, la promotion des droits humains, les réponses aux différentes formes d'exploitation, les violences physiques, psychologiques ou sexuelles ont été au cœur des interventions des AFP avec un relief sur l'implication des femmes et des communautés dans les questions de paix, sécurité, vulnérabilité économique et l'humanitaire à travers le triple nexus. Un appui aux cadres normatifs avec les ministères sectoriels nationaux et provinciaux a été fourni à titre de renforcement des capacités, et un plaidoyer conjoint des AFP a été fait pour les différentes réformes liées au code électoral, aux stratégies spécifiques sur l'autonomisation économique des femmes et les mécanismes de dialogue à travers la conversation avec les groupes genre des bailleurs. Cependant, le contexte global reste fébrile et fragile avec des cas itératifs de violation des droits humains dans le pays, la récurrence des conflits armés à l'Est et surtout l'absence de l'Etat ou obsolescence de son autorité dans certaines régions.

¹⁰² - <https://www.fidh.org/fr/regions/afrique/rdc/rdc-la-protection-des-civils-et-des-droits-humains-doivent-etre-au>

CQE6: UNSDCF 2020-2024 a un cadre de résultats bien structuré avec des indicateurs distincts et spécifiques au niveau des effets et des produits dans chaque axe. Les axes 1 et 2 sont surchargés au niveau des thématiques et les indicateurs de produit ne sont pas toujours une déclinaison composite des indicateurs d'effet avec un lien logique de causalité fort. La plupart des indicateurs retenus sont difficilement mesurables (IE 1.1.1) et quand ils le sont, cela nécessite la réalisation d'enquêtes spécifiques qui n'ont pas été planifiées dans un contexte où les études d'envergure nationale sont rares (le cas de l'enquête SARA, EDS, RGH/Agriculture etc..). Sur 43 indicateurs d'effets répertoriés, 12 (27%) n'ont pas de données de référence et n'ont pas été actualisés à la date de l'évaluation. Le cadre des résultats ne dispose pas d'un dictionnaire des indicateurs et par conséquent, il est difficile d'avoir une bonne compréhension de leurs définitions, des modes de collecte ou des processus d'analyse. On peut dès lors s'interroger sur la pertinence dans leur mesure s'ils ne sont pas faciles à mesurer.

6.3 Efficience.

CQE7: Les nouvelles prérogatives du Coordinateur Résident avec la réforme a été une forte opportunité pour promouvoir les principes cardinaux des Nations Unies en interne dans l'équipe pays et en externe auprès des bailleurs, le public, la société civile et l'Etat. Les planifications conjointes, les projets et les initiatives conjoints, les mécanismes de coordination divers au niveau national et progressivement au niveau des provinces, la présence active du CR dans les groupes divers des partenaires bi-multilatéraux et du secteur privé, sont des opportunités accélératrices pour rendre plus efficaces l'offre et les opérations conjointes des Nations Unies dans le pays. Cependant, il convient de relever que la compréhension et l'application du MAF ne sont pas optimales pour créer une fusion stratégique dans l'équipe-pays où l'esprit de positionnement identitaire et de compétition persiste.

CQE8: Globalement, les budgets prévus ont été relativement mobilisés (64% et 55,5% en 2022 et 2023 respectivement) ou exécutés (+80% pour les mêmes années). Les ressources financières, humaines et matérielles canalisées vers les interventions ont été évidentes dans le continuum des services tout au long du cycle, en dépit des nouvelles initiatives du gouvernement et la pandémie de la COVID-19 qui a ralenti certains engagements avec les partenaires de mise en œuvre. En somme, la stratégie de mobilisation des ressources par axe et par effet stratégiques pour optimiser la disponibilité financière du Plan Cadre de Coopération n'est pas évidente au niveau du BRC en dehors des fonds traditionnels de PBF et SDG et dans une certaine mesure la BAD.

Valeur ajoutée par excellence, le personnel des AFP est qualifié et doté de capacités techniques remarquables, selon les partenaires. Toutefois, certaines activités ont souffert du déficit de ressources humaines à cause des « postes non pourvus », du retard et des procédures de recrutement longues, sans compter la forte sollicitation de certains agents dans les activités de la coordination. Au niveau du bureau du Coordinateur Résident, le déficit d'experts est très perceptible par rapport à la portée de sa mission, la densité des besoins de coordination dans le pays et les attentes variées des agences qui sont à la fois ses clients pour les questions de mobilisation

des ressources et la diligence stratégique, et ses fournisseurs en intrants pour les PTC, les rapports d'activités, la visibilité et la crédibilité du système.

CQE9 : Les revues annuelles participatives et inclusives avec les partenaires (les bailleurs, la partie nationale et la société civile), la programmation conjointe et les mécanismes de coordination inter-agences sont une réalité vivante au niveau de l'équipe de pays. UNCT, OMT, PMT, les groupes de résultats et certains groupes thématiques sont actifs et donnent une contribution pertinente pour la valorisation du principe ONE UN, la mutualisation des ressources et la réduction des coûts de transaction. En effet, l'utilisation de BOS a donné de bonnes perspectives pour l'optimisation dans l'utilisation des ressources. C'est également le cas des projets conjoints dont le profilage raffiné, l'importance des thématiques abordées et l'enjeu des cibles et des sites d'intervention sont des gages des résultats tangibles. Enfin, des partenariats sectoriels aguerris ont été utilisés pour l'optimisation des résultats atteints en dépit de l'ancrage stratégique limité avec le gouvernement au niveau national et dans certaines provinces. Il convient de relever que la stratégie de mobilisation des fonds pour les activités conjointes au niveau du RCO ne semble pas efficace. L'absence ou la faible capacité institutionnelle et opérationnelle de certains partenaires de mise en œuvre et le leadership timide de la partie nationale dans la définition des priorités, sont des défis à gérer.

6.4 Durabilité

CQE10:Le niveau de durabilité perçu est élevé en interne et en externe par la plupart des partenaires rencontrés, surtout les acteurs étatiques, les partenaires de mise en œuvre et davantage les bénéficiaires. Au regard de l'analyse des indicateurs d'effets, des changements positifs ont été relevés à travers certaines interventions des différents AFP au niveau de l'éducation, la croissance économique, le registre social et les droits humains, la modernisation de la justice ou la démocratie. Cependant, l'élan d'appropriation est faible sur toute la pyramide décisionnelle, tant au niveau national, décentralisé que communautaire. Il en est de même des organisations locales dont les capacités et les compétences restent à renforcer sur le double plan organisationnel et de la gestion efficace des projets. Dans ce contexte, la valorisation des acquis en termes de pérennisation demeure un défi à remonter pour assurer une durabilité économique, sociale et environnementale tangible. Au-delà de l'impact temporel assigné à des projets, un mécanisme homologué est nécessaire pour indexer les changements en termes d'appropriation, de durabilité et de mise à l'échelle. Dans cette perspective, les bases de données efficaces et actualisées sont nécessaires pour les besoins d'une planification réaliste et le renseignement des cadres de résultats pour mieux apprécier la durabilité des interventions et leur impact.

CQE11: La pertinence, la communication et l'alignement de UNSDCF aux piliers du PNSD sont des facteurs déterminants d'adhésion, de participation et d'engagement des parties prenantes surtout de la partie étatique. Au niveau des agences, le travail en commun et l'harmonisation des approches d'évaluation des capacités, de suivi programmatique et budgétaire ont été fortement appréciés. Les facteurs catalyseurs ci-après ont facilité l'adhésion des parties prenantes quel que soit l'axe. Il s'agit essentiellement de: (i) l'immense volonté politique au niveau national, provincial et local avec la forte implication des autorités administratives et locales ; (ii) le

développement des synergies et partenariats multisectoriels ; (iii) le financement et l'intérêt des bailleurs pour certaines initiatives ; (v) les partenariats stratégiques avec certains acteurs; (vi) la coordination/harmonisation et complémentarité des interventions autour des programmes nationaux; (vii) la mobilisation active de ressources pour certains projets conjoints multisectoriels ; et (viii) la mise en place des mécanismes de coordination Nexus avec un Core Team au niveau national.

Cependant, le déficit au niveau de la coordination stratégique entre le gouvernement et les initiatives du SNU et la fragmentation des stratégies nationales de développement, n'ont pas facilité les synergies nécessaires entre les acteurs de terrain, les décideurs, les bailleurs et les bénéficiaires.

6.5 Coordination

CQE12 : Les structures et le mandat des groupes de résultats et des groupes thématiques sont bien organisés avec des termes de référence spécifiques, ce qui accroît la cohérence et l'efficacité de UNCT vis-à-vis des objectifs communs en soutien aux ODD. L'UNCT et ses organes de gouvernance ont ainsi donné une impulsion importante pour l'organisation des revues annuelles conjointes, le développement des PTC et l'élaboration des rapports annuels en dépit de leur démarrage tardif. A travers la communication de proximité du RCO, les partenaires techniques et financiers comprennent de mieux en mieux les enjeux de la réforme et apprécient l'élan de cohérence du système dans son ensemble, mais déplorent dans leur large majorité, l'absence d'un cadre de partenariat solide pour porter l'UNDCF. Au niveau conceptuel, le dispositif de coordination de UNSDCF 2020-2024 a un ancrage stratégique avec le Ministère de la Coopération et des Affaires Étrangères à travers le Comité de Pilotage Conjoint (CPC) co-présidé par le Ministre de la Coopération, le Ministre du Plan et le Coordinateur Résident. Cette structure a été tardivement mise en place en début de l'année 5 du Cycle, au moment de l'évaluation, ce qui traduit l'absence d'un leadership solide et agissant pour porter le Plan Cadre de Coopération et donner les orientations stratégiques pour la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation mais surtout sa cohérence avec le PNSD 2019-2023 et les nouvelles initiatives du gouvernement.

CQE13: L'approche "Delivering as One" (l'Unité dans d'action") a été consolidée tout au long de la mise en œuvre de UNSDCF, notamment grâce aux activités et projets conjoints ciblés et aux situations d'urgence qui ont rapproché le travail commun dans les provinces de l'Est. Cette approche a été renforcée par l'initiative de UNCT Provincial, la capacité de mutualisation des compétences à travers le BOS et du partage des bureaux conjoints par plusieurs Agences/Fonds et/ou Programmes tant à Kinshasa que dans plusieurs provinces. Cependant, ces approches sont toujours dans une phase d'apprentissage quoi que disposant d'un potentiel prodigieux pour réaliser de plus grandes synergies pour un positionnement stratégique et opérationnel du système. Par ailleurs, le travail en silo et le reflexe identitaire de certaines AFP sont très perceptibles dans le contexte où le MAF a besoin d'être disséminé pour renforcer l'esprit de collaboration mutuelle et le respect des attributions fonctionnelles adossées à la réforme.

CQE14: Dans les différents plans de travail conjoints, l'Approche Basée sur les Droits de l'Homme (ABDH), la jeunesse et la question de l'Égalité des sexes et les inégalités de genre ont été considérées comme des éléments constitutifs de UNSCDF 2020-2024 à travers les trois axes stratégiques, certains effets spécifiques, des produits et des indicateurs. La protection sociale, la gouvernance, l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes sont parmi les principes de base de la programmation adoptée en conformité avec le principe d'intégration des droits de l'homme et l'approche basée sur les droits humains (ABDH).

En particulier pour ce qui est du genre, des efforts remarquables sont déployés dans le cadre de la gouvernance, la protection et l'accès aux services de base. Toutefois, dans un contexte où les femmes représentent plus de 51% de la population et les jeunes de moins de 30 ans près de 60%, les thématiques sur le genre et la jeunesse restent fondamentales et méritent d'être approfondies pour faciliter le passage de la phase de connaissance et de prise de conscience à une étape transformationnelle.

QE15: UNSCDF 2020-2024 est un condensé d'initiatives durables et d'interventions humanitaires qui se propose de répondre aux besoins humanitaires, de paix, de sécurité et de développement à travers ses axes prioritaires, ses effets et ses différents produits. Pendant la mise en œuvre, cette architecture a été maintenue et renforcée avec des ateliers et des outils de travail pour diffuser les avantages de l'approche auprès des partenaires, des bailleurs, des agences et du secteur public. Le pro nexus est utilisé par excellence pour améliorer l'accès aux services sociaux de base et aux moyens de subsistance, renforcer les mécanismes de coordination et les capacités de facilitation, et consolider le partenariat et l'apprentissage inter organisationnel sur les réponses globales fondées sur l'analyse des causes profondes et structurelles. Malgré ces acquis, l'utilisation du nexus pour promouvoir la résilience n'est pas encore très claire. L'approche nexus actuelle reste fragmentée et est axée sur les actions opérationnelles des partenaires en matière de résilience. Elle se limite aux initiatives d'un partenaire ou l'accord de deux ou trois partenaires pour mener les actions nexus dans certaines zones fragiles. L'absence d'une définition commune et d'un portage au niveau politique restreint les possibilités d'établir des synergies plus conséquentes et plus larges au profit de son opérationnalisation.

Le RCO devrait renforcer les capacités de sa stratégie de communication institutionnelle pour faciliter la visibilité des interventions du SNU tant en externe qu'en interne (surtout au niveau des bureaux de province) où la compréhension des grandes articulations du Plan Cadre de Coopération et du MAF (Mutual Accountability Framework) n'est pas haute pour l'action commune. Des mesures spécifiques devraient être prises pour renforcer le capital humain du RCO et structurer la stratégie de mobilisation de ressources dans l'optique de créer un fonds de soutien au Plan Cadre de Coopération en complément des PBF et de SDGF.

VII. RECOMMANDATIONS

7.1. Pertinence

1- Recommandation No 1.1		
Conclusion de référence : QE1	Urgence : Haute	Difficulté perçue : Moyenne
Description de la recommandation : Compte tenu de la densité et de la complexité des enjeux de développement de la RDC, le prochain Plan Cadre de Coopération devrait mettre une emphase sur l'identification, l'analyse et la prise en compte des causes structurelles de la pauvreté et des conflits en RDC dans ses programmes pour accompagner le pays à opérer une transformation structurelle sur les plans politique (gouvernance et démocratie), socioéconomique et l'accès des services sociaux de base en se fondant sur les "6 transitions ¹⁰³ " que sont (a) le système alimentaire; (b) l'éducation de qualité pour tous ; (c) l'emploi et protection sociale; (d) l'accès à l'énergie, (e) la biodiversité et pollution ; et (f) la connectivité digitale à travers l'opérationnalisation des piliers du Programme National Stratégique de Développement (PNSD) en cours d'actualisation.		
Entité responsable de la mise en œuvre : UNCT		
Période : Immédiate dans le cadre de l'élaboration de UNSDCF 2025-2029		
Impact perçu : Haut		

2- Recommandation No 1.2		
Conclusion de référence : QE2	Urgence : Haute	Difficulté perçue : Moyenne
Le Système des Nations Unies devrait accompagner le gouvernement pour faire du PNSD un socle hautement stratégique, fédérateur et prospectif, avec un cadre de pilotage actif et susceptible de porter de nouvelles initiatives du gouvernement (les engagements du Président par exemple), sans oblitérer son cadre de résultats et ses mécanismes de suivi et d'évaluation.		
Entité responsable de la mise en œuvre : UNCT		
Période : Immédiate (la revue de PNSD est en cours)		
Impact perçu : Haut		

3- Recommandation No 1.3		
Conclusion de référence : QE3	Urgence : Haute	Difficulté perçue : Faible
Avec le désengagement de la MONUSCO qui a joué un rôle focal dans la promotion et le suivi du respect des droits humains, la protection des civiles et le renforcement des institutions, le plan d'appui du SNU à la transition devrait faire partie intégrante de UNSDCF 2025-2029 et s'assurer que : a) Le renforcement de la présence de l'État dans les provinces est garanti pour la continuité du suivi et de l'application des lois en conformité avec les droits humains ; b) Une stratégie de mobilisation de ressources de soutien avec une forte implication des bailleurs de fonds est concomitante au transfert des responsabilités à l'Etat.		

¹⁰³Échelle de notation de 1 à 3 pour chaque facteur. Moyennement pertinent (1); Pertinent (

Entité responsable de la mise en œuvre : UNCT
Période : Immédiate dans le cadre de l'élaboration de UNSDCF 2025-2029
Impact perçu : Haut

7.2. Efficacité

4- Recommandation No 2.1		
Conclusion de référence : QE4	Urgence : Faible	Difficulté perçue : Faible
Description de la recommandation : Compte tenu de la taille du pays, de la densité des besoins et des contraintes d'accès, le SNU devrait : a) Optimiser ses avantages comparatifs et ses ressources pour appuyer le pays à travers des pôles de développement ou des zones de convergence fondés sur des indicateurs de pauvreté et de vulnérabilité où son impact peut être perçu et mesuré en termes de qualité et de coût/efficacité ; b) Accompagner l'Etat dans la conduite des études/enquêtes/recensements de souveraineté (exemple du Recensement Général de la Population, de l'Habitat et de l'Agriculture) pour améliorer la qualité de la planification des programmes, faciliter le suivi de la performance et mesurer l'impact des interventions.		
Entité responsable de la mise en œuvre : UNCT		
Période : Immédiatement dans le cadre de la planification de UNSDCF 2025-2029		
Impact perçu : Elevé		

5- Recommandation No 2.2		
Conclusion de référence : QE6 ¹⁰⁴	Urgence : Elevée	Difficulté perçue : Faible
Description de la recommandation : Pour faciliter le suivi de la performance et l'évaluation de l'impact en termes d'efficacité et d'efficience, le prochain Plan Cadre de Coopération devrait disposer d'un cadre de résultats avec des indicateurs SMART, tous référencés avec un lien de causalité entre ceux des produits et ceux des effets, et disposant d'un lexique complet pour leur appropriation/opérationnalisation ainsi qu'un plan de suivi-Évaluation budgétisé.		
Entité responsable de la mise en œuvre : UNSDCF		
Période : Immédiatement dans le cadre de la planification de UNSDCF 2025-2029		
Impact perçu : Elevé pour l'évaluation des impacts		

7.3.Efficience

6- Recommandation No 3.1		
Conclusion de référence : QE7	Urgence : Faible	Difficulté perçue : Faible
Description de la recommandation : Le Bureau du Coordinateur Résident devrait mobiliser l'UNCT pour : a) Renforcer le principe de One UN à travers UNCT/Provincial afin d'améliorer la connaissance des staffs hors de Kinshasa sur la réforme et ses implications, le contenu du Mutual Accountability Framework (MAF), la structure de UNSDCF, les obligations du RCO et les autres principes de l'ONU en lien avec la réforme. b) Mettre en synergie les avantages comparatifs des AFP pour accompagner le gouvernement dans le développement et la mise en œuvre des grandes politiques publiques orientées vers l'innovation et la transformation structurelle.		
Entité responsable de la mise en œuvre : RCO		
Période : Au démarrage du prochain Plan Cadre de Coopération		
Impact perçu : Elevé		

7- Recommandation No 3.2		
Conclusion de référence: QE8	Urgence : Faible	Difficulté perçue : Faible
Description de la recommandation : Dans le cadre du transfert de responsabilité de la MONUSCO à l'Etat UNCT devrait reprofiler et renforcer les capacités : a) Des équipes des structures (de l'Etat) réceptrices/bénéficiaires pour disposer d'un personnel qualifié en lien avec les nouvelles attributions pour une transition douce et paisible ; b) Du staff des Agences d'appui pour donner une assistance adéquate aux institutions étatiques dans la perspective d'une transformation structurelle ; c) Du personnel du Bureau du Coordinateur Résident pour disposer des compétences analytiques raffinées pour les questions de coordination, la gestion de l'héritage de la MONUSCO, la mobilisation des ressources, la visibilité institutionnelle et la connexion sectorielle du SNU au niveau national et local.		
Entité responsable de la mise en œuvre : BCR		
Période : Immédiate dans le cadre de l'élaboration de UNSDCF 2025-2029		
Impact perçu : Elevé		

8- Recommandation No 3.3		
Conclusion de référence: QE9	Urgence : Faible	Difficulté perçue : Faible
Description de la recommandation : UNCT devrait améliorer la capacité de mobilisation de ressources d'appui aux initiatives conjointes publiques pour mettre en place un Fonds de soutien pour la transition et le dividende démographiques en partenariat actif avec l'Etat (dans les secteurs clés où le SNU joue un rôle de conseiller stratégique), le secteur privé et la communauté des bailleurs bi et multilatéraux. Le Fonds d'appui à la transition des Nations Unies en RDC, actuellement en cours de maturation, est une étape stratégique fondamentale pour mûrir cette initiative.		
Entité responsable de la mise en œuvre : UNCT		
Période : Au démarrage du prochain Plan Cadre de Coopération		
Impact perçu : Elevé		

7.4. Durabilité

9- Recommandation No 4.1		
Conclusion de référence : QE10	Urgence : Basse	Difficulté perçue : Faible
Description de la recommandation : Pour assurer la pérennité des interventions, le principe de "durabilité économique, sociale et environnementale" avec les exigences humanitaires, les NU devraient : a) Inscrire comme modalités exigibles pour tous les projets, une stratégie d'implication des partenaires locaux ou/et les bénéficiaires au processus de gestion et un plan de dévolution ; b) Faire un shift d'un Plan Cadre de Coopération focalisé sur l'humanitaire vers un focus sur des actions de résilience et de développement dans les zones grises où les besoins humanitaires ont des causes chroniques/structurelles.		
Entité responsable de la mise en œuvre : Agences, Fonds et Programmes des NU		
Période : Pendant la mise en œuvre du prochain Plan Cadre de Coopération		
Impact perçu : Elevé pour favoriser l'appropriation et la durabilité		

10- Recommandation No 4.2		
Conclusion de référence : QE11	Urgence : Haute	Difficulté perçue : Elevée
Description de la recommandation : Pour éviter la fragmentation des interventions et disposer des synergies des acteurs pour la durabilité, la partie nationale devrait : a) Avoir un leadership actif pour porter et coordonner de manière stratégique, les initiatives du SNU et celles des autres acteurs, quel que soit le secteur, dans l'optique d'une cohérence opérationnelle entre les besoins des populations, les programmes/projets et les perspectives des bailleurs parfois guidées plus par le mandat de leurs sièges que par les exigences de développement local. b) Mettre en place au niveau national et rendre fonctionnels les dispositifs de coordination de l'aide, conformément à la politique nationale de l'aide (paragraphe		

75) pour formuler les grandes orientations stratégiques en rapport avec la politique de l'aide au développement.
Entité responsable de la mise en œuvre : Gouvernement
Période : Pendant la mise en œuvre du prochain Plan Cadre de Coopération
Impact perçu : Elevé pour favoriser l'appropriation

7.5. Coordination

11- Recommandation No 5.1		
Conclusion de référence : QE12	Urgence : Basse	Difficulté perçue : Faible
Description de la recommandation : Pour optimiser la performance des groupes de résultats et des groupes thématiques, UNCT devrait activer leur fonctionnement au démarrage du Plan Cadre de Coopération, veiller au profilage des membres en fonction des résultats attendus, mobiliser les agences à contribuer aux budgets à la hauteur du contenu des plans de travail et du niveau de performance attendu.		
Entité responsable de la mise en œuvre : UNCT		
Période : Au démarrage du prochain Plan Cadre de Coopération		
Impact perçu : Élevé pour la cohésion et la performance des groupes		

12- Recommandation No 5.2		
Conclusion de référence : QE14	Urgence : basse	Difficulté perçue : Elevée
Description de la recommandation : Pour des raisons d'efficacité et d'opérationnalité, il serait pertinent d'assurer un ancrage institutionnel du Plan Cadre de Coopération des NU auprès du Ministère qui assure le suivi des ODD (agenda 2030) et des aspirations de l'agenda 2063 de UA		
Entité responsable de la mise en œuvre : BCR		
Période : A la signature du prochain Plan Cadre de Coopération		
Impact perçu : Élevé pour l'ancrage institutionnel et le suivi de la mise en œuvre du cadre		

13- Recommandation No 5.3		
Conclusion de référence : QE15	Urgence : Faible	Difficulté perçue : Faible
Description de la recommandation : Pour faciliter opérationnalisation du nexus et son utilisation comme outil stratégique, le SNU et les partenaires devraient en convenir d'une définition opérationnelle partagée avec un portage au niveau politique dans la perspective de (1) baisser les besoins humanitaires, (2) optimiser les solutions durables pour les personnes déplacées internes, y compris et le développement de leurs zones de retour/ relocalisation ou intégration locale et (3) promouvoir la résilience communautaire.		
Entité responsable de la mise en œuvre : UNCT		
Période : Pendant le prochain Plan Cadre de Coopération		
Impact perçu : Élevé		

VIII. LEÇONS APPRISSES

Après quatre années consécutives de mise en œuvre de UNSDCF, les leçons ci-après peuvent être tirées :

- La RDC est un pays complexe avec des besoins et des défis multisectoriels indéniables. Il faut un RCO avec des capacités techniques fortes à l'antipode de "One size fixed all" pour porter la coordination, donner un appui stratégique aux agences dans les orientations programmatiques, assurer un ancrage stratégique avec le gouvernement tant au niveau national que provincial suivant la cartographie des priorités.
- La sécurité dans toutes ses formes et le désenclavement, deux piliers faibles du contexte local, sont des facteurs déterminants pour l'inclusion socio-économique l'accès géographique aux services sociaux de base.
- Une meilleure synergie entre les agences et les autres acteurs de développement renforce la résilience des communautés ciblées et nourrit le *Delivering as One* à travers l'intersectorialité dans les zones de coprésence.
- L'intégration nécessaire et continue des perspectives de genre, VBG et PSEA dans l'ensemble des projets des parties prenantes assure la promotion et l'application du principe « ne laisser personne de côté ».
- La stratégie des zones de convergence est une opportunité majeure pour mutualiser des efforts des agences sur des thématiques spécifiques en vue faciliter la mobilisation des ressources, maximiser la visibilité du Plan Cadre de Coopération, encourager l'adhésion et l'intérêt de l'État, renforcer les capacités des partenaires de mise en œuvre à travers la co-crédation des interventions et optimiser l'impact.
- Il est indéniable que UNSDCF 2020-2024 a facilité, avec son contenu pro-nexus, son modèle de partenariat et son caractère fédérateur, un positionnement stratégique du SNU tant au niveau de l'Etat que de la communauté des partenaires. Toutefois, la synergie pour le partenariat inclusif en termes d'alliances stratégiques avec les autres parties prenantes n'a pas été portée jusqu'au bout pour favoriser de véritables projets conjoints.
- "Les principes Unis dans l'action", « *delivering as One* » et "LNOB" (ne laisser personne de côté) ont un effet perceptible dans l'intégration des interventions, à travers les PTC, des initiatives conjointes et la mutualisation des ressources. Avec la coordination, les Agences montrent une certaine proactivité dans la recherche de solutions concertées pour répondre pertinemment aux urgences ;
- Une bonne stratégie de plaidoyer, de communication et de visibilité vis-à-vis des bailleurs de fonds est un gage pour la mobilisation des ressources ;
- Les entretiens réalisés avec les acteurs ont montré combien l'implication des autorités administratives dans les interventions en amont et la communication avec elles, sont utiles pour l'efficacité des interventions des agences du SNU.

IX. ANNEXES (voir fichier connexe)

- 9.1. Références bibliographiques
- 9.2. Théorie de changement
- 9.3. Tableau d'illustration de la cohérence de l'offre programmatique de UNSDCF 2020-2024 avec PNSD 2019-2023 et le partenariat stratégique
- 9.4. Récapitulatif des défis prioritaires par des adolescents et jeunes consultés à Kananga, Bukavu et Kinshasa
- 9.5. Aperçu sur les 17 ODD en RDC en 2023
- 9.6. Listes agences et provinces avec des bureaux conjoins
- 9.7. Matrice d'évaluation
- 9.8. Tableau de l'analyse synoptique de la théorie de changement
- 9.9. Base des données de l'évaluation
- 9.10. Liste des personnes contactées